



Le livre
de

Saint-Cergues

2014

Bulletin annuel
d'information n° 30


Saint-Cergues
Station Climatique  des Veroins



Concepteur
de bien-être



Tél. 06 22 93 79 30

177, allée de la gare - 74140 Saint-Cergues

contact@piscine74.fr

- Construction de piscine en béton armé ou en bois
- Piscine en kit assisté ou clé en main
- Entretien et rénovation sur piscine existante
- Abris de piscine, volet et couverture de sécurité
- Traitement automatique (sel, chlore...) et robots
- Vente de produits piscine
- Vente et installation de spa et sauna

www.piscine74.fr



WWW.GAINDEPLACE.FR
vous souhaitez une **bonne journée...**



**GAIN
DE.FR
PLACE**

SCHMIDT-WABNITZ immobilier

www.schmidt-wabnitz.com

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION



BUREAU A JUVIGNY



VITRINE PUBLICITAIRE
A ST CERGUES

BUREAU A BONS EN CHABLAIS



850 Route de Paconinges • 74100 JUVIGNY
04 50 37 53 45

353 Avenue du Léman • 74890 Bons en Chablais
04 50 31 02 17



Edito 5

Vie municipale

Les élus de Saint-Cergues	6
Le personnel communal	7
Le futur bâtiment multifonctionnel en quelques chiffres	8
La révision générale n°3 du PLU	10
La commission d'urbanisme	11
Les nouvelles constructions	11
Les travaux	12
Les finances	14
Les tarifs du cimetière	15
L'environnement	16
Les comités de quartier	18
Saint-Cergues fête Noël	18
La chasse aux œufs	19
Le CCAS	20
Le concours des maisons fleuries	22
L'école autrefois	23
La fête de la musique	24
La journée Citoyenne de l'Environnement	26
Le SMAJE	28
La bibliothèque municipale	30
L'EBAG	31
Infos frontaliers	32
Etat civil	33

Syndicat intercommunal

Sidefage : vous triez, nous valorisons !	34
Le mot du président du SIGCSPRA	36
Centre de secours principal Annemasse-Gaillard	37
La police municipale intercommunale des Voirons	38
Sifor, réhabilitation de l'ancienne casse automobile	40

Vie scolaire

Salle informatique et BCD	41
Païement en ligne	41
Ecole maternelle	42
Ecole élémentaire	43
La fin de l'année scolaire... ça se fête !	44

Vie associative

APE	45
Sou des Ecoles	46
Compagnons de la Servette	47
Lannacroche	48
Harmonie municipale	49
Chorale la Clef de l'Archet	50
La CERFF	51
Les anciens Combattants	52
Club Joie de vivre	53
L'ADMR des Voirons	54
Amicale des donateurs de sang bénévoles	55
MJC des Voirons	56
Association Education Populaire	60
Country Attitude	61
Créativa	62
Les Bulldogs de Saint-Cergues	63
Football Club	64
Tennis Club	65
Ski Club	66
Vieux Volants des Voirons	68
Motoclub	69
Amicale des Amoureux de la Gaule	70
ACCA La Diane des Voirons	71
Les associations de Saint-Cergues	72

Culture et histoire

Histoire de la colonie italienne	73
Cérémonie du 15 août 2014	74
Cérémonie du 11 novembre 2014	76

Libre parole

Premier acte du désenclavement du Chablais	78
le Grand Genève en panne ?	80
Le syndrome du champignon	83
Ligne 6	84
Bonne chance à nos nouveaux collégiens !	84
Château Bleu, grandeur Agglo	85
Saint-Cergues décroche 2 @ !	86
Pensez à l'éco-participation	86

Gastronomie

Le gâteau américain de Noël	87
-----------------------------	----

Jeux

Pour enfants et adultes	88
-------------------------	----

Infos pratiques

Infos mairie et administrations	90
---------------------------------	----



Mairie de Saint-Cergues
963, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues

Tél. : 04 50 43 50 24
Fax : 04 50 94 68 79
Courriel : mairie@saint-cergues.fr

Conception/réalisation : Agence Connivence, Grégory Deremble

Rédaction : Robert Bosson, Magalie Briffaud, Pascale Burnier, Danielle Cottet, Gabriel Doublet, Evelyne Février, Catherine Mouchet, Jean-Marc Peutet, Claude Schneider, service communication, service culture, service jeunesse.

Imprimé en France Imprimeur labellisé, Imprim' Vert. Comptoir des idées. Décembre 2014

Restaurant

Les Fontaines



*Ouvert
midi et soir,
cuisine
traditionnelle,
fait maison*

Fermetures :
- mercredi soir,
- dimanche dès 13h.

1863, rue
des Allobroges
74140 Saint-Cergues

04 50 43 97 20



WWW.GAINDEPLACE.FR
vous souhaitez une **bonne nuit !**



Spécialiste de l'aménagement pour vos bureaux, maisons individuelles, résidences secondaires et hôtellerie. Une réponse design et pratique à vos problématiques d'espace.



ACS - Aménagement Intelligent
04 75 42 25 25 // acs26@orange.fr // WWW.GAINDEPLACE.FR

**GAIN
DE FR
PLACE**

SALON DE COIFFURE

**Hommes
Femmes
Enfants**




Lili Marlène

**06 61 25 39 66
04 50 95 37 91**

Horaires d'ouverture

Lundi	sur rendez-vous
Jeudi	9-12 h / 14-20 h
Vendredi	9-19 h
Samedi	9-14 h

142, rue du Pommi
74140 Saint-Cergues
contact@lili-marlene.net



Lili Marlène

www.lili-marlene.net



*Chères Saint-Cerguaises,
chers Saint-Cerguois,*

Comme chaque année, c'est une joie de vous livrer notre traditionnel bulletin, qui retrace l'année écoulée dans notre beau village. Et cette année aura été particulièrement riche en réalisations, changeant quelque peu le visage de notre commune.

Depuis le 24 novembre dernier, en effet, la 2 x 2 voies est ouverte à la circulation, mettant un terme à plus de deux ans d'un chantier qui aura été le plus grand que la commune n'ait jamais connu. Deux ans et demi au cours desquels vous avez fait preuve de beaucoup de compréhension, car vous saviez tous quelles remarquables améliorations cette voirie entièrement reconfigurée allait apporter.

Ces travaux ont recousu la commune, qui était littéralement coupée en deux depuis les années 60, offrant des accès et des franchissements entre le haut et le bas du village parfaitement sécurisés. Au final, notre qualité de vie y aura beaucoup gagné. Merci encore une fois à tous de votre patience.

Le chantier de réhabilitation des marais de Lissoud, mené par le syndicat du Foron, près de notre déchetterie, est lui aussi arrivé à son terme. Un magnifique espace dédié à la promenade et au jeu qui ravira nous l'espérons les petits comme les grands, dans la continuité des chemins du Foron, qui connaissent un grand succès de fréquentation.

Nous nous sommes également beaucoup mobilisés cette année pour pourvoir au départ en retraite du Dr Sonnet, dont je veux saluer une fois encore l'engagement pour notre commune. Nous avons acheté et entièrement aménagé un local, en face de l'église, pour permettre l'installation de deux praticiens. Le Dr Berrached s'est installé cet automne et le Dr Malcoeffe commencera son service le 5 janvier. C'est un soulagement pour tous que de pouvoir compter sur ces deux praticiens à qui nous souhaitons le meilleur. Dans un contexte de départ en retraite massif des généralistes au plan national et face au peu de jeunes médecins candidats à les remplacer, nous pouvons nous estimer heureux.

Enfin, le début de l'automne a vu le commencement du projet tant attendu de bâtiment multi-activités, dans le centre. Les travaux vont durer deux ans et permettront à la commune de disposer d'un nouveau restaurant scolaire, d'espaces dédiés au périscolaire, d'une bibliothèque et d'une salle des fêtes digne de ce nom.

La commune change, évolue, se développe, il y a même des lignes régulières de bus qui nous traversent... Saint-Cergues change, mais toujours avec ce souci de préserver ce qu'il y a de plus précieux en nous : notre esprit de village, notre savoir vivre ensemble.

Comme chaque année, je veux remercier du fond du cœur tous ceux qui font que cette commune est belle et vivante, artisans, commerçants, agriculteurs, associations, citoyens. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et surtout une excellente année 2015.

A Saint-Cergues, le 3 décembre 2014
Votre maire, **Gabriel Doublet**

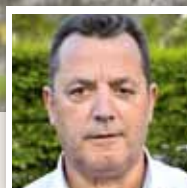
Les élus de Saint-Cergues



Gabriel Doublet
Maire, 1^{er} vice-président
Annemasse Agglo,
conseiller communautaire,
membre de toutes les
commissions.



Danielle Cottet
Adjointe en charge de
l'aménagement du territoire,
urbanisme, PLU. Conseillère
communautaire.
COMMISSIONS PLU, URBANISME,
TRAVAUX, FINANCES, LOGEMENT SOCIAL
ET CRÈCHE, PERSONNEL ET AFFAIRES
SOCIALES



Robert Bosson
Adjoint en charge des travaux.
COMMISSIONS TRAVAUX, PLU,
URBANISME, FINANCES, COMITÉS DE
QUARTIER ET CITOYENNETÉ, AFFAIRES
SCOLAIRES ET JEUNESSE



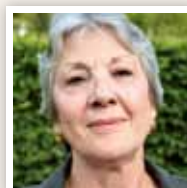
Magalie Briffaud
Adjointe en charge
des finances.
COMMISSIONS FINANCES,
PERSONNEL, COMITÉS DE QUARTIER
ET CITOYENNETÉ, TRAVAUX



Claude Schneider
Adjoint en charge
de la construction et
de la réhabilitation des
bâtiments communaux.
Conseiller communautaire.
COMMISSION TRAVAUX



Evelyne Février
Conseillère déléguée
en charge des comités de
quartier et de la citoyenneté.
COMMISSIONS COMITÉS DE QUARTIER
ET CITOYENNETÉ, COMMUNICATION ET
CULTURE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
AFFAIRES SOCIALES, PLU, FINANCES



Marie-Christine Balsat
Conseillère déléguée
en charge de l'habitat, le
logement social et la crèche.
COMMISSIONS LOGEMENT SOCIAL ET
CRÈCHE, PERSONNEL ET AFFAIRES
SOCIALES, PLU, URBANISME, COMITÉS
DE QUARTIER ET CITOYENNETÉ,
COMMUNICATION ET CULTURE,
DÉVELOPPEMENT DURABLE



Jean-Marc Combette
Conseiller délégué
en charge du Syndicat
du Foron (SIFOR).
COMMISSION URBANISME



Françoise Mouchet
Conseillère.
COMMISSIONS LOGEMENT SOCIAL
ET CRÈCHE, PERSONNEL ET AFFAIRES
SOCIALES, COMITÉS DE QUARTIER ET
CITOYENNETÉ, AFFAIRES SCOLAIRES ET
JEUNESSE, DÉVELOPPEMENT DURABLE



Alain Baratay
Conseiller.
COMMISSION PLU



Brigitte Sofi
Conseillère.
COMMISSIONS URBANISME, PLU,
TRAVAUX, PERSONNEL ET AFFAIRES
SOCIALES, COMITÉS DE QUARTIER
ET CITOYENNETÉ



Steve Bonnard
Conseiller.
COMMISSIONS FINANCES,
COMMUNICATION ET CULTURE,
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
URBANISME



Fanny Soufflet
Conseillère.
COMMISSIONS LOGEMENT
SOCIAL ET CRÈCHE, AFFAIRES
SCOLAIRES ET JEUNESSE, PERSONNEL
ET AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX



**Giovanni Leone
De Magistris**
Conseiller.
COMMISSIONS PLU, URBANISME,
TRAVAUX, FINANCES



Gabriel Lyonnet
Conseiller.
COMMISSIONS DÉVELOPPEMENT
DURABLE, COMITÉS DE QUARTIER
ET CITOYENNETÉ, AFFAIRES
SCOLAIRES ET JEUNESSE



Anaïs Zamengo
Conseillère.
COMMISSION FINANCES

Le personnel communal

Départ

Alain BRIAND a fait valoir ses droits à la retraite fin janvier 2014, après 22 ans de bons et loyaux services pour une retraite bien méritée. Alain a intégré les services techniques de la mairie le 1^{er} juillet 1992 pour effectuer plus particulièrement les missions relatives à l'entretien et l'embellissement des espaces verts communaux. Il a contribué activement au fleurissement de la commune et à l'obtention de notre 1^{ère} fleur au concours "Paysages de nos communes" de nos villes et villages de Haute-Savoie de 2007 et décernée en 2008.

Arrivées

Le service jeunesse



Le service jeunesse a réalisé plusieurs recrutements cette année, afin de répondre à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et à la hausse d'effectifs. 4 nouvelles recrues sont venues renforcer et enrichir l'équipe d'animateurs. Romaric Baron et Maël Chauveau ont été embauchés à plein temps sur le périscolaire et les centres de loisirs. Christine Cufi et Rachel Meynet travaillent à 20 %, la 1^{ère} sur le TAP de l'école maternelle et la 2^e sur le TAP de l'école élémentaire.

Le service technique

Les services techniques ont également recruté pour palier à des remplacements :

- Kisan Zahno, titulaire d'un bac professionnel "aménagement paysagers", est arrivé en mars 2014 pour s'occuper des espaces verts de la commune.



- Lionel Dautheribes nous a rejoint fin septembre. Ayant des compétences diverses dans l'entretien des bâtiments (électricité, sanitaire et maintenance en bâtiment), il va pouvoir enrichir l'équipe dans ces différents domaines.

- Julie Bedrossian vient tout juste d'intégrer la mairie, pour reprendre le poste de directrice des services techniques, vacant depuis un an et demi. Elle devra suivre la gestion du service, gérer les travaux et investissements communaux ainsi que le suivi de l'urbanisme opérationnel et prévisionnel.



Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans nos équipes.

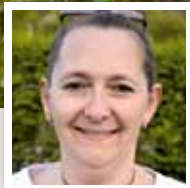
Naissance

Nous présentons toutes nos sincères félicitations à Gaëlle Fernandes, directrice des centres de loisirs, à l'occasion de la naissance de son petit Noa le 5 juin 2014.



Jean-Marc Peutet
Adjoint en charge du développement durable.

COMMISSIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE, FINANCES



Pascale Burnier
Adjointe en charge des ressources humaines et des affaires sociales.

COMMISSIONS PERSONNEL ET AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE, LOGEMENT SOCIAL ET CRÈCHE, COMMUNICATION ET CULTURE, COMITÉS DE QUARTIER ET CITOYENNETÉ



Catherine Mouchet
Conseillère déléguée en charge des affaires scolaires et du service jeunesse.

COMMISSIONS AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE, TRAVAUX, DÉVELOPPEMENT DURABLE, URBANISME, PERSONNEL



Kris Aillaud
Conseiller.

COMMISSION COMMUNICATION ET CULTURE



Bénédicte Donsimoni
Conseillère.

COMMISSIONS TRAVAUX, COMMUNICATION ET CULTURE



Jean Credoz
Conseiller.

COMMISSIONS URBANISME, TRAVAUX



Michaël Wirth
Conseiller.

COMMISSIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE, PLU, URBANISME, AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

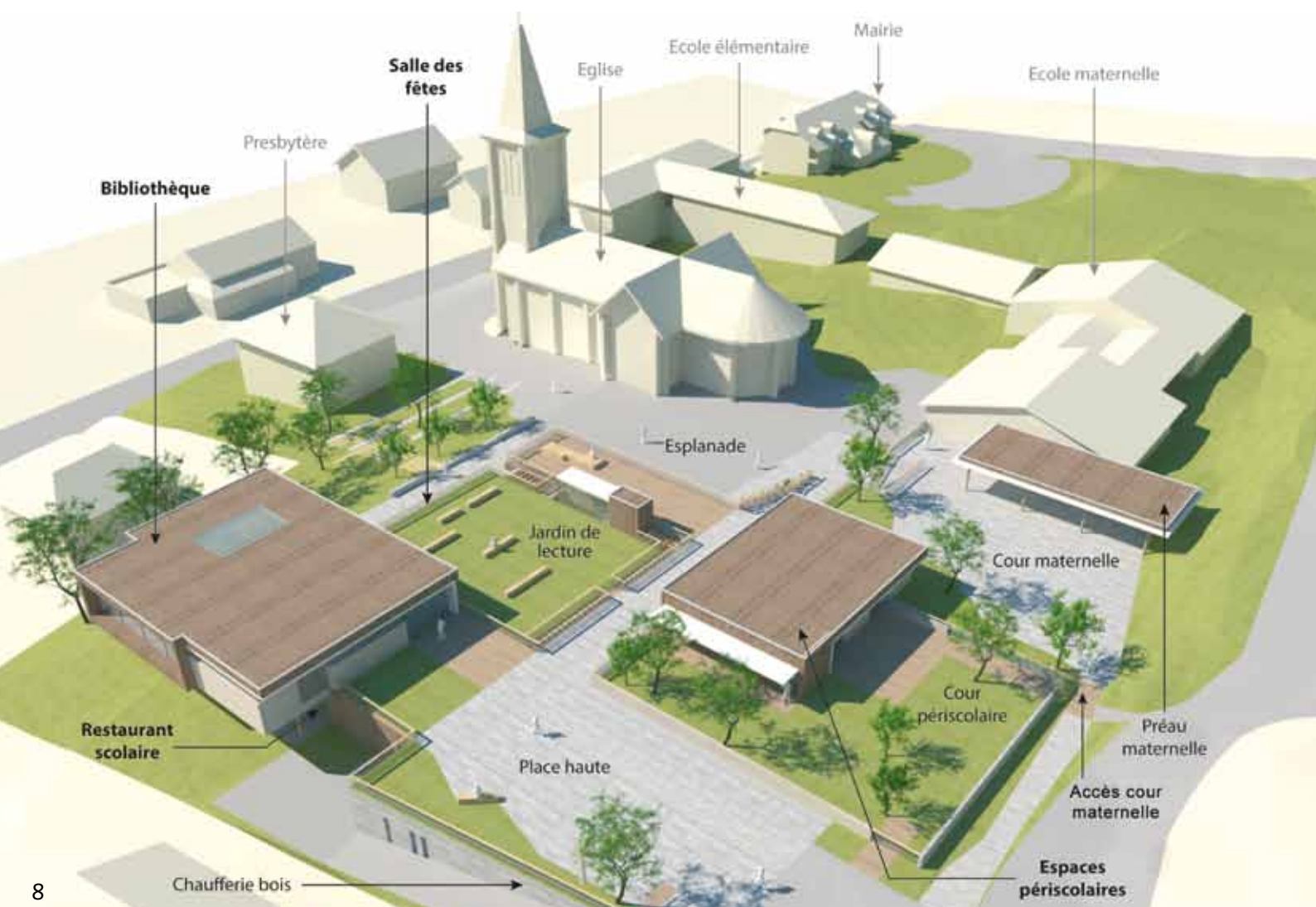


Le futur bâtiment multifonctionnel

Tout en respectant l'identité de notre village, le futur espace multifonctionnel va réinventer une nouvelle centralité par la création de connexions fortes entre les bâtiments existants et ceux à venir : salle des fêtes, restaurant scolaire, club de loisirs et bibliothèque.

Nous vous proposons dans cette publication de rappeler en quelques chiffres ce que sera ce nouvel équipement. Le bâtiment principal, sur deux niveaux, comprendra :

- au niveau inférieur : une salle des fêtes de 386 m², un restaurant scolaire de 310 m² et un espace commun aux deux salles de 174 m². Une cloison amovible phonique scindera les deux salles, ce qui permettra de disposer d'un espace d'environ 696 m² pour de grands évènements. Un espace extérieur de 639 m² sera également aménagé pour permettre d'accéder et de circuler autour de ces deux salles,
- au niveau supérieur : une bibliothèque de 440 m², des locaux de service de 82 m² et espace extérieur de 334 m² aménagé en jardin de lecture offrira la possibilité de lire en extérieur et d'accueillir des animations en plein air.





en quelques chiffres

Un bâtiment indépendant d'une surface de 295 m² accueillera le périscolaire. Le club de loisirs disposera aussi d'un jardin propre de 425 m². Ce jardin sera constitué d'une première partie arborisée, propice aux jeux calmes. La seconde partie sera, quant à elle, traitée en prairie basse de façon à pouvoir exercer toutes sortes d'activités sportives.

Un parking extérieur sera recréé à son emplacement actuel, ainsi que des déposes "minutes" réparties le long de la rue des Ecoles. Egalement dans le cadre du chantier du bâtiment multifonctionnel et de son impact sur la diminution du nombre de places de parking, la municipalité en concertation avec les parents d'élèves a décidé de créer un nouveau parking de 50 places au dessus de la rue des Ecoles, coté mairie.

L'ensemble sera chauffé par une chaufferie bois prévue pour le raccordement futur de tous les bâtiments communaux de la périphérie : mairie, écoles, église et cure.

Ce projet qui représentera sans nul doute une étape marquante dans la vie de notre commune devrait avoisiner les 5 000 000 € HT.

Après plusieurs années de réflexions et d'études, la phase d'exécution est enfin arrivée. Les travaux de dévoiement des câbles électriques, téléphone, conduites d'eau potable qui traversaient la parcelle ont été entrepris durant le mois de septembre. Les travaux de terrassement proprement dits ont pu débuter le 13 octobre (sous la pluie !). Le maçon a installé la grue et toute son installation de chantier durant la dernière quinzaine d'octobre.

Le planning général prévoit l'achèvement du bâtiment périscolaire pour la rentrée scolaire 2015 et tous les autres espaces, salle des fêtes, restaurant scolaire, bibliothèque pour début 2016. Il faut espérer que nous aurons deux hivers un peu cléments pour parvenir à respecter ces délais un peu tendus.

Nous sommes conscients que ce chantier va apporter beaucoup de nuisances pour les accès aux écoles, à l'église et à la mairie. C'est pourquoi nous remercions la population de faire preuve de patience et de compréhension durant cette période. ■

Claude Schneider



La révision générale n°3 du PLU

La révision n°3 du PLU a été engagée lors du conseil municipal du 19 mars 2012.

La commune a alors lancé un marché public pour choisir le bureau d'études qui va l'accompagner dans la démarche de révision générale.

C'est le cabinet Lemaire, Espaces et Mutations qui a été retenu.

La première réunion avec le cabinet d'urbanisme a eu lieu en septembre 2012.

Une révision générale se présente en 3 phases :

première phase :

diagnostic territorial

Ce diagnostic doit permettre de faire un état des lieux et de mettre en lumière les enjeux du territoire ; il doit intégrer les évolutions importantes de la commune, notamment avec sa participation à Annemasse-Les Voirons Agglomération.

Des réunions avec la commission PLU, le cabinet d'urbanisme et les personnes publiques associées se sont échelonnées d'octobre 2012 à février 2013 ; puis la synthèse du diagnostic territorial a été présentée devant le conseil municipal le 4 mars 2013.

La première réunion publique de concertation pour présenter la synthèse du diagnostic territorial a eu lieu le 4 avril 2013.

Toutes les informations concernant la révision générale n°3 du PLU peuvent être consultées sur le site internet dédié, à l'adresse suivante : <http://www.plu.saint-cergues.fr>. Un livre-blanc/registre est disponible à l'accueil de la mairie, aux jours et heures d'ouvertures.

Depuis le début de la révision, vous trouverez dans toutes les publications de la mairie un article sur le PLU. Cela va du bulletin municipal, en passant par le point sur Saint-Cergues et le cahier de Saint-Cergues.

deuxième phase :

Projet d'Aménagement et de Développement Durable, appelé PADD

Ce document fixe les orientations générales en matières sociales, économiques et environnementales.

Les réunions ont eu lieu d'avril 2013 à octobre 2013 ; la synthèse du PADD a été présentée au conseil municipal le 18 novembre 2013.

La deuxième réunion publique de concertation pour présenter la synthèse du PADD a eu lieu le 25 novembre 2013.



troisième phase :

diagnostic territorial

Les réunions ont commencé en fin d'année 2013, avec une trêve pour cause d'élections municipales. Depuis le mois d'avril 2014, les travaux ont repris avec une nouvelle commission du PLU. Lorsque le plan de zonage, le règlement et les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) seront validés, le conseil municipal débattera sur les orientations du PADD.

La troisième réunion publique pour présenter le projet du PLU sera organisée dans l'année 2015.

Le conseil municipal sera invité à voter l'arrêt du projet de PLU, puis suivra une enquête publique qui donnera à chacun l'occasion de s'exprimer avant l'approbation et la mise en œuvre de ce nouveau document d'urbanisme. ■

Danielle Cottet

La commission d'urbanisme

Depuis le premier janvier 2014, c'est le service mutualisé d'Annemasse-Les Voirons Agglomération qui assure l'instruction de toutes les demandes d'urbanisme de la commune.

Cela concerne les permis de construire, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme, les permis d'aménager, les permis de démolir ainsi que toutes les conformités de fin de travaux.

Le désengagement de l'état a un coût pour la collectivité puisque ce coût est passé de la gratuité à 44 000 € pour 2014, prix qui est revalorisé tous les ans en fonction du nombre d'actes.

Parmi les 8 communes d'Annemasse Agglo qui ont adhéré à ce service, la commune de Saint-Cergues est la 2^e après Annemasse en nombre d'actes.

Pour les pétitionnaires, cela ne change rien puisque la mairie reste le guichet d'accueil.

Tous les travaux doivent faire l'objet d'une demande d'urbanisme. Cela concerne les constructions neuves, les démolitions, les demandes de lotissements mais également les garages, les abris de jardins, les réfections de façades ou de toitures, les poses de fenêtres de toit, les piscines, les abris piscines, les grillages, les murs, les panneaux photovoltaïques ou solaires, les enrochements, les remblais... Cette liste n'est pas exhaustive.

Ne pas hésiter à venir en mairie rencontrer :

- Mme Cottet, l'adjointe en charge de l'aménagement du territoire qui assure des permanences en mairie le jeudi de 16h30 à 17h30 sur rendez-vous,
- Mme Bellucci, l'instructrice référente du service mutualisé pour la commune qui est présente en mairie le jeudi après-midi sur rendez-vous de 13h30 à 17h,
- M. Villot, l'architecte conseil du CAUE qui peut donner un avis sur une demande d'urbanisme dans le cas d'une construction neuve ou d'une rénovation sur rendez-vous en mairie.

La commission d'urbanisme se réunit tous les premiers et troisièmes lundis du mois pour donner un avis sur les demandes d'urbanisme en présence de Mme Catherine Bellucci. ■

Danielle Cottet

Les nouvelles constructions au 21 octobre 2014

Années	Certificats d'urbanismes déposés	Permis de construire déposés	Permis de construire modificatifs*	Déclarations préalables	Permis d'aménager
2006	15 dont 1 CU (b)	36	13	20	
2007	17 dont 9 CU (b)	16	8	76	
2008	68 dont 8 CU (b)	18	6	85	
2009	85 dont 9 CU(b)	27	8	77	
2010	117 dont 7 CU (b)	43	6	107	
2011	82 dont 4 CU (b)	43	10	75	
2012	131 dont 10 CU (b)	25	24	97	3
2013	114 dont 7 CU(b)	28	16	95	4
2014	85 dont 5 CU(b)	31	10	54	

* dont 3 PC initiaux déposés en 2014

Certificats d'urbanisme

• Irrecevables	2
• En attente	5
• Positifs	77
• Négatifs	1

Permis de construire déposés

• Déposés	31
• Accordés	16
• Refusés	7
• Annulés	0
• Rejet tacite	0
• En attente	8

Déclarations préalables

• Déposées	70
• Prescription	54
• Opposition	11
• Sans suite	0
• Annulées	1
• Rejet tacite	0
• En attente	13
• Sursis à statuer	1

Permis de construire modificatifs

• Déposés	10
• Accordés	7
• Refusés	0
• Annulés	0
• Rejet tacite	0
• En attente	2

Permis d'aménager

• Déposés	0
• Accordés	0
• Refusés	0
• Annulés	0
• Rejet tacite	0
• En attente	0



Les travaux

Borings

Engagés depuis l'automne 2013, les travaux d'assainissement, eaux pluviales et potables ainsi que la réfection totale des enrobés, ont pris fin en septembre 2014. Le coût pour la commune, s'est élevé à 33 000 € HT au lieu de 18 000 € HT initialement prévu. La fin de ce chantier marque une longue période de travaux de ce type engagés aux 4 coins de la commune depuis 2009 et qui ont permis de considérablement rattraper le retard dans ce domaine.

Divers travaux de voirie

Hormis l'entretien courant de notre voirie communale, des travaux plus importants ont été engagés cette année.

Pour citer les principaux :

- la route des Bois Davaud a été reprise et élargie sur son tronçon du carrefour de la Vy de l'Eau jusqu'au "S" avant le 2^e tronçon en direction du monument aux Morts des Bois Davaud,
- une cunette a été créée le long de la partie haute de la route du Bois Jaillot, particulièrement pentue et dépourvue de canalisation d'eau pluviale entraînant des inondations chez les riverains,



Ruisseau du Laconet

Le Laconet est un ruisseau qui prend sa source au-dessus de Chez Allamand et qui se jette dans celui de la Fondue. Lors d'importantes chutes de pluie en janvier 2012, l'écoulement du ruisseau était rendu impossible au niveau de l'entonnement du busage situé sur la propriété "Les Glycines". De ce fait, le ruisseau est sorti de son lit, a traversé la propriété, la route de la cave aux Fées et a inondé le garage des Voirons situé en aval de cette route. La commune s'est trouvée dans l'obligation de faire le nécessaire pour éviter de futurs débordements. Le coût de ces travaux s'est élevé à 11 925 € HT.

- des travaux ont été réalisés sur la route des Dombres au niveau du pont du Panfonnex où des ruissellements étaient régulièrement constatés rendant ainsi la route glissante en période hivernale,
- le dévoisement sur la RD1 de Monniaz en direction de Machilly, a été revu et adouci tout en maintenant son objectif de ralentisseur à l'entrée du hameau,
- des travaux ont enfin été entrepris à l'intersection de la route des Tattes et celle de Vers Bosson où il a fallu purger et refaire la structure.

SOCIÉTÉ ELECTRO-MÉCANIQUE DU GENEVOIS
S.E.M.G.
EQUIPEMENTS ELECTRO-MÉCANIQUES
HYDRO-ELECTRIQUES
TRAITEMENT DES EAUX
ETUDES INDUSTRIELLES
AUTOMATISMES - TÉLESURVEILLANCE
45, route des Tattes - 74580 VIRY
Tél. 04 50 04 74 02 - Fax 04 50 04 87 32

CHEMINÉES ROHART Distributeur Chazelles
CREATIONS PERSONNALISÉES
CHEMINÉES BIO-ÉTHANOL
FOYERS FERMÉS
POÊLES - CUISINIÈRES
BARBECUES
LES VOUARDS NORDS SAINT CERGUES
TÉL. 04 50 85 25 70 FAX 04 50 82 03 15



Mise en place du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie Extérieure)

En 2012, un diagnostic a été réalisé, par une société spécialisée, sur l'ensemble de la commune pour établir un bilan sur la mise en accessibilité de la voirie extérieure, des aménagements publics et des établissements publics. En automne 2014, les premiers travaux ont été engagés et ont consisté à poser des nez de marche ainsi que des bandes podotactiles sur les escaliers communaux (accès de la mairie, de l'école maternelle) et les bâtiments communaux (mairie, MJC).

Cabinet des médecins

Malgré l'absence de médecin durant quelques mois à la suite du départ en retraite du docteur Sonnet, la commune a su réagir en saisissant l'opportunité d'acheter une arcade en plein centre bourg. Après un délai de plusieurs mois nécessaire aux demandes d'autorisation d'aménagement des locaux, des travaux ont été réalisés la dernière semaine d'octobre afin de pouvoir recevoir des personnes à mobilité réduite. A cette occasion, un deuxième cabinet pour un second généraliste a également été créé.



Mode doux sur la route des Allobroges

Présentés dans notre dernier "Cahier de Saint-Cergues" les travaux d'aménagement de mode doux sur le secteur allant des Barraques à la Rue de la Croix de Terret, ne débuteront qu'au printemps 2015. Des négociations d'emprises foncières (bas-côtés actuels de la voirie) étant nécessaires et le coût global de l'opération étant supérieur à nos estimations précédentes.

Robert Bosson

Comptoir des idées

Votre courtier en achat d'impression

Contact : Agnès COUTURIER
agnes@comptoir-des-idees.fr
Portable 06 80 03 67 40
Standard 04 76 75 14 70
26, rue de l'Europe - 38640 Claix
www.comptoir-des-idees.fr

Suivez-nous sur Facebook

IMPRESSION NUMERIQUE
IMPRESSION OFFSET
IMPRESSION ROTATIVE



Les finances

Voici venu le moment pour nous de vous rendre compte des événements qui ont marqué ces neuf premiers mois de l'année 2014.

Fonctionnement

Prévision **4 338 174,80 €**

Réalisation **2 343 582,75 €**

- Charges à caractère général (eau, électricité, assurances, honoraires...) : **825 811,83 €**
- Charges de personnel : **912 339,11 €**
- Autres charges de gestion courante (cotisations intercommunales, subventions versées, Indemnités) : **432 164,49 €**
- Charges financières (intérêts des emprunts) : **169 425,32 €**
- Charges exceptionnelles : **3 842,00 €**

Investissement

Prévision **5 758 086,63 €**

Réalisation **1 359 909,10 €**

- Emprunts remboursement du capital : **366 472,67 €**
- Immobilisations incorporelles (frais d'études, d'insertions, licences, brevets...) : **144 159,75 €**
- Immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et réseaux) : **518 648 €**

Dans la section d'investissement, nous constatons une différence importante entre prévision et réalisation. En effet, nous avons prévu une dépense de plus de 2 000 000 € pour le nouvel équipement multifonctionnel qui ne sera mise en recouvrement qu'en 2015.

En ce qui concerne les recettes de nos deux sections qui ne seront connues qu'en fin d'année nous vous ferons un point précis début 2015 à réception de nos comptes de gestion approuvés par la trésorerie.

A vous toutes et tous, habitants de Saint-Cergues, ainsi qu'à vos proches, nous souhaitons une très bonne fin d'année et une merveilleuse année 2015. ■

La Commission finances et budget.

Communiquez sans budget !



Votre site internet personnalisé avec référencement naturel et management des réseaux sociaux à partir de **199€/mois**.

connivence

PRINT
CREATIVE
& DIGITAL
FRIENDLY

26, rue de l'Europe
38640 Claix
Tél. 04 76 75 14 70
www.agence-connivence.fr

CONTACT
LAURENT MENGIN



Les tarifs du cimetière

les concessions	Les tarifs		Dates de délibérations du Conseil Municipal	Prix par année et par défunt	
	15 ans	30 ans		15 ans	30 ans
Concessions 2 places 2 m ²	200 €	300 €	14 décembre 2009	6,67 €	5,00 €
Concessions 3 places 2 m ²	300 €	450 €	07 mars 2011	6,67 €	5,00 €
Caveaux 2 places		1 595 €	11 juillet 2011		26,58 €
Caveaux 3 places		2 100 €	11 juillet 2011		23,33 €
Columbarium 2 places	400 €	600 €	14 décembre 2009	13,33 €	10,00 €
Cavernes 4 places	800 €	1 200 €	04 avril 2011	13,33 €	10,00 €

**ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
ÉBÉNISTERIE**

DELETRAZ

www.atelier-deletraz.com

BUREAU D'ÉTUDE	ATELIERS
26 quai Gustave Ador 1207 GENÈVE 0041 22 721 01 50	1127 route de Moniaz 74140 SAINT-CERQUES 033 (0)4 50 43 52 65

Boulangerie Pâtisserie
«Au Bon Plaisir»

74140 st-Cergues
Tél. 04 50 43 51 12

a.JACQUARD

415, Route des Veuards - 74140 Saint-Cergues - Tél +33 (0)4 50 43 52 66
Fax +33 (0)4 50 43 52 28 - www.ajacquard.com - info@ajacquard.com



L'environnement

Réhabilitation du verger des Verdans

Au cours de ces dernières années, la commune a fait l'acquisition de quatre vergers afin de promouvoir l'entretien raisonné ainsi que la sauvegarde des vieilles variétés d'arbres fruitiers. C'est dans ce cadre que le verger des Verdans (route des Tattes) a été entièrement réhabilité en 2014 par les "brigades vertes". Taille, débroussaillage, pose d'une clôture, les brigades ont œuvré à la préparation d'un pâturage qui accueillera à terme plusieurs moutons et chèvres. Deux mares pédagogiques ont également été restaurées. Le verger accueille aussi plusieurs vieilles espèces de poiriers (maude, curé, loup) dont le développement est encourageant. La préservation de ces variétés d'arbres qui tendent à disparaître est essentielle à la transmission d'un patrimoine riche aux générations futures. Si vous possédez ou connaissez un ancien verger à céder à la commune, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Plantation de chênes route de la Gare

Dans le cadre de sa politique environnementale, la commune a démarré, il y a un an, un programme de plantation d'arbres au bord des routes. Après la route de la Chapelle, c'est cette année le bord de la route de la Gare (croisement route du Bourgeau jusqu'au Château de Neydens) qui a vu la plantation de 11 chênes. Outre le fait de conserver une cohérence paysagère sur l'ensemble de la commune, ombrager les bords de routes contribue à lutter contre le réchauffement climatique en abaissant de manière significative la température du bitume. L'impact visuel n'est pas non plus neutre puisque végétaliser ces parcelles permet de rendre des axes routiers très fréquentés plus agréables pour les habitants. En effet, quoi de plus plaisant que de se promener sur les routes et les chemins de nos campagnes, ombragés par de beaux chênes ou d'autres belles variétés d'arbres d'ornement.



Valorisation d'un site de dépôt d'ordure sauvage

Le long de la route de la Marlot, en amont du pont du chemin de fer, une parcelle a été transformée en véritable lieu de dépôt sauvage d'ordures. Des débris ménagers et des déchets végétaux ont été retrouvés sur plus de 80 mètres. Par conséquent, les brigades vertes ont entrepris un nettoyage global du site et en ont profité pour traiter la renouée du Japon. Le périmètre sera désormais protégé par un fossé afin d'interdire l'accès aux véhicules qui avaient pris l'habitude de venir déverser leurs ordures. Afin de revaloriser ce site, une haie indigène sera plantée courant 2015 et des panneaux de sensibilisation vont être installés. Ce type d'opération sera renouvelé à chaque fois qu'un point de dépôt sauvage de déchets sera identifié sur le territoire communal. ■



Jean-Marc Peutet



ROGUET
PAYSAGE PISCINE

AMENAGEMENTS ENTRETIEN PISCINE SPA SAUNA

www.roguet.fr • contact@roguet.fr

Siège social 849, route de Loëx 74380 BONNE T. 04.50.39.21.55

Magasin Piscine RN 206 157, route des Vouards 74140 ST-CERGUES T. 04.50.43.50.05





Le comités de quartier

Lundi 6 octobre 2014 s'est tenue une réunion à 19h en présence de la municipalité et des responsables de quartiers.

Divers sujets ont été abordés (travaux de la 2x2 voies, éclairage public, travaux dans la commune, vitesse, stationnement, sapins de Noël...).

En début d'année 2015, nous vous communiquerons la date de la prochaine réunion, en salle multimédia, en présence des Saint-Cerguois. Ci-contre nous vous indiquons les coordonnées des responsables de quartiers. Vous pouvez leur faire part de vos remarques, suggestions, propositions ou tout autre idée afin d'améliorer le mieux vivre ensemble. ■

Evelyne Février



Saint-Cergues fête Noël

Après un très réussi spectacle de magie, une autre surprise attendait les écoliers autour d'un buffet de Noël agrémenté des gâteaux préparés par les enfants et les parents de la commune. Chaque enfant a également reçu un sachet de friandises, remis par le Père Noël accompagné de sa hotte. Nous souhaitons un joyeux Noël à tous les enfants de Saint-Cergues ainsi qu'à toute leur famille. ■

Evelyne Février





Correspondants des quartiers 2014

Quartier 1

Evelyne Février

04 50 94 67 28

evelyne.fevrier@saint-cergues.fr

Yves Delhaye

04 50 43 52 59

Valérie Leone De Magistris

04 50 43 50 44

leonemagistrisv@gmail.com

Guy Payraud

04 50 43 50 29

Quartier 2

Christine Dusothoit

04 50 38 19 96

kristin257@orange.fr

Roland Mugnier

04 50 87 29 43

Gaston Baratay

04 50 43 51 18

Robert Carli

04 50 43-52-01

Robert Briffaud

04 50 43 54 59

Quartier 3

Delphine Plasson

04 50 43 07 61

flololomati4@hotmail.com

Béatrice Mogenier

04 50 38 18 34

beatrice.mogenier@wanadoo.fr

Christophe Humblot

06 74 05 21 20

Chhu1@wanadoo.fr

Quartier 4

Daniel Richard

04 50 43 56 26

Dan.richard@orange.fr

Daniel Metz

04 50 43 58 95

La chasse aux œufs

Toujours aussi nombreux, les parents et les enfants ont parcouru les chemins et les champs le long de la Chapelle à la recherche des œufs. Les enfants ont également participé à un concours dont le but était de décorer un œuf dur. Les trois premiers sélectionnés ont reçu un bon cadeau et tous les enfants un œuf en chocolat. Nous vous donnons rendez-vous le 4 avril 2015 pour une nouvelle chasse aux œufs pleine de surprise chocolatée ! ■

Evelyne Février





Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ont été créés par un décret de novembre 1953 qui portait réforme des lois d'assistance.

Les CCAS résultent de la fusion des anciens Bureaux de Bienfaisance et des Bureaux d'Assistance qui avaient été créés en 1796 et 1823. Autrefois appelé Bureau d'Aide Sociale une loi de 1986 a substitué le nom de Centre Communal d'Action Sociale à l'ancienne dénomination.

Le CCAS est un organisme distinct de la mairie. C'est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire,
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une liberté d'intervention,
- l'animation des activités sociales.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social.

Il assure différentes missions directement orientées vers la population. Ses compétences s'exercent uniquement sur le seul territoire de la commune. Il a une autonomie de gestion, même s'il est rattaché à une collectivité territoriale.

Pour remplir la tâche qui lui est impartie, le CCAS dispose d'un organe de gestion : le Conseil d'Administration, et de moyens propres.

Le Conseil d'Administration nouvellement élu est composé de la manière suivante :

- président : le maire, Gabriel Doublet,
- vice-président : élu lors de la première séance, Pascale Burnier,
- 8 membres élus par le Conseil municipal en son sein : Marie-Christine Balsat, Alain Baratay, Pascale Burnier, Evelyne Février, Danielle Cottet, Catherine Mouchet, Françoise Mouchet, Fanny Soufflet,
- 8 membres nommés par le maire dont des représentants des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la famille, des personnes âgées, des personnes handicapées : Christine Belluzzo, Dominique Bosson, Antoine Martin, Marie-Thérèse Mira, Marie-Josèphe Perrissin-Fabert, Jacques Richner, Michèle Szucs, Jean Viguier.

Le Conseil d'Administration gère le Centre Communal d'Action Sociale. Il est habilité à prendre des délibérations. Il vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision et émet son avis sur les demandes d'aide sociale facultative.

Le CCAS dispose d'un budget autonome. Ses ressources de financement sont principalement la subvention communale, les dons et legs, les ressources liées aux services et aux actions créés et gérés par lui.



Conformément au code général des impôts (CGI) :

- le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant* (article 200 du CGI),
- les dons effectués au CCAS sont également déductibles pour les entreprises (mécénat social) à hauteur de 60 % des versements* (article 238 bis du CGI).

* Les montants des versements retenus peuvent être limités.

Les manifestations

Le repas des aînés, les colis de Noël

Le repas des aînés a lieu chaque année au mois de janvier. Il est organisé pour les personnes âgées de plus de 70 ans. En moyenne 150 repas sont servis ce jour là par les membres du CCAS. L'après-midi dansant est animée par Sandrine et David et la journée se termine par le tirage de la tombola. Pour les personnes ne pouvant ou ne désirant pas venir au repas, un colis est apporté au domicile ou en maison de retraite. Cette année ce sont près de 115 colis qui ont été distribués.

La fête des mères

*"Symbole d'amour et persévérance
Oubli de soi et patience
Une maman c'est un cadeau du ciel
Ses baisers sont doux comme le miel"*

Mettre les mamans à l'honneur. Les remercier pour tout ce temps qu'elles nous consacrent. Elles étaient encore très nombreuses à se retrouver autour du verre de l'amitié. Cette année c'est l'association "Country Attitude" qui est venue avec entrain animer cette manifestation. Merci pour leurs démonstrations.

Le Club Joie de Vivre

Depuis début septembre, le CCAS a repris l'animation des activités du Club Joie de Vivre suite à la dissolution de l'association. Les réunions ont lieu trois jeudis après-midi par mois à la Maison des Sœurs et une première promenade a déjà été organisée, à Gruyère, au mois d'octobre.

Le saviez-vous ?

Le CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier d'un avantage fiscal. En effet, les dons consentis à certains organismes d'intérêt général à but non lucratif et à certaines associations d'utilité publique ouvrent droit à une réduction d'impôt. Le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social. ■

Pascale Burnier



Le concours des maisons fleuries

un rendez-vous automnal attendu !

La remise des récompenses du Concours des maisons fleuries est un classique du calendrier toujours très suivi.

C'est une tradition que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurrissent notre quotidien et font de Saint-Cergues un village où il fait bon vivre. L'aspect de notre commune est une préoccupation permanente pour les élus que nous sommes, en toute saison. Le fait qu'il soit attractif et accueillant réside essentiellement dans la volonté de ses habitants à mettre de la couleur dans leurs jardins, à leurs fenêtres ou sur leurs balcons.

Une fois de plus, balcons et façades étaient bien fleuris et colorés : géraniums, pétunias, surfinias garnissaient généreusement balcons et jardinières... quant aux potagers le jury a pu admirer de beaux jardins bien entretenus où se côtoyaient légumes et fleurs. Bravo à tous !

Les participants à ce concours se sont retrouvés autour d'un buffet lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée le 9 octobre. Des spécialités italiennes ont régalé les convives et d'élégantes lanternes décorées ont récompensé les lauréats.

Comme de tradition, d'admirables photographies de notre village, prises au gré des saisons ont été présentées mettant en scène cette année les vieilles pierres.

Encore une fois bravo à tous les fervents jardiniers ! La municipalité salue votre participation à l'embellissement de notre village. ■

Catherine Mouchet





L'école autrefois

Lorsque j'ai rencontré Jean-Jacques Lamouille, fils de M. Lamouille, ancien instituteur à Saint-Cergues dans les années 1960, en évoquant nos souvenirs nous avons eu l'idée de reconstituer "une école autrefois".

Jean-Jacques et sa sœur Nelly Brise ayant conservé précieusement les cahiers, la préparation imagée des cours, le globe terrestre, les photos de Noël... Ensemble, nous avons assemblé tous nos trésors pour que cette classe soit authentique et chaleureuse. Les samedi 25 et dimanche 26 octobre 2014 : ouverture de la classe ! Quel succès ! Anciens élèves, instituteurs, parents et écoliers d'aujourd'hui ont évoqué le passé, le présent, comme la conjugaison. Les enfants assis au bureau du maître se sont exercés à l'écriture avec la plume et l'encrier. Il ne manquait que la chaleur du fourneau dont les boulets de charbon trainaient dans la pelle à côté du seau. Je remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cet évènement qui sera reconduit l'an prochain. ■

Evelyne Février



La fête de la **musique**

Saint-Cergues est une commune où l'on sait se réunir ! Plus de 2 000 personnes, toutes générations confondues, se sont réunies samedi 21 juin 2014 pour donner vie à cette quatrième édition de la Fête de la Musique.

L'ambiance bon enfant était, comme chaque année, au rendez-vous de ce festival haut en couleurs qui a commencé au stade de foot dès 19h. Des grillades du Ski Club, en passant par les douceurs sucrées de la Chorale et de Country Attitude jusqu'aux boissons servies par les Bulldogs et l'Harmonie, les associations étaient aux petits soins des chaland. Une occasion de prendre des forces avant de débiter cette soirée qui allait s'enflammer au fil des heures. A 20 heures, le festival s'ouvrait sur les rythmes reggae du groupe Mardjenal.



La Chorale de Saint-Cergues

L'équipe du Ski club

L'équipe de l'harmonie municipale



Une heure plus tard, changement d'atmosphère avec dAvide et les K suspects qui délivrèrent une prestation pleine d'énergie et de poésie autour de chansons franco-italiennes. A 22h et pour la première fois à Saint-Cergues, les musiciens de SOS montaient sur scène. Reprenant les meilleurs tubes du moment, le groupe a réalisé un grand show de près de deux heures, devant une foule chauffée à blanc ! Pour clôturer la soirée, le ciel s'est illuminé avec le traditionnel feu d'artifice qui a émerveillé petits et grands. Rendez-vous l'année prochaine, toujours plus nombreux ! ■



dAvide et les K suspects



Mardjenal



SOS

La mairie recherche actuellement de nouveaux talents musicaux pour la première partie de soirée. Si vous êtes intéressé, contactez directement la mairie au 04 50 43 50 24 ou par mail à l'adresse suivante : evenements@saint-cergues.fr

L'équipe de Country Attitude



L'équipe des Bulldogs



L'ADMR des Voirons



La Journée Citoyenne
de l'Environnement

Voir la vie en vert !

Après une première édition couronnée de succès, la Journée Citoyenne de l'Environnement a fait son grand retour.

Protection du patrimoine naturel et développement d'actions en faveur de l'environnement restent au cœur des engagements de notre commune qui souhaite continuer à s'affirmer comme le poumon vert de l'Agglomération Annemassienne. Afin d'impliquer les citoyens et notamment les enfants autour de ces questionnements fondamentaux, une nouvelle Journée Citoyenne de l'Environnement a été organisée le samedi 5 avril 2014. Ludique et pédagogique, cette journée a réuni plus d'une centaine d'habitants de Saint-Cergues.

Dès 8 heures, les participants de l'opération de nettoyage ont sillonné les différents quartiers de la commune à la recherche de dépôt sauvage de déchets. En tout, ce sont plus de cinq camions remplis d'ordures qui ont été collectés ! A 10 heures, une cinquantaine d'enfants étaient au rendez-vous pour participer à plusieurs activités. Les Accompagnateurs de la Vallée Verte leur ont proposé de partir à la découverte du Foron au cours d'une animation rivière. Le service jeunesse a organisé, quant à lui, un grand jeu ludique sur le thème de l'environnement. Une animation pour s'amuser tout en découvrant la nature et d'où chaque enfant est reparti avec un livre... De retour à midi à la salle de la cantine, enfants et adultes ont pu découvrir de nombreux stands pédagogiques installés pour l'occasion : découverte du fonctionnement du rucher communal, dégustation de plats à base d'espèces végétales locales, sensibilisation au tri sélectif, animation "lecture et jeu" sur le thème de l'environnement... Placée sous le signe de la convivialité, la matinée s'est achevée autour d'un buffet printanier. ■





Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 11 avril 2015 pour une Journée Citoyenne de l'Environnement spéciale puisqu'elle réunira cette année les communes de Saint-Cergues, Machilly et Juvigny.



Nouvelle réforme, pour une nouvelle organisation

Depuis la rentrée scolaire 2013-2014, la commune de Saint-Cergues prend très au sérieux la question des rythmes scolaires.

Très rapidement, un groupe de travail composé d'élus, de responsables de services et des deux directeurs d'école s'est réuni afin d'envisager l'organisation la plus respectueuse pour le rythme de nos enfants et la plus adaptée à notre territoire. Nous avons fait le choix de proposer des temps TAP* suffisamment longs pour permettre des activités éducatives de qualité, tout en alternant ces temps en fonction de nos deux écoles et ainsi assurer aux familles notre capacité de prise en charge. Chaque proposition a ensuite fait l'objet de débats en présence d'élus du conseil municipal, de représentants d'associations et de parents élus aux conseils d'écoles. Un questionnaire a été diffusé auprès des familles afin d'envisager concrètement leurs besoins et de vérifier le bien-fondé de nos propositions. Enfin une réunion publique, où l'ensemble des parents d'élèves était convié, est venue valider notre organisation pour la rentrée scolaire 2014/2015 et déterminer les premiers axes de notre projet éducatif territorial.

Afin de faire face à ces nouveaux temps périscolaires et à son obligation d'accueillir tous les enfants qui le souhaitent, la commune de Saint-Cergues a dû embaucher 2 nouveaux animateurs socio-culturels à temps plein. Il s'agit de Romaric Baron et de Maël Chauveau qui ont intégré les effectifs du service jeunesse depuis la rentrée scolaire 2014. 2 autres contrats spécifiques ont été créés avec l'intervention de Christine

Cufi et Rachel Meynet uniquement sur les temps TAP. Enfin, 2 personnes embauchées par le service scolaire viennent également renforcer le taux d'encadrement des activités TAP à savoir Christelle Pechaubes et Sabrina Fourcade. Aujourd'hui, le service jeunesse compte donc jusqu'à 12 animateurs pour assurer un accueil des enfants en toute sécurité et proposer des animations de qualité en dehors des temps scolaires.



* Temps d'Activités Périscolaire généré par la réforme et à la charge des communes



Les différents temps d'interventions du service jeunesse se répartissent dorénavant de la manière suivante :

Le TAP, pour faire le plein d'activités

Il fonctionne tous les jours de la semaine (sauf le mercredi) de 8h à 9h pour les maternelles et de 15h15 à 16h30 pour les élémentaires. Le programme des maternelles change chaque semaine ! Les enfants, répartis par niveau scolaire, suivent leur animateur référent et découvrent avec lui tous les ateliers proposés le temps d'une période.

En parallèle, 2 ateliers sont proposés toute l'année : musique & arts plastiques. A chaque nouvelle période un groupe différent s'y essaye.

Les élémentaires ont le choix parmi 7 activités par jour (3 du CP au CE1 et 4 du CE2 au CM2). Une fois inscrits sur un atelier, les enfants s'engagent à le suivre chaque semaine et tout au long d'une période.

Pour cette 1^{ère} année de fonctionnement, 3 associations locales viennent faire découvrir leur activité aux enfants une fois par semaine, il s'agit du club de country de Saint-Cergues, de l'école de musique Lannacroche et du Pétanque Club de Machilly.

La Périgolade, avant et après l'école

L'accueil périscolaire ouvre ses portes tous les matins de la semaine de 7h30 à 8h et tous les soirs, à l'exception du mercredi, dès 16h15 et ce jusqu'à 18h30. Afin de garantir le bon déroulement et l'intérêt pédagogique du programme d'animations, les parents ne sont autorisés à récupérer leurs enfants qu'à partir de 18h. Le matin, les enfants des 2 écoles, sont accueillis dans leurs locaux respectifs. Compte tenu du faible temps de prise en charge, les enfants ont la liberté de choisir leurs activités. Le soir, les enfants de maternelle ont le choix entre une activité calme et une activité plus sportive. Les élémentaires peuvent bénéficier chaque soir de 4 propositions : une activité à thème, un temps "à toi de jouer", un espace détente et un atelier aide aux devoirs. Pour ne pas pénaliser les familles et imposer une présence dans nos accueils périscolaires, un départ échelonné d'une demi-heure est organisé gratuitement par l'équipe d'animation. Les parents peuvent ainsi récupérer leur enfant jusqu'à 17h. Passé cette horaire, la présence en périscolaire est obligatoire jusqu'à 18h.

Le club de loisirs, chaque mercredi

Le club de loisirs fonctionne tous les mercredis de 12h à 18h pour les familles qui souhaitent prendre l'option repas et de 13h30 à 18h pour les autres. Il accueille les enfants de 3 à 17 ans et offre un programme d'activités adaptées pour chaque tranche d'âge : les 3-5 ans (de la petite à la grande section), les 6-11 ans (du CP au CM2) et les 12-17 ans (dès la 6^e). Le soir, le départ des enfants s'effectue à partir de 17h.

Le club de loisirs, pendant les vacances

Il fonctionne durant chaque période de vacances scolaires (hormis celle de Noël) de 7h30 à 18h. Il est également destiné aux enfants de 3 à 17 ans. Les stages se déroulent à la semaine mais nous acceptons également les inscriptions à la journée une semaine avant le début de chaque période, sous réserve de places disponibles.

Pour plus d'informations sur l'ensemble de nos services, rendez-vous sur le www.smaje.fr.

Le bureau du service jeunesse, situé à l'étage de la mairie, est également à votre disposition pour toute demande complémentaire.



La bibliothèque municipale

Faites le plein d'actualités littéraires et documentaires dans votre bibliothèque !



Un service gratuit et ouvert à tous

En attendant l'ouverture de la prochaine bibliothèque au sein du bâtiment multifonctionnel, la bibliothèque étoffe ses rayons en diversifiant les genres, les thèmes et les supports. Son équipe reste à votre disposition pour toute suggestion littéraire ou proposition culturelle et artistique.

Suite à la convention de coopération culturelle entre la commune de Saint-Cergues et la ville de Genève, vous pouvez dorénavant emprunter des documents dans diverses bibliothèques de la ville de Genève. N'hésitez plus à venir vous inscrire à la bibliothèque où une attestation vous sera remise !

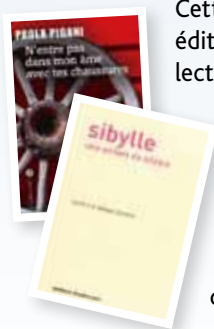
Des animations culturelles et artistiques

Tout au long de l'année, vous pouvez y découvrir des nouveautés, échanger autour des livres lors des apéro-lecture, mais aussi voir des expositions, écouter des conférenciers et des auteurs, jouer à des jeux de société, participer à la Fête de l'environnement...

Les élèves de l'école élémentaire bénéficient ponctuellement de ces animations dont deux classes qui participent aux activités autour de la littérature jeunesse.

Les personnes âgées du Club La Joie de Vivre, quant à elles, profitent du large choix proposé de livres en gros caractères. Ce rayon ainsi que celui des livres-audio sera développé dès 2015.

Cette année, la bibliothèque a participé à la 21^e édition du Prix Lettres frontière en proposant aux lecteurs les dix titres sélectionnés. Les deux lauréates sont Paola Pagani, côté Rhône-Alpes, pour **N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures** et Bettina Stepczynski, côté Suisse, pour **Sybille, une enfant de Silésie**. Au printemps 2015, un des auteurs de cette sélection sera présent parmi nous pour une soirée d'échange littéraire.



Saison culturelle 2014-2015

> Septembre

- Samedi 20 et dimanche 21 : salon de lecture à Couleur(s) d'automne.

> Décembre

- Jeudi 4 : apéro-lecture.
- Samedi 6 : soirée "Poésie musicale" avec Babette Perrin et Rémy Bizzocchi, en collaboration avec l'Université Populaire d'Annemasse-Genévois.

> Janvier

- Vendredi 16 : projection-débat "100 lieux insolites de la Haute-Savoie", en présence de l'auteur, Samuel Maïon-Fontana.



> Février

- Vendredi 13 : soirée jeux.

> Mars

- Jeudi 5 : apéro-lecture.
- Vendredi 13 : rencontre littéraire avec Lorette Nobécourt, auteur de "La clôture des merveilles".

> Avril

- Vendredi 3 : conférence "Développement personnel".
- Vendredi 10 : fête de l'environnement : animation avec les scolaires.

> Mai

- Vendredi 22 : conférence "Résistance entre Voirons et frontière" avec Robert et Simone Amoudruz.

> Juin

- Jeudi 4 : apéro-lecture.
- Vendredi 19 : conférence-débat "Comprendre le Grand Genève".

> Septembre

- Samedi 19 et dimanche 20 : salon de lecture à Couleur(s) d'automne.

> Octobre

- Vendredi 23 : soirée jeux.

> Novembre

- Vendredi 13 : projection-débat "Sur les routes du ciel" (échappée solitaire sur les routes mythiques de la Grande Boucle), en présence du réalisateur Olivier Gaudin.



> Décembre

- Jeudi 3 décembre : apéro-lecture.

Pour chaque animation, l'entrée est gratuite et suivie d'un pot de l'amitié pour prolonger l'échange.

L'équipe de la bibliothèque vous accueille, au 1^{er} étage de la mairie, aux horaires suivants :

- mardi : 16h-18h,
- mercredi : 16h-18h,
- jeudi : 16h-18h,
- vendredi : 16h-18h,
- samedi : 10h-12h.



Renversez les codes avec l'EBAG

L'École des Beaux-Arts du Genevois est un établissement d'enseignement artistique de la Communauté Annemasse-Les Voirons Agglomération.

L'EBAG s'est fixé pour objectif une qualité d'enseignement qui donne à tous les intéressés, quel que soit leur âge, les moyens de développer leur potentiel créatif, dans un esprit d'ouverture. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants possédant une solide formation et une pratique confirmée dans leur domaine. Ces exigences ont permis à l'École des Beaux-Arts du Genevois de trouver sa place dans le paysage artistique et de tisser des liens avec des institutions culturelles et des écoles supérieures d'art de la région. Grâce à ces échanges, les élèves sont incités à porter un regard attentif sur l'actualité artistique transfrontalière et à enrichir ainsi leur approche de la création contemporaine.

Concernant Saint-Cergues, les cours enfants et jeunes ont lieu dans le bâtiment de l'école élémentaire :

Le mardi : 9-10 ans, 17h-19h

Le mercredi : 5-6 ans, 13h30-15h30

7-8 ans, 15h45-17h45

11-13 ans, 18h-20h

BOZARTS, vacances ou l'art de réussir ses vacances

L'école des Beaux-Arts du Genevois élargit sa gamme de propositions, en offrant des ateliers ou des stages sur certaines périodes de vacances scolaires. Imaginer, découvrir, créer, c'est ce que Bozarts vacances propose à tous les jeunes désirant s'initier aux arts plastiques. La diversité des stages à des prix attractifs et la qualité de l'enseignement sont des gages d'une réussite aujourd'hui avérée.

Sculpture, peinture, modelage, stylisme, dessin, informatique... les ateliers Bozarts vacances proposent des activités variées et adaptées à toutes les tranches d'âge de 5 à 15 ans.

Les inscriptions pour les stages Bozarts vacances ont débuté le 1^{er} octobre 2014 et se poursuivront tout le long de l'année scolaire en fonction des places disponibles. Attention : vous pouvez vous inscrire pour les stages de chaque période de l'année scolaire 2014-2015 dès l'ouverture des inscriptions.



Renseignements 45, rue de la Libération - 74 240 Gaillard
Tél. 04 50 37 21 89 - Fax 04 50 38 43 10
ebag@annemasse-agglo.fr
www.ebag.annemasse-agglo.fr

Accueil du public Lundi 14h/19h
Mardi 14h/17h
Mercredi 9h/12h et 14h/17h
Jeudi 14h/17h

Fermé le vendredi et pendant les vacances scolaires



Infos frontaliers

Depuis 1973, en vue de régler la situation fiscale des frontaliers, des accords ont été passés entre la France et la Suisse.

Ces accords organisent, en contrepartie de l'imposition des revenus des travailleurs frontaliers à Genève, une compensation financière au profit des communes françaises sous forme d'une rétrocession d'une partie des impôts ainsi perçus. Cette compensation est proportionnelle au nombre de travailleurs frontaliers déclarés.

Dans le cadre de la répartition des fonds Genevois, le Conseil Général a alloué la somme de 833 129 € à la commune pour les 812 frontaliers recensés en 2013. Cette somme n'intervient pas dans les frais de fonctionnement de la commune. Elle est intégralement allouée aux investissements. Elle permet notamment de disposer d'un budget plus conséquent afin d'investir dans la création d'équipements publics (infrastructures, projets de mobilité...). Elle est donc essentielle pour notre commune. La dotation peut être encore plus importante si l'ensemble des frontaliers de notre commune se fait recenser. Nous vous rappelons que ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition. ■

Jean-Marc Peudet

Faites-vous recenser !

Vous êtes domiciliés à Saint-Cergues et vous travaillez dans le canton de Genève. Vous êtes français, suisse, de double nationalité ou membre de l'UE. Faites-vous recenser !

Pour plus d'informations, prenez contact auprès de la mairie au 04 50 43 50 24 ou par courriel à mairie@saint-cergues.fr



Lavy Fleurs
PRODUCTEUR
Ouvert toute l'année
1272, rue des Allobroges
74140 St-CERGUES (VOIE RAPIDE)
Tél. 04 50 94 62 32
Tél. 04 50 43 50 77
Fax : 04 50 94 63 79
lavy.fleurs@orange.fr



**Boucherie
Charcuterie
Traiteur**
ICART Fils
sur commande, plats cuisinés, banquets, repas de famille
74140 Saint-Cergues
Tél. 04 50 43 53 54

Etat civil

Naissances

Date	Prénoms	Nom	Lieu
24/11/13	Aaron	Ruppen	Contamine-sur-Arve
28/11/13	Mia Sylvie	Husson	Thonon-les-Bains
05/12/13	Axel Tiago	Da Silva	Contamine-sur-Arve
20/12/13	Soen Liam	Dornier	Annemasse
24/12/13	Loris André Daniel	Delayen	Contamine-sur-Arve
24/12/13	Rayan	Kailani	Contamine-sur-Arve
29/12/13	Lilou Juliette Bruna	Vidonne	Contamine-sur-Arve
13/01/14	Timéo Charles Joël	Bouvier	Annemasse
15/01/14	Angele	Ribaudo	Annemasse
16/01/14	Lucas Franck Marie	Castro	Annemasse
25/01/14	Dévin	Senecot	Contamine-sur-Arve
19/02/14	Alessio Kiko	Alonso Regnier	Thonon-les-Bains
28/02/14	Wendy Sylvette Angèle	Mejan	Contamine-sur-Arve
15/03/14	Mia Zuzanna	Bénard	Genève
21/03/14	Julia	Ruiz	Thonon-les-Bains
28/03/14	Zoé	Venant	Contamine-sur-Arve
31/03/14	Maël Pascal	Descombes	Contamine-sur-Arve
07/05/14	Jules	Vionnet Servant	Contamine-sur-Arve
18/05/14	Zakarya Youssef Iless	Berkani	Contamine-sur-Arve
04/06/14	Gaëtan Pierre Jean	Grandgirard	Thonon-les-Bains
13/06/14	Paul	Balsat	Thonon-les-Bains
16/06/14	Léna Odette Mélanie	Poirier	Annemasse
25/06/14	Lésia Denise Stella	Fevrier Corre	Annemasse
03/07/14	Loup	Prefgernigg Ruffinoni	Contamine-sur-Arve
09/07/14	Manoé Philippe Bernard	Dujon	Annemasse
15/07/14	Célia Marie	Douchi	Annemasse
06/07/14	Gaël Samuel	Beer	Genève
23/07/14	Hanaé	Briffaud	Contamine-sur-Arve
23/07/14	Micah Pierre Abel	Guberti	Bron
26/07/14	Mathis Michel	Gueguen Le Roy	Cavaillon
27/07/14	Léonie Albertine Gisèle	Isabella	Annemasse
28/07/14	Hasan Muzaffer Adil	Derecicek	Contamine-sur-Arve
01/08/14	Violette Alice Marie	De La Chapelle	Annemasse
04/08/14	Clara	Ribaudo	Contamine-sur-Arve
23/08/14	Mélina	Jung Queijo	Contamine-sur-Arve
23/08/14	Léon Aley	Leclercq	Contamine-sur-Arve
27/08/14	Enzo Claude Vincent	Manzi	Contamine-sur-Arve
30/08/14	Lana Ernestine	Tarot	Thonon-les-Bains
11/09/14	Gaspard Jean Lucien	Siret	Contamine-sur-Arve
25/09/14	Florent Paul Dorindo	Alborini	Annemasse
17/10/14	Jeanne Lina	Doublet	Annemasse

Mariages

Date	Prénoms Nom (épouse)	Prénoms Nom (époux)
30/11/13	Noëlle Jacquier	Laurent André Oscar Soligny
05/04/14	Viviane Christine Michel	Marcel Raimondo
10/05/14	Tiphonie Nathalie Husson	Jérémy Nicolas Grossin
17/05/14	Nadine Fernandez	Patrice Serge Beguin
07/06/14	Kerime Ertürk	Satilmis Dogrulmaz
07/06/14	Laurine Mélanie Steimer	Steve Jean Fattier
05/07/14	Karla Jeanette Vargas Goad	Matthieu Pierre Christ Franck Ménier
26/07/14	Mélanie Marie-Christine Boidin	Claudio Stéphane Gelindo Maso
06/09/14	Marie Chantal Marie-Thérèse Fantin	Corentin Grégoire Rouillon
09/09/14	Carine Josserand	Lydia Jageneau
27/09/14	Céline Bouquereau	Jérôme René Marie Garcin
29/09/14	Thi Le Pham	Vinh-Hanh Analia Diep
18/10/14	Laetitia Nicole Nicolas	Adrien Jonathan Ulrich Blaevoet

Décès

Date	Prénoms Nom	Lieu
08/11/13	Edith Léone Pochat née Revault	La Tour
18/12/13	Marie Françoise Thérèse Robbez-Masson née Maulet	Contamine-sur-Arve
13/01/14	Jean-Jacques Elie Herbet	Contamine-sur-Arve
17/01/14	Naget Zaoui	Saint-Cergues
26/02/14	Marguerite Marie Louise Vaudaux née Meynet	Bron
27/02/14	Cécile Louise Baud née Detraz	Ambilly
17/03/14	Bruna Schnyder née Toscano	Contamine-sur-Arve
28/04/14	Marie Henriette Lasne née Pfander	Saint-Cergues
16/07/14	Gilbert Paul Buzon	Annemasse
24/08/14	Bernard Yves Garcin	Paray-le-Monial
23/09/14	Stéphanie Marie Sophie Muller	Contamine-sur-Arve
25/10/14	Marie-Louise Gaudet née Burnet	Bonneville
01/11/14	Marcelle Tardy née Raphoz	Contamine-sur-Arve

Le SIDEFAGE est un syndicat intercommunal de gestion des déchets ménagers basé à Bellegarde sur Valserine. Il traite les déchets de 150 communes réparties dans l'Ain et la Haute-Savoie, soit près de 360 000 habitants. Ce dernier collecte les bouteilles et pots en verre, le papier, les cartonnettes, les bouteilles plastiques et les emballages métalliques afin qu'ils soient recyclés.

Le tri, oui... mais pas n'importe comment !

Depuis plusieurs mois, un problème récurrent est constaté par l'entreprise Excoffier qui collecte les conteneurs de tri pour le SIDEFAGE au Point d'Apport Volontaire (semi-enterré) devant la déchetterie de Saint-Cergues, route de la Vy d'Eau.



Une quinzaine de bouteilles de verre est régulièrement déposée dans le conteneur des bouteilles plastiques et des emballages métalliques.

Cette erreur de conteneur peut poser plusieurs problèmes :

- le **camion de collecte risque d'être cassé** lors de la compaction des déchets (le verre ne pouvant pas être compacté, comme l'est le plastique),
- le verre cassé lors de la compaction présente des **risques de sécurité** pour les machines et les personnes en centre de tri,
- la présence de verre dans le plastique peut engendrer des **problèmes de qualité en centre de tri** (erreur de filière, refus de tri...),
- une mauvaise qualité du tri **pénalise la commune au niveau des subventions** attribuées par le SIDEFAGE.

Cette erreur de tri n'est peut-être pas volontaire, mais due à un changement d'emplacement des conteneurs à verre avec ceux des bouteilles plastiques et emballages métalliques, il y a quelques années. Cependant, elle n'est pas dépourvue de conséquences.



Communication ponctuelle sur le PAV de la déchetterie

Conseils : regardez bien les autocollants apposés sur les conteneurs, les couleurs vous aident à identifier les flux de matière collectée.

N'hésitez pas à contacter l'ambassadeur du tri du SIDEFAGE en cas de doute ou de problème : anim3@sidefage.fr ou **06 88 53 30 85**.

Le tri en Point d'Apport Volontaire étant collectif, il serait dommage de pénaliser le tri du plus grand nombre pour quelques bouteilles. Soyez vigilant !



Exemple d'un vidage de conteneur enterré

Le tri, un geste simple !

Le geste du tri permet de diminuer le volume de nos poubelles d'ordures ménagères mais aussi d'économiser les ressources en matières premières et de l'énergie.

Les bouteilles plastiques, par exemple, sont recyclables. 35 bouteilles permettent de fabriquer 1 pull polaire. Pour 1 tonne de bouteilles plastiques (PET) recyclée, on économise 800 kilogrammes de pétrole.

Les déchets jetés aux ordures ménagères ne sont pas triés avant d'être incinérés. Les déchets recyclables doivent donc impérativement être déposés dans les conteneurs de tri pour avoir une nouvelle vie !



Points d'apports volontaires Annemasse Agglo

Pour connaître l'emplacement des conteneurs les plus proches de chez vous, rendez-vous sur le site internet du SIDEFAGE : www.sidefage.fr



Le verre



ASTUCE On ne met que le verre alimentaire (qui a contenu des aliments à l'achat).

Le plastique



ASTUCE Pour le plastique on ne met que les bouteilles. Les pots et autres sacs plastiques sont à jeter dans la poubelle ménagère.

Le carton



NOUVEAUTE : les cartons souillés ou gras comme ceux des pizzas, fast food et de pâtisseries ou viennoiseries peuvent être triés.

ASTUCE Les gros cartons sont à déposer en déchèterie.

Dépôts sauvages !

Rappel : les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'amendes (de 35 € à 1 500 €). Le PAV rue de la Charrière est un (mauvais) exemple typique.



Le compostage, un geste supplémentaire

Chez vous et dans votre jardin, vous produisez des déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, déchets végétaux...). Triez-les et utilisez-les pour fabriquer votre propre compost. Si vous n'avez pas de jardin pour mettre un composteur, utilisez un lombricomposteur, ou passez au compostage collectif avec vos voisins.



Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadeur du compostage du SIFPAGE : Mourad Ilman - 06 77 63 93 15 | compostage@sidefage.fr

Les particuliers qui le désirent peuvent se procurer un composteur auprès d'Annemasse Agglo. Renseignements au : 04 50 87 83 00 ou

www.annemasse-agglo.fr

Des questions ?

Les Ambassadeurs du tri du SIFPAGE répondent à toutes vos questions sur le tri, le recyclage, le compostage et la réduction des déchets. Associations, collectivités locales, ils se tiennent également à votre disposition pour mettre en place le tri dans vos structures ou vous prêter du matériel de tri lors de vos événements.

Pour plus d'informations, contacter : Damien BEURRIER - 06 88 53 30 85 anim3@sidefage.fr

Le réflexe déchetterie

Pour vos déchets encombrants et toxiques, les gros cartons, les déchets végétaux, les déchets électroniques et électriques... ayez le réflexe **DECHETTERIE**.

Déchetterie de Saint-Cergues :
Route de la Vy de l'Eau.

Horaires été*

Lundi et samedi 9h-12h et 13h30-19h
Mardi au vendredi 13h30-19h

Horaires hiver*

Lundi et samedi 9h-12h et
13h30-17h30

Mardi au vendredi 13h30-17h30
Fermée le dimanche
et les jours fériés.

* A compter de la date
du changement
d'heure.





Le mot du président du SIGCSPRA

C'est toujours avec plaisir que je réponds favorablement à la demande de votre maire et du service Communication, afin de pouvoir m'exprimer dans le prochain bulletin municipal de Saint-Cergues.

Cela me donne l'occasion de dresser un bilan complet des missions qui me sont confiées en tant que Président du Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne (SIGCSPRA) et de la Commission Intercommunale de Sécurité et d'Accessibilité de la Région d'Annemasse.

Au moment où j'écris ces lignes, l'année 2014 n'étant pas encore finie, il me faut rapidement revenir sur les événements intervenus courant 2013 avant de faire le point exact sur la situation en ce début octobre 2014.

La gestion proprement dite du syndicat n'a pas posé de problème particulier en 2013. L'exercice s'est soldé par un résultat excédentaire de près de 190 000 €, somme très légèrement inférieure à celle de 2012, et qui a pu être reprise intégralement lors de l'établissement du budget 2014.

Comme chaque année, l'essentiel des dépenses provient de la participation de l'ensemble des communes adhérentes au budget général du SDIS74. Il n'est plus tenu compte du chiffre de la population. Notre territoire connaissant une forte augmentation démographique, cela est plutôt une bonne nouvelle. Un simple pourcentage défini par les services fiscaux du département permet de fixer l'évolution d'une année sur l'autre. En 2013, ce chiffre était de +2 % par rapport à 2012. Sur 2014, il n'est plus que de 0,67 %, ce qui porte notre participation à hauteur de 2 330 000 € pour 104 000 habitants. Pour la commune de Saint-Cergues, il est bon que vous sachiez que le montant total de la participation au SIGCSPRA s'élevait en 2013 à 104 600 € (soit 32,30 € par habitant) et à 103 900 € en 2014.

Cette très légère baisse est la preuve d'une gestion contrainte du syndicat. Qu'en sera-t-il en 2015 ?

Concernant l'ensemble des délibérations budgétaires, qu'il me soit permis de remercier les élus, membres titulaires ou suppléants au comité que je préside pour la confiance qu'ils m'ont unanimement apportée depuis ma première élection à la tête du syndicat en 2008. Année électorale oblige, 2014 voit de nombreux changements intervenir depuis le mois de mars dernier.

La composition du Comité syndical fut particulièrement laborieuse à obtenir dans sa totalité, malgré mes nombreuses relances à l'intercommunalité. Cela a eu des conséquences importantes puisque je n'ai pu réunir le nouveau comité que le 23 mai, date à laquelle il ne m'était plus possible de présenter ma candidature au Conseil d'Administration du SDIS74, où je siégeais depuis mai 2008 et ce jusqu'en mars 2014 dans le collège des syndicats compétents en matière d'incendie et de secours à personnes.

Un échange de courriers avec Monsieur le Préfet n'a pas permis d'arranger cette situation, bien au contraire ! En effet au début du mois d'août, Monsieur le Préfet m'a informé de sa décision de suspendre l'arrêté portant délégation au Président du SIGCSPRA de présider également la Commission Intercommunale de Sécurité et d'Accessibilité de la Région d'Annemasse. Cette décision sera portée à l'ordre du jour de la prochaine Commission Consultative Départementale qui doit se tenir normalement mi-novembre à la Préfecture.

Suite à une réunion des membres du bureau syndical, une réponse a été apportée à Monsieur le Préfet afin de lui faire part d'une opposition unanime de sa décision et des conséquences que cela aura pour la sécurité des établissements de l'ensemble de notre territoire. La transition est toute trouvée pour faire un bilan des activités de la CISRA, commission dont la tâche essentielle

consiste à visiter les Etablissements Recevant du Public (ERP) lors de leur ouverture, après des modifications de structure et de nouveaux aménagements, périodiquement, pour lever un avis défavorable émis précédemment ou suite à une demande de l'autorité préfectorale et municipale lorsque le besoin se fait expressément sentir.

En 2013, 131 visites ont été effectuées dont 3 à Saint-Cergues, toutes conclues favorablement. 108 ont fait l'objet d'un avis favorable, 21 d'un avis défavorable, et 2 sans avis car uniquement technique. Sur les 21 avis défavorables, 12 ont pu être levés avant la fin de l'année. Pour 2014, au 30 septembre, 85 visites ont déjà été effectuées dont 4 à Saint-Cergues cet été : réception des travaux à l'école élémentaire en visite d'ouverture et l'église, le foyer d'accueil médicalisé et le groupe scolaire en visites périodiques, toutes conclues avec un avis favorable.

Qu'il me soit permis de remercier les élus et les agents des services techniques de votre commune pour leur parfaite implication lors de tous ces contrôles assurant un état de sécurité nécessaire dans les établissements ainsi visités, qu'ils soient publics ou privés.

En contrepartie, je souhaite, sans en douter, avoir leur soutien quant au maintien des missions intercommunales qui me sont confiées et qui fonctionnent tout à fait convenablement depuis plus de 20 ans et dont l'intérêt n'est plus à prouver !

A la parution de ce bulletin, nous serons très probablement proches de la fin de l'année. C'est donc avec un peu d'avance que j'adresse à toute la population mais aussi à chacun de leurs élus et à l'ensemble des services de la mairie de Saint-Cergues, mes vœux les plus sincères et les plus cordiaux pour une très bonne et très heureuse année nouvelle. ■

Philippe Vieu
Président du SIGCSPRA et de la CISRA



Centre de Secours Principal Annemasse-Gaillard

La protection des personnes, des biens et de l'environnement relève essentiellement des missions des sapeurs-pompiers.

Un maillage total du territoire par les différents centres d'intervention et de secours du département permet d'assurer une couverture complète des risques. La commune de St-Cergues est défendue en premier appel par le Centre de Secours Principal (CSP) d'Annemasse/Gaillard, centre le plus important de la Haute-Savoie.

Le CSP compte à ce jour 75 sapeurs-pompiers professionnels, 67 sapeurs-pompiers volontaires et 1 personnel administratif qui assure 24h/24 les demandes de secours du secteur (environ 7800 par année). Sur la commune, 2014 a connu une baisse significative. Les hommes et femmes du CSP sont intervenus à 116 reprises (148 opérations en 2013), majoritairement pour des interventions de secours à personnes.

Afin de garantir un niveau technique optimal, la caserne d'Annemasse/Gaillard est équipée de matériels récents et performants (6 ambulances, 3 fourgons incendie, 1 grande échelle, 1 véhicule pour les feux de forêt, 1 véhicule de secours routier...). Dans le courant de l'année 2014, une nouvelle échelle est arrivée au centre, dotée de fonctionnalité évoluée et de dernière génération. Elle combine les capacités d'une grande échelle ajoutées des spécificités d'un bras articulé.

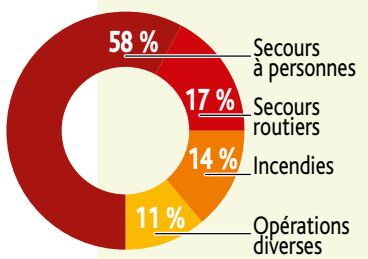
En 2014, le CSP d'Annemasse/Gaillard a connu un grand changement dans l'encadrement. Le chef de centre, le Commandant Serge Bourguignon, a quitté ses fonctions pour être affecté au groupement de la vallée de l'Arve, basé à Cluses. Il est remplacé par le commandant Franck Hamoneau à compter du 1^{er} septembre.

Son adjoint, le capitaine Laurent Nicolay, a également pris une promotion dans le département de la Meuse. Il est remplacé depuis le 1^{er} septembre par le lieutenant Franck Rimonteil.

Deux autres officiers viendront dans le courant de l'année 2015 renforcer l'encadrement du CSP : le lieutenant Sylvain Bidal et le lieutenant Alexandre Vautey.

Depuis quelques années, l'augmentation progressive du nombre d'intervention, entraîne une sollicitation croissante des personnels professionnels comme volontaires. Le volontariat souffre de cette sollicitation accrue et cela nécessiterait des recrutements supplémentaires sur l'agglomération annemassienne. L'engagement en tant que sapeurs-pompiers volontaires relève d'une volonté personnelle, d'une envie de servir la population et d'un engagement citoyen. Des informations peuvent être données à toute personne qui souhaiterait s'intéresser à cette activité, en se présentant au CSP. La sécurité de tous est une affaire de chacun. ■

Commandant Franck Hamoneau, chef de centre





La police municipale intercommunale des Voiron

Les policiers municipaux sont assermentés et soumis au double agrément de M. le Préfet (police administrative) et M. le Procureur de la République (ils ont la qualité d'agents de police judiciaire adjoint).

De manière synthétique, leurs missions se répartissent de la manière suivante :

La sécurité

Elle comprend tout ce qui concerne la sécurité des personnes et des biens (surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics, du domaine privé, dans le cadre des rondes de surveillance effectuées sur le territoire communal).

La tranquillité

Cette notion est étroitement liée à l'ordre public. Les missions inhérentes à la tranquillité publique concernent toutes les nuisances : le bruit, les troubles du voisinage, les divagations et aboiements d'animaux, manifestations...

La salubrité

Ce domaine comprend le respect de l'environnement (répression des dépôts d'ordures sauvages) l'hygiène publique, la police des marchés, la recherche des auteurs de dégradations de biens publics ou privés, l'enlèvement des épaves de véhicules, la police des débits de boissons, de la pêche et de la chasse.

La police judiciaire

Le pouvoir de répression des agents de police municipale s'exerce par procès verbaux ou rapports d'infraction en différents domaines (inobservation d'un arrêté municipal, celles relevables par procès verbal au code de la route, au code de l'urbanisme, au code des débits de boissons, au code de la santé publique, au code pénal et de procédure pénale...). Elle se doit, sur simple réquisition, de prêter son concours aux Officiers de Police Judiciaire de la gendarmerie nationale. Elle comprend également l'intervention lors de rixes, l'interpellation d'auteurs de crimes ou délits dans le cadre d'une procédure de flagrance.

La police administrative

La police municipale contrôle les arrêtés municipaux réglementant la circulation, le stationnement, le déroulement des manifestations publiques. Elle définit certaines formalités administratives et certaines diligences (affichage d'une autorisation d'urbanisme, présence lors de l'ouverture d'une porte par les pompiers ou huissiers de justice...). Elle veille à la régularité et au respect des opérations funéraires (départs et arrivées de corps, inhumations, exhumations, soins conservatoires, sépultures...).

La police de proximité

Elle consiste pour les policiers municipaux, au travers de leurs contacts avec la population et les acteurs locaux, professionnels et institutionnels, à recevoir les doléances et réclamations puis essayer d'apporter des solutions et en rendre compte au maire et à l'OPJ territorialement compétent.



Fonctionnement du service agglo

- 1 chef de service,
- brigadier-chef principal adjoint au chef de poste,
- 2 brigadiers-chefs principaux,
- 1 brigadier,
- 1 stagiaire.

Horaires du service :

- en journée 08-12h et 13h30-17h30,
- matinée 07-15h,
- soirée 14-22h hiver,
- 3 samedis par mois 14-22h.

Equipement et formation :

- formation continue au maniement des armes (LBD),
- formation à l'utilisation du Tonfa, et self défense,
- formation à l'urbanisme (5 agents commissionnés),
- formation sur le bruit (2 agents),
- formation à la vidéo protection,
- formation sur l'informatique et la bureautique,
- création de la brigade motorisée (achat de deux motos).

Operation tranquillité vacances

Quelques conseils : vous vous préparez à partir, prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens.

Protection des accès : verrouillez portes et fenêtres. Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement. N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés. Evitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Vos biens : ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent. Répertoirez vos objets de valeur, et notez les n° de série ; faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits...

En cas de longue absence : mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art. Laissez une apparence habituelle à votre appartement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

Notre service : si vous le désirez, la police municipale intercommunale des Voironnaises Annemasse-Agglomération assurera, dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce durant votre absence.

- Si vous partez au minimum 7 jours et si votre logement est inoccupé ou si votre établissement est fermé pendant votre absence, vous pouvez bénéficier de ce service.

- Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins : si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant sur votre téléphone le "17" ou 04 50 92 11 66 ou notre numéro au 04 50 39 97 90.

Renseignements utiles : pour bénéficier de l'Opération "Tranquillité vacances" à votre domicile ou pour votre commerce : veuillez vous rendre, au moins 48 heures avant le départ, au bureau de la police municipale intercommunale des Voironnaises Annemasse-Agglomération, 74380 Cranves-Sales afin de compléter notre formulaire Opération tranquillité vacances.

Attention : aucune demande tardive, par courrier ou par téléphone, ne pourra être prise en considération.

Munissez-vous d'un justificatif de domicile (quittance EDF-GDF, téléphone ou loyer).

Prévenez-nous : si vous modifiez la date et/ou la durée de vos congés, de tout retour inopiné.

L'opération "tranquillité vacances" concerne toutes les vacances scolaires.

Les diverses missions de la police municipale

Le code de la route :

- les contrôles radar et routier,
- le contrôle du stationnement,
- la mise en fourrière de véhicules,
- les abandons d'épaves

L'environnement :

- les dépôts sauvages,
- le non respect des conditions de tri sélectif,
- les diverses missions de la police municipale.

L'urbanisme :

- le non respect des permis de construire, constructions sans autorisation...

Mais aussi :

- la sécurité aux abords des écoles,
- la gestion des gens du voyage,
- la constatation de dégradations...

Bilan d'activité et des interventions en 2013	Nombre d'inter.
Accident circulation Interventions et balisages	03
Assistance à Huissier de Justice	01
Conflit de voisinage et assistance	04
Constat de non habitabilité	03
Déclaration des chiens dangereux	08
Découvertes de Squats	01
Découvertes de véhicules volés	05
Dégradation mobilier urbain	01
Ecoles	69
Enquête administrative	12
Environnement (feux végétaux...)	08
Faits d'animaux	07
Fourrière (enlèvements)	02
Gens du voyage (interventions)	02
Manifestations	02
Nuisance sonore	01
Objet trouvé	05
Opération funéraire	01
Opération Tranquillité Vacances	08
Nombre de demandes	
Patrouille pédestre	12
PAV verbalisation	03
Police route, points fixes et contrôles vitesses	39
PV au code de la route	27
Rapport de Police	16
Respect des AM (alcool, bruit)	04
Stationnement abusif (pointages)	18
Urbanisme intervention	13
Vendeurs à la sauvette (interventions)	01



Réhabilitation de l'ancienne casse automobile

SIFOR Cette année fut marquée par la réhabilitation de l'ancienne casse automobile à proximité du marais de Lissoud.

Certains se souviennent encore des tonnes de pneus et de vieilles voitures sur le terrain en face de l'actuelle déchetterie entre la rue de la Vy de l'eau et le marais de Lissoud.

En effet, ces 2,5 ha étaient exploités par un ferrailleur pour le traitement de véhicules hors d'usage.

Cette exploitation a été autorisée par arrêté préfectoral en date du 25 octobre 1978.

La fin de l'activité date des années 1990 (entre 1990 et 1995).

Différentes études commanditées par le SIFOR (Syndicat Intercommunal du Foron) ont clairement démontré la présence de polluants (métaux lourds et hydrocarbures notamment) sur cette zone.

Il a donc fallu réaliser un plan de gestion de ces polluants afin de supprimer les voies de transferts des polluants dans le milieu naturel.

Le choix du SIFOR et de la commune de Saint-Cergues, propriétaire du terrain depuis les années 90, a été de recouvrir la zone polluée par une couverture semi-perméable constituée d'une couche d'argile de 30 cm minimum et d'une couche de terre de 20 cm minimum. Puis dans un but de valorisation de cet espace, créer un aménagement paysager et l'ouvrir au public.

Les travaux ont permis de :

- traiter la renouée du Japon présente sur le site,
- réaliser une couverture étanche avec les matériaux issus du chantier de CEVA, ligne ferroviaire Cornavin Eaux-Vives Annemasse, en Suisse (environ 20 000 m³),
- valoriser paysagèrement le site (plantations, butte, mobilier en bois),
- sécuriser le site par la mise en place de barrières bois,
- assurer la connexion du chemin du Foron,
- accueillir le public (parking, chemin de liaison, mobilier ludo pédagogique).

Ces travaux ont démarré début Mai, pour une durée de 6 mois. Ils sont réalisés par l'entreprise Millet Paysage de Drumettaz Clarafond (73) sous la maîtrise d'œuvre des Architectes du Paysage d'Archamps, le tout sous la houlette du SIFOR. ■



Salle informatique et BCD

La réhabilitation des anciens appartements du premier étage de l'école élémentaire a permis la création d'une BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) regroupant 1 500 ouvrages, et d'une salle informatique équipée de 15 postes élèves et d'un poste enseignant équipé d'un logiciel de pilotage pédagogique des postes des élèves.



Afin de garantir l'égalité d'accès à cette salle, un ascenseur PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a également été mis en service. Il est utilisable uniquement par les personnes souffrant d'un handicap moteur permanent ou temporaire. L'ascenseur permet, plus généralement, d'accéder à l'ensemble des salles de classe du premier étage.

Le coût global de cette réhabilitation représente un investissement de 235 000 € TTC. Depuis la rentrée de septembre, chaque classe du CP au CM2, bénéficie de la salle informatique deux fois par semaine. Les jeunes élèves pourront ainsi acquérir leur "Brevet Informatique et Internet" (B2i). Le B2i n'est pas un examen mais une "attestation de compétences". Il répond à la nécessité de dispenser à chaque élève la formation qui, à terme, lui permettra de faire une utilisation raisonnée des technologies de l'information et de la communication.



Paiement en ligne

Accédez à votre Espace Famille et gérez en ligne les services liés à l'enfance

Soucieuse de simplifier la vie des habitants dans leurs démarches administratives, la commune de Saint-Cergues a mis en place un "Espace Famille" permettant à tous les parents de gérer en ligne la plupart des prestations liées à l'enfance : restauration scolaire, transport, garde périscolaire, TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) et club de loisirs des mercredis. L'Espace Famille est accessible à partir du site de la mairie (www.saint-cergues.fr) puis cliquez sur le bouton "Espace Famille" et permet notamment d'effectuer des règlements sécurisés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour vous connecter, il suffit de vous munir de vos identifiants et de votre mot de passe qui vous ont été envoyés par mail ou que vous retrouverez au bas de votre facture.



En accédant à votre espace personnalisé vous pourrez :

- gérer les renseignements concernant votre famille : adresse, contact...
- réserver en ligne la cantine (la veille avant 10h dernier délai) et les activités du service jeunesse (48 heures à l'avance). Passé ces délais contacter le service scolaire ou jeunesse à la mairie,
- consulter l'état de présence de vos enfants,
- payer en ligne vos factures (page sécurisée du Trésor Public) et en consulter l'historique,
- modifier votre mot de passe,
- télécharger des documents mis en ligne par la mairie : règlements intérieurs...
- contacter par mail les différents services liés à l'enfance,
- consulter une aide en ligne sous format pdf et vidéo. ■



Ecole maternelle

Cette année 167 élèves fréquentent notre école. Une sixième classe a été ouverte dans le portakabin situé dans la cour de l'école maternelle.

Isabelle Bruno vient renforcer notre équipe d'ATSEM. Les six classes accueillent les trois niveaux de la maternelle soit petite, moyenne et grande section. Les classes de Valérie, Sandrine et Nathalie ont décidé de mettre en place des ateliers de type Montessori, c'est-à-dire favorisant la manipulation, le sensoriel. Les trois autres classes restent dans des ateliers plus classiques, mais mettent en parallèle des ateliers de manipulation, en autonomie.

En ce début d'année, nous avons accueilli Christine Assa, Jonathan Alfonso ainsi que Alexia Lhorme, remplaçante rattachée à notre école.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place depuis la rentrée. Les enfants de maternelle ont classe de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 9h à 12h le mercredi.

Le Temps d'Activités Périscolaires a lieu de 8h à 8h50 dans les locaux de la maternelle ; il est géré par les services de la mairie.

L'année dernière les enfants de grande section ont quand même pu bénéficier de séances de natation à la piscine de Bonneville.

Répartition des élèves de l'école maternelle :

PS/MS/GS	Classe d'Olivia Larguier et Elodie Douchi	8 petits, 11 moyens, 8 grands
PS/MS/GS	Classe de Valérie Vaudaux-Ruth	10 petits, 11 moyens, 8 grands
PS/MS/GS	Classe de Sandrine Peressutti et Jonathan Alfonso	10 petits, 11 moyens, 7 grands
PS/MS/GS	Classe de Véronique Vial	10 petits, 12 moyens, 6 grands
PS/MS/GS	Classe de Nathalie Anselmetti et Elodie Douchi	8 petits, 11 moyens, 8 grands
PS/MS/GS	Classe de Christine Assa	10 petits, 10 moyens, 8 grands

Le cycle s'est très bien déroulé ; l'accueil à la piscine était parfait. Nous avons bénéficié de conditions optimales ; les enfants ont pris beaucoup de plaisir lors de ces séances et surtout ils ont bien progressé. Les associations APE et Sou des Ecoles ont financé les cars et la mairie a financé les entrées. Nous les remercions chaleureusement de nous permettre la réalisation de ce projet.

Cette année, malgré l'ouverture de "Château Bleu" à Annemasse, nous n'avons pas pu avoir de créneaux pour nos élèves. Nous irons donc à Bonneville avec les financements des associations et de la mairie.

L'an dernier les associations ont initié un carnaval au sein des écoles ; les enfants étaient déguisés à la maison ; un vote avait lieu en classe pour élire le meilleur déguisement, puis tous les enfants étaient descendus en élémentaire où une boisson et une crêpe leur étaient offertes.

Le père Noël devrait nous rendre visite juste avant les vacances de Noël. A cette occasion les associations offriront le goûter et un album à chaque enfant.

Quelques fêtes traditionnelles égayeront notre année : la fête de la galette, la chandeleur et bien sûr en fin d'année la fête de l'école !

Nous aimerions mettre en place un voyage sur trois jours en Haute-Savoie vers la fin de l'année, mais selon les finances des associations et autres partenaires et suivant les disponibilités du site pouvant nous accueillir, ce projet pourrait être reporté à l'année prochaine...

Bonne année scolaire à tous ! ■





Ecole élémentaire

La rentrée scolaire 2014 de l'école élémentaire de Saint-Cergues est marquée par la modification des horaires scolaires suite à la mise en place de la réforme nationale des rythmes scolaires.

Les nouveaux horaires de l'école élémentaire sont les suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h/11h30 et 13h30/15h15,
- mercredi : 9h/12h.

Les élèves ont donc 3h30 de classe le matin et 1h45 l'après-midi. Après la classe les élèves peuvent soit rentrer chez eux soit être pris en charge dans un Temps d'Activités Périscolaire (TAP) organisé par le service jeunesse de la commune.

Cette rentrée scolaire est également marquée par la fermeture d'une classe de l'école (après une ouverture l'an passé) suite à une chute des effectifs. Les locaux communs (couloir, salle spécifique, infirmerie) de l'école ont été repeints. Un ascenseur pour personne à mobilité réduite a également été mis en place pour accéder à la nouvelle salle informatique pleinement opérationnelle.

L'année scolaire 2014/2015 verra les élèves pratiquer de la danse de création et chaque niveau pratiquera également un projet d'actions dans le cadre de son parcours culturel, artistique et sportif.

La constitution des classes s'établit ainsi :

CP	Mme Del Moral	19 élèves
CP	M. Hybord	19 élèves
CE1	M. Paul	26 élèves
CE1	M. Roman	26 élèves
CE2	M. Duchene Et Mme Douchi	24 élèves
CE2/CM1	Mme Layat Et Mme Douchi	25 élèves
CM1	Mme Piedigrossi	26 élèves
CM2	Mme Guerin	27 élèves
CLIS	Mme Euvrad	12 élèves

Les élèves de cycle 2 (CP et CE1) ainsi que les élèves de CM2 pratiqueront un cycle de natation à Château bleu/Annemasse pour acquérir les compétences du savoir nager, obligatoire à l'école.

Pour les autres classes, les projets annuels sont reconduits avec le ski de fond pour les CM1, la classe montagne pour les CE2, Les CP visiteront des expositions d'arts, les CE1 travailleront sur les écosystèmes, les CM1 découvriront le théâtre et les CM2 profiteront de spectacles musicaux.

Toutes ces activités sont financées par les associations APE et Sou des Ecoles ainsi que par la mairie. Nous profitons de cet article pour les remercier pour leur engagement et leur dynamisme.

Nous remercions également l'ensemble des parents qui nous ont aidés à l'encadrement de ces activités.

Pour d'autres informations n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'école <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/saint-cergues/> ■





La fin de l'année scolaire... ça se fête !

Les parents, enfants, bénévoles de l'APE (Association des Parents d'Elèves) et l'équipe enseignante se sont largement mobilisés, le samedi 28 juin 2014, pour la traditionnelle Fête des Écoles !

En dépit des caprices d'un ciel parfois menaçant, les maternelles ont donné un spectacle de plus d'une heure devant des parents venus en nombre pour l'occasion. Quelques heures plus tard, ce fut au tour des élèves de l'école élémentaire de réaliser leur numéro de chant devant un public enthousiaste. Les élèves de CM2, qui sont aujourd'hui au collège, ont souhaité aussi rendre hommage aux instituteurs en leur chantant plusieurs chansons et en leur offrant un bouquet de fleurs. Un beau moment d'émotion... Mais la Fête des Ecoles, c'est aussi une grande fête du jeu. Les enfants ont pu participer à de nombreuses animations : rodéo, pêche miraculeuse, atelier maquillage, casse-boîtes... Tout au long de la matinée, les parents ont également découvert les œuvres artistiques créées par les élèves de l'école élémentaire : dessins, sculptures, peintures... Un grand bravo à tous nos écoliers, auxquels nous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ! ■





Restaurant

Les Fontaines

*Ouvert midi et soir,
cuisine traditionnelle,
fait maison*

Fermetures : - mercredi soir,
- dimanche dès 13h.

1863, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues

04 50 43 97 20





A.P.E. ST CERGUES
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves de Saint-Cergues est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire et souhaite la bienvenue aux nouveaux écoliers !

Notre association est une équipe de parents bénévoles dont les missions sont de :

- faciliter le dialogue entre les parents et les écoles. L'APE présente une liste pour l'élection des représentants des parents d'élèves aux conseils des écoles maternelle et élémentaire. Les membres élus participent aux conseils d'école et sont ainsi au fait de leurs actualités et projets. Mais ils sont surtout un lien entre les parents et les professeurs des écoles. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez partager des commentaires ou poser des questions,
- organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour financer les sorties culturelles et sportives des élèves de maternelle et d'élémentaire. Outre les traditionnelles photos de classe et fête des écoles fin juin, nous organisons des ventes de brioches, un cadeau pour la fête des mères et des goûters.

Si vous souhaitez apporter votre aide sur l'un de ces deux thèmes (ou les deux), vous pouvez nous écrire à info@apestcergues.org. S'investir à l'APE permet de faire connaissance entre parents, de créer des liens et de partager des moments conviviaux. Pouvoir compter sur votre aide, même ponctuelle, nous aide à mener à bien nos diverses manifestations, que ce soit dans la préparation, dans l'organisation ou dans le suivi de nos événements. Comme beaucoup d'associations, l'APE rencontre des problèmes d'effectifs et de fonds. Depuis plusieurs années maintenant le nombre d'élèves des écoles de Saint-Cergues augmente alors que le nombre de membres de l'APE et les fonds récoltés diminuent.

Sans un retournement de situation, l'APE pourrait ne plus être en mesure d'organiser ses manifestations, avec pour conséquence la disparition de certaines activités scolaires. Les activités obligatoires, comme la piscine ou le ski de fond, seraient entièrement à la charge financière des parents.

Merci pour votre soutien, nous comptons sur vous ! ■

Pour le comité, M. Dycke

L'APE de Saint-Cergues



Contact

Mail: info@apestcergues74.org
 FB: <https://www.facebook.com/ApeStCergues74>
 Site internet: www.apestcergues74.org

Comité 2014-2015

Présidente : Marie-Josée Farago
 Vice-présidente : Marjorie Dycke

Café du Chemin de Fer

Spécialités Savoyardes
 Terrasse ombragée
 Jeux de pétanque
 74140 ST-CERGUES
 Tél/Fax 04 50 43 51 32
 Fermé Mardi et Mercredi



Le SOU des Ecoles

Le Sou des Ecoles a cette année plus de 100 ans.

- 1 siècle de manifestations, d'entraide et de franche camaraderie,
- 1 siècle d'activités, de projets et de sorties pour nos enfants,
- 1 siècle de rendez-vous dans notre village pour toutes les générations confondues.

Eh oui ! Quoi de mieux qu'un verre de jus de pomme autour d'un beignet de pomme de terre ou d'un atriou, pour prendre des nouvelles de ses voisins lors de la fête de la Maude en octobre !

Quoi de mieux qu'une balade dans la rue principale pour retrouver ses amis derrière les stands du vide grenier de mai !

Le Sou des Ecoles regroupent des adultes, des amis, qui veulent faire vivre leur village et aider les enfants à se développer et découvrir le monde qui les entoure, grâce à un soutien financier qui soulage aussi les parents et permet à chacun d'entre eux de pouvoir partir en voyage ou de faire des activités variées avec tous leurs copains et copines, quelle que soit leur situation familiale !

Pour permettre que cela perdure, nous avons besoin de vous tous ! ½ heure, 1 heure, occasionnellement ou régulièrement. C'est grâce à chacun de vous que le Sou pourra fêter ses 102 ans ! En effet, même si ses membres, toujours fidèles au poste, font encore vivre cette association, le manque de nouveaux bras, de nouvelles idées nous font défaut et par conséquent le loto de novembre 2014 n'a pas pu avoir lieu par manque suffisant de bénévoles.

Nous espérons que ce n'est qu'une pause occasionnelle et non pas un abandon définitif afin que les mots "quine, double quine et carton !" résonnent à nouveau dans les murs de la cantine dès novembre 2015 !

Pour remédier à cela, chacun d'entre-vous peut nous rejoindre en tant que bénévole ponctuel (pour installer, ranger, animer), en tant que membre actif (en prenant part aux quelques réunions de préparation et partager vos idées) ou en tant que membre du bureau (pour la partie administrative et gestion de l'association).

L'équipe du Sou des Ecoles et son président vous accueillent à bras ouverts et tiennent aussi à remercier chaleureusement tous les bénévoles déjà présents lors des différentes manifestations, les instituteurs et institutrices des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que la mairie, pour son soutien quotidien. ■



- Comité**
- | | |
|---------------------|--|
| Président | Frédéric Derobert |
| Vice-présidente | Sophie Duret |
| Trésorier | Marc Chevalier |
| Trésorière adjointe | Mariam Nait Mbarek |
| Secrétaire | Cathy Damgé |
| Secrétaire adjointe | Marie-Jo. Madeira |
| Membres du bureau | Lara Briffaud,
Alex Chat,
Patrick Darques,
David Pais |



Les **compagnons** de la Servette

Le 14 juin 2014, c'est par une journée qui s'annonçait très ensoleillée que nous nous sommes retrouvés à l'heure du rendez-vous et quelle ne fût pas ma surprise de voir tous ces compagnons qui avaient répondu présent.

Il y avait un mélange d'anciens et à mon grand plaisir de nouvelles têtes toutes aussi motivées.

Après avoir composé les équipes et donné quelques consignes, le coup d'envoi de cette nouvelle journée des sentiers pouvait être donné. Nous partîmes chacun sur nos secteurs dans la bonne humeur.

Aux alentours de midi tout le monde était content de se retrouver autour

d'une table où un repas nous était servi et pour boire le verre de l'amitié.

Nous avons eu une très agréable surprise à la vue du nouveau bassin fabriqué et mis en place par l'ONF ainsi qu'une ferronnerie sur la façade du bâtiment. Plusieurs personnes m'ont fait remarquer qu'il y avait très peu de balisage sur certains secteurs, aussi je vais me renseigner pour pallier à cela dès la prochaine campagne des sentiers.

Je tiens à remercier tous les compagnons pour cette magnifique journée et en espérant que nous serons tout aussi nombreux l'année prochaine.

Je tiens à rappeler que toutes les personnes motivées peuvent nous rejoindre à la journée des sentiers qui aura lieu l'année prochaine le 13 juin 2015.

Je vous souhaite à vous tous et à vos familles de très bonnes fêtes. A très bientôt. ■

Jean Rodriguez





Lannacroche

Ecole de musique de Machilly/Saint-Cergues

L'école de Musique de Machilly/Saint-Cergues, Lannacroche, est une école associative qui, par une action éducative, contribue au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant.

Tous les professeurs sont issus de conservatoires nationaux ou internationaux et sont à même de vous offrir une formation solide et sérieuse dans les disciplines suivantes :

- **éveil musical (à partir de 4 ans)**, discipline qui a pour but de développer les aptitudes musicales de l'enfant sur le plan de l'écoute, du chant, du rythme, de la créativité et de la participation corporelle,
- **formation musicale (à partir de 6 ans)**, discipline qui permet aux élèves d'acquérir les notions de langage musical et de culture musicale indispensables pour apprendre un instrument,

- **formation instrumentale** (dès le deuxième trimestre de formation musicale) : clarinette, cor, trompette, saxophone, trombone, euphonium, batterie, flûte traversière, hautbois, basson, percussions, piano, guitare,
- **atelier jazz**, découverte de la musique jazz et des techniques d'improvisation en petite formation ou big band,
- **classe d'orchestre junior dirigée par M. Christophe Depierre** : la pratique musicale d'ensemble est un objectif essentiel de l'Ecole de musique. Tous les élèves inscrits en formation instrumentale sont tenus de participer à l'orchestre junior dès leur deuxième année d'instrument. L'ambiance est très sympa et la musique devient un véritable plaisir !
- **divers ensembles de musique de chambre** : ensemble de cuivres, quatuor de saxophones...

Les cours sont dispensés dans diverses salles à Machilly. ■

Nouveauté cette année : cours de chant individuel !!



Lannacroche
290, route des Voirons
74140 Machilly
Directeur Christophe Depierre
Tél. 06 13 01 93 35
Email ecolannacroche@hotmail.fr

Calendrier

Septembre Rentrée : pour tous renseignements, contacter le directeur au 06 13 01 93 35.

Décembre Diverses auditions par classe.

10 janvier Concert orchestre Junior en commun avec l'harmonie municipale, remise des diplômes à Machilly.

21 mars Soirée cabaret, organisée sur un thème avec participation de tous les élèves (à Machilly)

Mai Concert de l'orchestre junior au festival des orchestres juniors du Chablais.

Juin Examens finaux pour tous les élèves.



Harmonie municipale

HARMONIE municipale



L'harmonie compte à ce jour 35 membres. Son répertoire est très varié : transcriptions classiques, œuvres originales pour orchestre à vents, variété française et internationale, arrangements de musiques de film et compositions originales.

Elle est aux côtés de ses deux maires de tutelle pour les commémorations officielles (8 mai, 14 juillet, 15 août et 11 novembre...).

Elle a de nombreuses occasions de se produire : Fête des mères, Festival des musiques du chablais, promotions à Carouge ou Thônex, Fête nationale Suisse à Presinges ainsi que le traditionnel concert du Nouvel An qui se déroulera cette année le 10 janvier 2015 à la Salle des Fêtes de Machilly. Nous vous y attendons nombreux !

2015 l'odyssée de L'OHBaC



Les harmonies de Bons-en-Chablais, Douvaine et Machilly/Saint-Cergues sous l'impulsion de leurs directeurs et conseil d'administration ont décidé de se réunir en un seul et même orchestre autour d'un projet de très grande envergure : jouer certaines des plus grandes œuvres de John Williams, célèbre compositeur de musiques de film ayant marqué le septième art de ces quarante dernières années par des thèmes devenus cultes comme Star Wars, ET, Indiana Jones ou encore Harry Potter.

L'originalité de ce projet réside dans l'adjonction de chœurs tant d'adultes que d'enfants (issus de leurs écoles de musiques) pour apporter la pleine mesure du talent de ce maître incontesté de la musique de film.

Le spectacle promet d'être incroyable grâce à l'interprétation enthousiasme des quelques 350 musiciens chanteurs ou instrumentistes présents sur scène.



Festival des Musiques du Chablais 22 juin 2014 Thollon

Ces derniers travaillent déjà depuis de nombreux mois ensemble et le résultat promet d'être à la hauteur.

Ce projet donnera lieu à quatre représentations sans précédent dans la région : Douvaine le 20 juin, Morzine le 19 juillet, Genève et son prestigieux Victoria Hall le 13 septembre puis un concert de clôture dans le plus bel écrin musical de la région, La Grange au Lac à Evian le 24 octobre.

Venez découvrir ou redécouvrir la musique de John Williams, tantôt grandiose, tantôt intimiste dans un projet surprenant mêlant passion, rigueur, partage entre les diverses formations, bonne humeur et plaisir. ■



Concert en juin
avec l'Association Chrétienne des Travailleurs Italiens

Belle année de **travail** et de **renouveau**

La chorale la Clef de l'Archet

La chorale la Clef de l'Archet peut être satisfaite de sa saison 2013-2014. D'une part, de nouveaux membres sont venus la renforcer, ce qui porte son effectif à une quarantaine de choristes et des pupitres bien équilibrés.

D'autre part, sous la direction d'Hélène Caffi, une cheffe de chœur à la fois exigeante et très professionnelle, la chorale a accompli d'importants progrès. Les choristes prennent dorénavant un réel plaisir à participer aux répétitions.

Durant la saison écoulée, la Clef de l'Archet a participé, en novembre 2013, à une réunion de chorales aux Allinges. Un après-midi fort agréable à la rencontre d'autres chorales. A Noël, nous avons donné en l'église de Saint-Cergues un concert avec de jeunes enfants de la commune : concert composé principalement de chants de Noël qui a été très applaudi par une assistance nombreuse. Fin mai 2014, la Clef de l'Archet a participé avec d'autres chorales en l'église de Fillinges au mariage de sa directrice Hélène avec Sébastien Batardon lui-même directeur de la chorale Braises et Bourgeons de Fillinges.

Une cérémonie à la fois brillante et conviviale. Mi-juin à Saint-Cergues la chorale de l'Association Chrétienne des Travailleurs Italiens (l'ACLI) est venue lui donner la réplique pour son concert annuel : "Très bonne prestation a jugé la cheffe" ce qui est encourageant !

Enfin, comme tous les ans, fin juillet nous avons passé une journée détente chez Monique et Jacques Vignon à la Chaîne d'Or. Toujours aussi chaleureuse et amicale. La saison 2014-2015 a repris mi-septembre avec un programme chargé : plusieurs chants nouveaux dont un chœur d'hommes et un de femmes. Pour l'instant, seul le 25 avril a été retenu afin de recevoir la chorale "A travers chants" de Juvigny. Bien sûr les choristes seraient heureux d'accueillir de nouvelles voix. Il suffit de se présenter aux répétitions les mardis à 19h30 à la Maison des Sœurs ou de contacter la présidente Catherine Vaudaux par téléphone au 04 50 43 56 89. ■

La chorale aura plaisir à donner une aubade lors de la cérémonie des vœux du maire le vendredi 30 janvier 2015 à 18h30 à la salle de la cantine.



Concert de Noël
avec les enfants

Journée de détente
chez Monique
aux Brasses





La CERFF

En 2014, la Campagne d'Education Respectueuse de la Faune et de la Flore (CERFF) a toujours une activité très chargée, elle a débuté l'année avec son étude participative avec la population de Saint-Cergues sur les points d'eau et amphibiens présents sur la commune afin de mieux connaître les valeurs du patrimoine naturel de ce territoire.

Ce fut un véritable succès car les habitants ont participé activement à cette démarche. Nous remercions tous les habitants pour tous les retours que nous avons reçus. Ensuite, la CERFF a participé, en partenariat avec la mairie, au chantier de nettoyage du Foron dans le cadre de la Journée Citoyenne de l'Environnement : les bénévoles ont ramassé de nombreux déchets (bouteilles, plastique, canettes, pneus, vélos, ferraille...) et nettoyé entièrement la zone située entre la déchetterie et le verger de Draillant. Un paysage qui, aujourd'hui, est de nouveau valorisé mais pour combien de temps ?

Les 20 et 21 septembre 2014 Couleur d'automne à Machilly a permis de présenter les activités de la CERFF et d'inviter la population à participer aux événements suivants : la sortie découverte des chamois aux Voirons et le chantier de nettoyage de la prairie aux orchidées et du verger de Draillant.

Cette démarche de communication a bien fonctionné car de nombreux sympathisants nous ont rejoints les 11 et 18 octobre pour découvrir les chamois et entretenir les richesses naturelles de ces milieux à préserver.

L'année se termina le 12 décembre avec la conférence de Lise Barbu, sur les abeilles sauvages. Cette conférence avait pour objectif de faire découvrir des insectes peu connus : les abeilles sauvages. Qui ne connaît pas le bourdon ? Il existe environ un millier d'espèces d'abeilles sauvages en France qui ont des mœurs bien différentes de l'abeille domestique qui nous procure du miel. Après un petit rappel sur les pollinisateurs et leur rôle, plusieurs espèces d'abeilles sauvages et leurs besoins bien particuliers ont été présentés au public. Le service de pollinisation qu'elles fournissent est essentiel pour près de 80 % de la flore sauvage et pour 70 % des espèces cultivées en Europe. L'impact économique mondial de l'activité des pollinisateurs a été estimé à 153 milliards d'euros en 2005. Cependant leur déclin est avéré. Différentes pratiques d'entretien des petits espaces verts et certains aménagements peuvent être très favorables à cette entomo-faune, comme les participants ont pu le découvrir. ■



Les anciens combattants

de Saint-Cergues

Le bureau est composé de :
1 président,
1 vice-président,
1 secrétaire,
1 secrétaire adjoint,
1 trésorier,
1 trésorier adjoint,
2 commissaires aux comptes,
2 porte-drapeaux.

La section des anciens combattants regroupe 31 personnes, dont 8 veuves et 23 hommes. La section se réunit en assemblée générale le dernier vendredi du mois de février de chaque année.

Le bureau se réunit 2 à 3 fois par an suivant l'information. La section participe, avec le concours de la mairie, à toutes les manifestations patriotiques : le 8 mai, fête de la victoire 1945, le 18 juin appel du général de Gaulle, le 15 août au monument des bois Davaud pour la libération de St-Cergues, le 11 novembre pour l'armistice célébré au monument aux morts devant l'église et le 5 décembre à la cérémonie aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Si d'autres habitants de la commune souhaitent rejoindre la section des anciens combattants de Saint-Cergues, il suffit de prendre contact avec son président, Louis Vuilloud, au 04 50 43 50 93.

Toutes les années, la section organise une sortie d'un jour, voire deux jours, suivant le voyage retenu.

Cette année avec l'entreprise GAL de Pers-Jussy, nous avons visité les caves de la distillerie de la Chartreuse, près de la ville de Voiron (Isère), et le musée de l'ours des cavernes à Entremont-le-Vieux : départ de notre commune à 7h30 par l'autoroute avec un casse-croute offert par le transporteur.



Arrivée à Voiron à la distillerie puis visite guidée et expliquée en détail par notre guide, sur la fabrication de cette liqueur Elixir, qui reste encore à ce jour secrète. La chartreuse est une liqueur fabriquée par des moines chartreux, avec un mélange secret de 130 plantes. Seuls 3 moines participent à la préparation des plantes. Un secret bien gardé !

Après avoir acheté quelques bouteilles de cette liqueur jaune ou verte, nous sommes repartis à Entremont-le-Vieux pour déguster un bon repas bien mérité, au restaurant notre Dame de Bruyère à proximité du site nordique de la vallée d'Entremont.

L'après-midi, visite du musée de l'ours des cavernes, grotte reconstituée pour recevoir les visiteurs. Ils peuvent découvrir tous les ossements de cet animal disparu depuis 20 mille ans. La vraie grotte des ours des cavernes se trouve en réalité dans le massif du Granier à 1 700 m d'altitude. Elle fut découverte par 2 spéléos en 1988. Cette grotte dite de la balme à Collomb est aujourd'hui fermée. Fin de la visite et retour au bercail après une journée agréable et sympathique ! ■



Si les anciens combattants des communes de Machilly et de Juvigny souhaitent nous rejoindre, ils seront les bienvenus.



Club de la Joie de Vivre

L'association du Club de la Joie de Vivre a été dissoute le 05 juin 2014.

L'association du Club de la Joie de Vivre a été dissoute le 05 juin 2014. Celle-ci était représentée depuis février 2001 par Hélène Gurtler. Hélène ne souhaitant pas renouveler son mandat et faute de candidature, cette association va dorénavant revenir la compétence de la commune. Les réunions auront lieu trois jeudis par mois à la Maison des Sœurs et des sorties seront organisées tout au long de l'année. Ensemble nous retrouverons la Joie de Vivre !

Un grand merci à Hélène pour son dévouement, sa disponibilité, sa passion à animer ce club, son sérieux dans la gestion de celui-ci. Un travail assidu tout au long de ces années. Nous espérons qu'Hélène nous rejoindra pour profiter à son tour des moments de détente, de convivialité, de gaieté, de partage qui font la richesse de cette entité. ■

Evelyne Février





L'ADMR des Voirons participe depuis bientôt 30 ans au développement des services à domicile sur les communes de Saint-Cergues, Machilly, Juvigny, Lucinges, Bonne, Cranves-Sales.



En 1985, l'association comptait 18 bénévoles dont 6 "responsables travail" et 5 aide-ménagères intervenant auprès de 9 personnes âgées. Aujourd'hui, elle emploie 22 aides à domicile, 2 secrétaires administratifs et intervient auprès de 249 bénéficiaires. Elle a réalisé 21 338 heures d'intervention en 2013, au domicile des bénéficiaires.

Actuellement, notre association souhaite renforcer son équipe de bénévoles au vu de l'évolution des besoins constatés. Le bénévolat à l'ADMR repose sur un projet associatif basé sur une action solidaire et de proximité. Il est animé par la volonté d'être au service des autres, de se rendre utile. Employeur du personnel d'intervention, l'association ADMR des Voirons recrute également des aides à domicile et des auxiliaires de vie sociale. Des parcours d'intégration et de formation sont dispensés tant pour les nouveaux bénévoles que pour les aides à domicile et les auxiliaires de vie sociale. ■

Pour toute demande d'information, vous pouvez nous contacter :
ADMR des Voirons
65, rue de la Chapelle
74140 Saint-Cergues
Tél. : 04 50 43 54 69
Mail : info.lesvoirons.fede74@admr.org



Amicale des donneurs de sang bénévoles

de Saint-Cergues,
Machilly et Juvigny

Bilan 2014

17/10/13 : **58 donneurs** présentés

25/02/14 : **30 donneurs** présentés !!!
(1^{er} don à Machilly),

29/05/14 : **58 donneurs** présentés,

29/07/14 : **72 donneurs** présentés,

(le dernier don de l'année en cours n'étant jamais effectué lors de l'édition du bulletin, nous considérons chaque fois celui de l'année précédente, en l'occurrence 2013).

Par un pur hasard, nous dénombrons 218 donneurs présentés pour les 4 derniers dons, soit le même nombre que les 4 précédents. On peut donc parler de stabilité parfaite ce qui est déjà rassurant et encourageant pour l'avenir.

Nous avons pourtant eu la plus grande crainte lors du 1^{er} don à Machilly le 25/02/14. Nous n'avions en effet accueilli que 30 donneurs, ce qui n'était jamais arrivé. Nous avons eu la confirmation plus tard que cela n'avait été dû qu'aux changements de lieu et de jour que la plupart des donateurs n'avaient pas bien enregistrés. En effet, lors du don du 29/07/14, nous avons reçu 72 donneurs, ce qui n'était plus arrivé depuis 3 ans. Nous osons espérer que cette embellie se poursuivra...

Les moyens d'information sont toujours les mêmes : pose de panneaux (jaunes) bien visibles aux points stratégiques des 3 communes, une inscription sur le panneau lumineux communal au centre du village de Saint-Cergues, des affichettes dans les commerces, l'indication des dates dans le bulletin municipal, sans parler des convocations envoyées directement par l'EFS. Le bouche à oreille est aussi un moyen d'amener de nouveaux donateurs.

La collation chaude servie après les dons reste d'actualité grâce aux subventions des 3 communes et particulièrement à Saint-Cergues qui offre en plus la collation du dernier don chaque année, sans oublier l'indemnité reversée par l'EFS proportionnelle au nombre de donateurs.



Où et quand donner son sang

Où : en raison des travaux du bâtiment multifonctionnel de Saint-Cergues, les collectes auront toujours lieu à Machilly en 2015 dans la salle communale.

Quand : le jour de collecte reste le mardi aux dates suivantes : mardi 27 janvier, mardi 5 mai, mardi 25 août, et mardi 15 décembre, de 17h30 à 20h.

Pour celles et ceux qui voudraient donner leur sang mais n'ont pas la possibilité de venir à ces 4 collectes, il est possible de prendre rendez-vous avec le site fixe d'Annesses de l'EFS, 1 route de Taninges, en appelant le 0 800 109 900.

Le comité

Présidente : **Jocelyne Leblanc**, 04 50 94 73 63

Vice-présidents : **Jean Viguier** et **Claude Jacquemoud**

Trésorier : **Claude Schneider**, 04 50 43 56 31

Secrétaire : **Christine Schneider**

Membres : **Jean-Pierre Baud, Hélène Combette, Agnès Crozetières, Philippe Gardien, Andrée Layat, Annie Mergnac, Maurice Roch, Monique et Pierre Schmidt.**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle bénévole dans notre comité en la personne d'Hélène Combette qui a compensé l'arrêt, pour raison professionnelle, de Maria Domingos que nous remercions de son aide durant plusieurs années.

Nous regrettons de ne pas avoir avec nous de représentants de Machilly, compte tenu que les dons se font dorénavant dans cette commune. ■

C. Schneider





MJC des Voirons

Un petit mot de la présidente

Tout d'abord, au nom de toute l'équipe de la MJC et de tous ses adhérents depuis sa création, je tiens à adresser, du fond du cœur, un grand merci à Rose Dalvet qui a tant partagé avec vous tous et a tellement donné pour que la MJC existe, évolue et demeure.

Mon deuxième remerciement, je le destine à tous les adhérents qui nous ont fait confiance depuis de nombreuses années, et en particulier à ceux qui ont eu le courage, ces deux dernières saisons, d'affronter les difficultés d'accès dues aux travaux et ne se sont pas découragés pour partager avec nous loisirs et bons moments.

Mon troisième remerciement va à tous ceux qui, bénévoles, professeurs, adhérents, font vivre cette maison depuis tant d'années et lui apporte ses valeurs de partage et de qualité pour le plaisir des petits et des grands.

Mon souhait : il n'y en a qu'un ! Que cela continue encore de nombreuses années à la satisfaction de tous dans la joie et la bonne humeur.

Avec tous nos vœux artistiques, culturels et sportifs.

Pour le Comité, la présidente Bernadette BUX



MJC des Voirons
BP 8 - 97, route du Bourgeau
74140 Saint-Cergues
Tél. 04 50 43 58 30, 04 50 94 65 46

Heures d'ouverture :

- lundi au vendredi 9h à 12h
- samedi 9h à 11h30

L'adhésion annuelle à la MJC des Voirons vous permet de pratiquer une ou plusieurs activités (Association Loi 1901).

Sur présentation de votre carte MJC en cours de validité, vous pouvez bénéficier du tarif réduit à Cinébus et à Ciné Actuel (MJC d'Annemasse Centre).

L'adhésion à la MJC des Voirons vous permet aussi de suivre des cours dans les MJC Chablais, MJC d'Allinges et MJC de Veigy-Foncenex.

Vous pouvez essayer nos activités tout au long de l'année et vous inscrire ensuite au cours qui vous intéresse.

Vocation

La MJC souhaite favoriser l'épanouissement de tous par l'accès à l'éducation et à la culture, afin que chacun dispose des moyens de participer pleinement à la construction d'une société qui développe le lien social.

Valeurs

La MJC se veut respectueuse des convictions personnelles de chacun et elle souhaite contribuer à la liberté et à la démocratie. Elle est ouverte à tous, sans discrimination, et tient à créer les conditions favorables à l'établissement d'une relation conviviale entre tous ses acteurs.

Nos objectifs

- Développer nos activités, prendre part aux événements de nos communes partenaires, répondre à leurs attentes,
- proposer des activités et des loisirs pour les enfants et les adolescents : stage de pratiques artistiques, danse, arts martiaux, Cinébus,
- organiser des cours et des stages en réponse à l'attente de nos adhérents, à leurs demandes, à leurs propositions,
- développer nos partenariats avec les MJC du Chablais, de Veigy-Foncenex et d'Allinges au travers de rencontres telles que les découvertes de pratiques artistiques,
- susciter les échanges de compétences et de matériel dans le domaine des loisirs créatifs avec la quatrième édition des Puces de couturières, mais aussi pendant l'année avec nos cours : l'atelier couture, l'atelier créatif, l'atelier tricot/crochet et le parcours d'activités créatives,
- mettre en valeur le savoir-faire des artisans de qualité dans les nombreux domaines de la table pendant la cinquième édition du Marché Gourmand.



Sorties culturelles

Nos sorties culturelles pour enfants, adolescents, famille, à Château Rouge : Olivia Ruiz, concert, Innocence, théâtre et le Maxi Monster Music Show, cabaret.

L'ÉpouvanTroll

Le 3 novembre 2013

La MJC accompagnait l'esprit d'Halloween en organisant cette édition pendant laquelle les nains, les barbares et tous les autres joueurs se sont affrontés sous l'œil plus ou moins impartial de notre arbitre à cornes.

Le Petit déjeuner conté

15 décembre 2013

Immaculée Colucci était parmi nous avec ses histoires enchantées et le Père Noël, qui écoutait depuis les coulisses, nous a tous gâtés avec ses sachets de friandises après un petit déjeuner réconfortant et gourmand.



Ski alpin

Une saison superbe avec la neige au rendez-vous lors de toutes nos sorties et une ambiance amicale et stimulante en compagnie des moniteurs de l'École de Ski Français et de nos fidèles accompagnateurs ! La remise des médailles et le goûter attendu par tous ont clos cette session dans la joie et la bonne humeur. Comme de coutume, les moniteurs et les bénévoles qui ont fait de cette saison un succès se sont réunis un peu plus tard à Saint-Cergues autour d'une table bien garnie.



Les puces de couturières, 3^e édition

22 et 23 février 2014

Du matériel à revendre, littéralement, des défilés de qualité, les Puces de couturières 3^e édition nous en ont mis plein la vue. Les "petites mains" du cours de couture étaient présentes et nous avons pu les admirer en pleine cré-activité.



Stage de costumes Cosplay

Mars 2014

À l'issue du défilé de Cosplay pendant les Puces de couturières, nos costumiers amateurs se sont tournés vers Joëlle Herrscher pour solliciter ses conseils. De là est née l'idée d'un stage qui s'est déroulé sur plusieurs jours pendant lesquels les costumes les plus inattendus ont vu le jour à la satisfaction de tous les participants qui se préparaient pour un concours.

Spectacle Toc Toc

16 avril 2014

Immaculée Colucci nous a proposé une soirée animée par ses élèves de l'Atelier théâtre des Jeunes d'Imagine afin de pimenter par l'humour la grisaille d'un printemps hésitant. Nous étions peu nombreux mais les participants n'ont pas regretté cette rencontre avec de jeunes talents.

Marché Gourmand, 4^e édition

26 avril 2014

La palette variée des spécialités de nos régions s'étalait pour le plaisir des yeux et des papilles lors du Marché Gourmand. Un petit nombre de chalands pour cette session mais presque tous nos visiteurs sont repartis avec des produits de qualité à déguster avec famille et amis et, pourquoi pas, à offrir aux gourmets de leur entourage.



Stage Shamballa

30 avril 2014

En prévision des cadeaux à préparer pour la Fête des mères, la MJC a organisé un atelier Shamballa. C'est un bracelet fait de cordon tressé et orné de perles qui est très tendance. Ce bracelet, d'inspiration tibétaine, est un symbole d'amour et apporte paraît-il le bien-être. Quoi de mieux à offrir à une maman !

Découvertes de pratiques artistiques, 4^e édition

5, 6 et 7 mai 2014

Sculpture sur pierre, création d'une planche de bandes dessinées avec Kaya, Parkour : les MJC Chablais, d'Allinges, de Veigy-Foncenex et des Voirons se sont de nouveau associées pour le stage des découvertes de pratiques artistiques. Pendant trois jours, encadrés par des animateurs et des intervenants très compétents et motivés, les adolescents ont pu se frotter à trois activités et faire une démonstration de leurs nouvelles aptitudes aux familles et amis venus les voir le dernier soir. Le stage s'est terminé par un goûter dans une ambiance très chaleureuse.

TrollBall Pâquerettes 4^e édition

11 mai 2014

La MJC des Voirons et l'Association Secretly We Are Trolls (SWAT) ont renouvelé leur partenariat pour l'édition 2014 du TrollBall Pâquerette. Les participants étaient moins nombreux cette année en raison de la préparation par les clubs locaux d'un Tournoi régional du Trollball pour la semaine suivante. La rencontre n'en était pas moins intéressante et a permis aux participants de s'entraîner pour relever les défis de ce tournoi à venir. Encore une belle baston au pays des trolls.

Soirée lecture

15 mai 2014

Une belle proposition de l'Atelier théâtre des Jeunes d'Imagine : nous faire découvrir des textes de divers auteurs qui soient à la fois lus et joués. Les actrices ont déployé tout leur talent pour nous emmener dans l'univers d'écrivains très différents et les spectateurs ont échangé avec elles à la fin du spectacle sur leur ressenti par rapport à ce spectacle lu/joué et les raisons qui amenaient ces jeunes à avoir envie de monter sur scène. En prime, chaque spectateur a reçu un livre mystère à déguster à la maison.



La MJC fait son show

14 juin 2014

Les elfes, diabolins, magiciennes et ensorceleuses ont enchanté cet après-midi haut en couleurs. Des gâteaux confectionnés avec amour par les mamans, les mamies, sans oublier les papas et les papys, ont revigoré le public et les artistes à l'entracte. En deuxième partie de spectacle, Gilles, Irène et les élèves des cours de danses jeunes et adultes nous ont proposé un numéro de Zumba et deux duos : Toca Tango et Dirty Dancing. Bravo les artistes !

Tournoi de judo

21 juin 2014

Le tournoi de judo de fin d'année a réuni enfants et parents pour des échanges enrichissants. En outre, une rencontre à Reigner a permis à nos élèves de se mesurer avec d'autres clubs des environs et de se distinguer par leurs performances.



Stage de peinture sur porcelaine

Le groupe de porcelaine invite chaque année un professeur de renommée internationale, Tatiana Dalles Agoritsas. Tatiana parcourt le monde pour faire partager sa passion de la peinture sur porcelaine. Cela permet à chacun de se surpasser et de s'ouvrir sur d'autres techniques. Pour la saison 2014-2015, la date reste à déterminer.

Depuis plusieurs mois maintenant, et avec l'accord de Sandrine Ollivier, nous vous proposons des livres en libre circulation dans le hall de la MJC. Ils sont à votre disposition pour être lus sur place, emmenés, ramenés, remplacés...

Si vous voulez vous débarrasser de livres qui n'intéressent pas la Bibliothèque municipale, donnez-leur une nouvelle vie en nous les faisant parvenir. Livres d'enfants, romans, manuels de classe, études et précis plus techniques... tous les sujets sont les bienvenus et feront le bonheur d'un amoureux de la lecture. Merci d'avance.



Agenda des manifestations

- > L'Assemblée Générale, 16 décembre 2014
- > Les puces de couturières (4^e édition), 21 et 22 février 2015
- > Le marché gourmand (5^e édition), 28 mars 2015
- > Les découvertes de pratiques artistiques, du 20 au 22 avril 2015
- > Le spectacle de danse, 20 juin 2015
- > Le petit déjeuner conté, 20 décembre 2015

D'autres événements et des stages seront proposés tout au long de l'année. Renseignez-vous !

Nos activités pour 2014 - 2015

Activités créatives. Elles sont nombreuses et variées. Nous souhaitons en effet vous proposer de créer dans divers domaines. Un nouvel atelier tricot/crochet gratuit vous est proposé le jeudi de 10h à 12h, accessible avec votre adhésion. Nos cours de peinture contemporaine et abstraite et de peinture sur porcelaine sont désormais des classiques de la MJC des Voironnais, sans oublier celui de vitrail. L'atelier créatif vous attend également avec la possibilité de pratiquer plusieurs activités au cours de la même saison, la liste proposée n'étant ni exhaustive, ni exclusive : nous vous espérons, afin de connaître vos souhaits dans ce domaine. Enfin, le cours de couture qui vous permet de créer votre garde-robe ou de l'adapter à vos nouvelles envies. Des stages seront également proposés pendant les vacances scolaires pour vous permettre de découvrir ou de développer une activité dans un temps plus court. Restez attentifs à nos propositions !

Aïkido. En Aïkido, pas de mouvement "violent" contre l'adversaire, mais des déplacements souples et esthétiques, flexions, extensions, effectués en harmonie avec un partenaire. L'Aïkido n'attaque pas, il se défend... en préservant l'intégrité de l'agresseur. C'est l'art martial de la communication : il transforme une situation de conflit en situation de relation avec l'autre. Les cours sont ouverts aux enfants dès 7 ans. Les jeunes et les adultes ne sont pas oubliés avec deux cours/entraînements par semaine.

Club d'Anglais. La MJC met à votre disposition des cours d'anglais pour tous les niveaux afin d'apprendre, de rafraîchir et de développer vos compétences et de vous sentir plus à l'aise pour communiquer pendant vos voyages. Cette année, elle souhaite relancer les cours d'anglais pour les enfants à partir de 12 ans et les adolescents qui souhaitent se perfectionner, notamment pendant les cours de "conversation".

L'Atelier des Bout'Choux et Gym des Bambins. Encadrés par une psychomotricienne, les Bout'Choux, accompagnés d'un adulte, s'éveillent à la mobilité en musique dans un environnement adapté : jouer, rencontrer d'autres enfants, partager des expériences. Les petits peuvent suivre les cours dès 10 mois. La gym des bambins, c'est pour les plus grands. On va à la gym tout seul et, tout en jouant, on apprend à faire des roulades, à sauter, à faire le poirier, mais aussi à respecter les autres et les consignes. Les cours sont destinés aux enfants à partir de 3 ans.

B@B@ de l'informatique. Rejoignez notre sympathique équipe pour ne pas perdre pied dans un domaine qui évolue tous les jours ! Michel vous guide avec art et dévouement afin de vous permettre de finir l'année par un : "Oui, je peux !"

Danse de couple et en ligne. Avec notre professeur de danse, chorégraphe et créateur de DanseMove, découvrez les danses en couple ou en individuel : Salsa, Flamenco, Tango, Rock, Disco, Zumba... vous permettront de vous détendre et de vous amuser en musique. Les cours sont ouverts aux jeunes et aux adultes.

Danse. Initiation, Jazz et Street Jazz : l'enseignement est basé sur les fondamentaux qui définissent la danse : schéma corporel, musicalité, corps dans l'espace, rapport aux autres. Des cours qui donnent matière à rêver, à penser et à se construire. Les cours sont ouverts en classe d'éveil à partir de 4-5 ans.

Gymnastique. Abdos/fessiers, aînés, gym active, pilates, stretching. Il y en a pour tous les goûts, tous les âges et presque toutes les plages horaires ! Vous voulez bouger ? C'est le moment de nous rejoindre pour garder, retrouver ou découvrir ce dynamisme que nous perdons parfois à force de courir. Excellent remède contre le stress ambiant, l'activité physique nous vide la tête et nous procure détente et sommeil réparateur.

Club d'Italien. Découvrir la richesse culturelle et la langue de ce pays si proche de nous au travers de l'art, de la gastronomie, des us et coutumes et de l'histoire grâce à Pietro qui vous propose, plusieurs fois par an, des séjours à thèmes afin de parfaire votre aptitude à communiquer dans une langue vivante ! Le cours est ouvert aux jeunes et aux adultes.

Judo. Application de la progression française pour une pratique en sécurité et adaptée à chaque tranche d'âge, le judo développe l'apprentissage de techniques de projection et de renversement au sol dans un esprit d'entraide et de prospérité mutuelle. Les cours sont accessibles aux enfants dès l'âge de 5 ans en classe d'éveil. Une classe est ouverte le Lundi soir pour les jeunes et les adultes.

Kung-Fu. Enseignement des techniques mains nues, de self-défense, du travail des armes (sabre, bâton long, bâton court, nunchaku...) et du combat (pieds, poings, genoux, coudes, clefs...) sous l'égide de l'école Hoa Linh Bac Tru Quyen, de style sino-vietnamien. Les cours sont proposés aux jeunes à partir de 15 ans et aux adultes, débutants et/ou gradés, deux soirs par semaine.

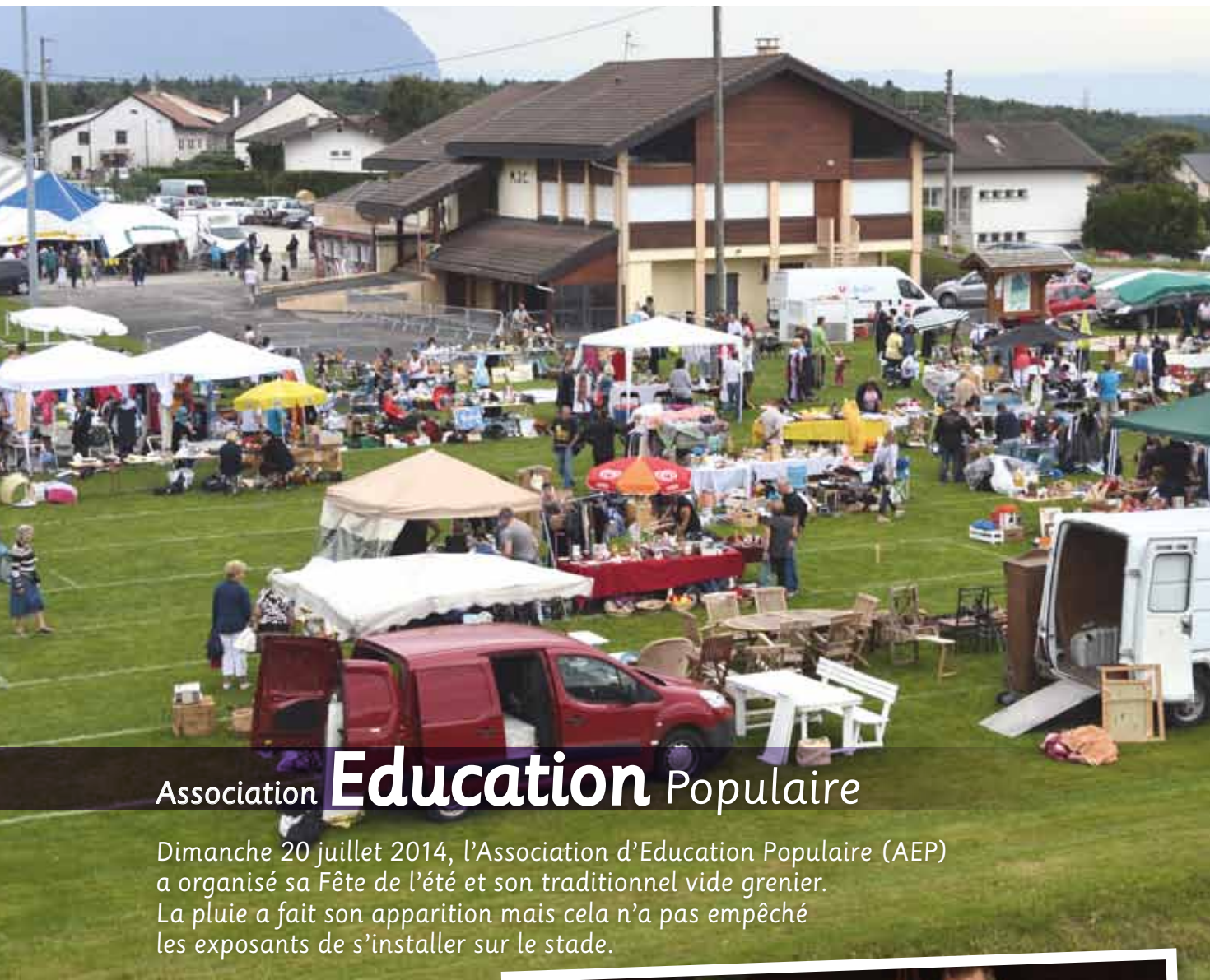
Marche nordique. Un bâton de marche, des compagnons de promenade et il n'en faut pas plus pour démarrer... Muriel vous fait découvrir en rythme les chemins environnants afin de développer souffle et muscles de concert.

Ski Alpin. La neige, les pistes, la glisse, la montagne dans sa splendeur hivernale. Vos enfants vont découvrir la chasse-neige puis perfectionner leur technique avec les moniteurs de l'ESF. Ouvert de 4 ans à 11 ans. La Saison 2015 commence dès le mercredi 7 janvier 2015.

Taiji Quan. Art martial chinois interne, le Taiji Quan permet de développer en douceur et en mouvement l'harmonie physique et mentale. Notre cours a lieu à la MJC le lundi soir de 19h à 20h30. N'hésitez pas à venir essayer cette nouvelle activité qui peut aussi se pratiquer en extérieur lorsque le temps le permet.

Yoga. Déjà de nombreux et fidèles adeptes de cet art de vivre qui permet de se régénérer et de vivre en conscience nos plans physique, vital et mental. Un troisième horaire de cours vous est proposé cette année afin de répondre aux attentes d'un public en recherche de sérénité.

N'oubliez pas de consulter notre site Facebook pour les stages proposés durant les vacances scolaires. Renseignez-vous également au Secrétariat de la MJC des Voironnais, tous les matins, dès 9 heures.



Association **Education** Populaire

Dimanche 20 juillet 2014, l'Association d'Education Populaire (AEP) a organisé sa Fête de l'été et son traditionnel vide grenier. La pluie a fait son apparition mais cela n'a pas empêché les exposants de s'installer sur le stade.

La traditionnelle paëlla a laissé place à un délicieux poulet aux cèpes accompagné de riz et préparé par Bruno, Sylvie Faure et compagnie. Une tombola a été organisée pour faire gagner un jambon et une belle luge en bois.

L'équipe recherche des bénévoles pour renouveler la joyeuse équipe actuelle et participer à la prochaine Fête de l'été. Merci à tous ceux qui préparent cette fête. ■

Gaston Baratay





Country Attitude

La belle aventure qui a commencé en 2012 continue au sein de Country Attitude. C'est avec un grand succès que se termine cette année 2013/2014.

L'association qui compte une quarantaine de membres tous plus passionnés les uns que les autres a rechaussé ses santiags avec enthousiasme et bonne humeur pour cette nouvelle saison. Nos cours se déroulent dans la détente et la convivialité tous les lundis soir à la salle communale de Saint-Cergues de 19h30 à 22h. Ces derniers sont dispensés par un professeur diplômé et agréé. Plusieurs niveaux sont proposés et chacun arrive à progresser à son rythme tout en se faisant plaisir. Le danseur country ne se borne pas à un style de danse précis. Ouvert à toutes les cultures, il n'hésite pas à vivre avec son époque et apprivoiser d'autres styles comme le Catalan, le Celtique ou la Line Dance.

Depuis notre création, Country Attitude essaie de participer à de nombreuses manifestations au sein de notre commune en priorité avec : la fête de la musique, la fête des mères... Mais aussi sur demande d'autres municipalités.

Comme chaque année nous organisons nous mêmes plusieurs rencontres permettant aux amoureux de la danse de se retrouver. C'était le cas avec le Challenge 12h qui s'est déroulé en février 2014 ; ce fut une première dans le département. Ce rassemblement de danseurs a permis des rencontres et des échanges entre les différents clubs de country venus des départements voisins et même du pays voisin.

Nous avons eu la chance d'accueillir un club de Gap qui a accepté notre invitation pour animer le repas ainsi qu'un club d'Arenthon. Quatre bals, ouverts au public sont également programmés tout au long de l'année.

Les participants ont répondu présents en grand nombre... à réitérer.

Vos enfants vous parleront peut-être de cette danse en ligne où chaque musique a sa chorégraphie, où l'on peut si on le souhaite venir habillé en cowboy, en paillette ou en strass, avec ou sans chapeau et Santiags, ou tout simplement en jeans baskets... Et oui, nous avons répondu présent à la demande de la commune pour animer le TAP du CE2 au CM2.

Notre quête d'apprentissage, de découverte et de passion n'a pas de limite, cette danse est si conviviale qu'au bout d'un essai de "Stomp" ou de "Shuffle" celui qui l'aura expérimentée n'aura qu'une envie : continuer ! C'est avec un grand plaisir que nous vous attendons et que nous vous accueillerons. ■



Country Attitude

www <http://countryattitude-stcergues74.e-monsite.com/>

Email countryattitude.stcergues@gmail.com

Tél. 04 50 43 56 48, 04 50 43 54 79

Créativa

Depuis 26 ans, l'occasion pour les amateurs d'artisanat de se rencontrer, qu'ils soient exposants ou visiteurs, c'est de se rendre à Créativa le dernier week-end de novembre.

La spécificité de l'association tient dans son projet de départ, à savoir permettre aux adeptes d'activités manuelles de Saint-Cergues puis des environs d'exposer et de vendre leur production.

Dans la vie artistique de chaque créateur, le temps de présentation de son travail est un moment important, riche en doute et émotions de toute nature. L'intérêt des visiteurs pour son travail est un encouragement et une source constante de renouvellement et de progression.

Au fil des années, le comité a su garder son objectif initial d'amitié et de convivialité en ayant le souci permanent de maintenir un niveau de qualité et de créativité qui font la renommée de cette exposition.

Si vous êtes attirés par la décoration, les travaux manuels, les douceurs et gourmandises, cette présentation annuelle est une occasion de rencontre et de partage avec d'autres passionnés.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux cette année, et vous souhaitons à tous une très bonne année 2015. ■

Pour le comité, Isabelle Layat





Les Bulldogs de Saint-Cergues

Les Bulldogs champions de France de Flag.

Belle année pour le club, les Bulldogs ont engagé une équipe "Flag" en championnat national.

Le Flag est un sport dérivé du football américain où les plaquages sont remplacés par l'arrachage de bandes de tissus accrochées à la ceinture des joueurs. Les équipes doivent compter dans leurs effectifs un minimum de deux féminines et l'une d'entre-elles doit être obligatoirement sur le terrain.

Le dimanche 1^{er} juin 2014, les Bulldogs de Saint-Cergues étaient à Toulon pour disputer la dernière phase de Flag football. Objectif atteint puisque nous sommes Champions de France 2014 de Flag. ■



Le foot US est un sport physique et mental, n'hésitez pas à venir le découvrir pendant nos entrainements les vendredis dès 20h au stade de Saint-Cergues.





Football Club de Saint-Cergues

Comme chaque année, c'est avec un immense plaisir que nous venons faire un petit bilan de l'année footballistique du FC Saint-Cergues ainsi que de son développement.

L'année 2013/2014 a été un succès total tant dans l'évolution des effectifs que dans les résultats sportifs. Nous avons vu des équipes de jeunes, voire très jeunes, aborder un championnat et y figurer avec beaucoup d'honneur. Mention spéciale à notre petite équipe de U7 composée de joueurs de 5 à 7 ans qui pour leur première année ont aligné vingt matchs de suite sans défaite. Au rang des satisfactions, bien évidemment notre équipe sénior, qui elle a aligné vingt victoires sur vingt matchs, terminant championne de Haute-Savoie de troisième division. Notre village peut être fier de l'image véhiculée par tous ces passionnés auprès des communes adversaires avoisinantes. Il y a 4 ans, nous avons misé sur des valeurs comme le respect, la solidarité et la sérénité pour grandir. Nous sommes passés de 25 licenciés en 2011 à un peu plus de 100 cette année. Notre pari a donc été amplement gagné et nous encourage encore à faire davantage.

Cette saison, une équipe de vétérans a vu le jour. Quel plaisir de voir au club des aînés s'occuper de petits et des seniors entrainer des jeunes. Avec l'aide d'éducateurs passionnés, de joueurs motivés et de parents impliqués, le FC Saint-Cergues a de beaux jours devant lui, et nous prenons de nouveaux paris sur l'avenir. ■

Frédéric Bouillot, Président





Champions de haut niveau

Déjà vice-champion en catégorie vétéran, le TCSC s'enrichit d'un titre de champion départemental avec l'équipe sénior qui évoluera au plus haut niveau de l'histoire du club la saison prochaine (promotion régionale).

La victoire est d'autant plus belle que la locomotive de l'équipe est un pur produit de notre modeste école de tennis. Outre l'aspect sportif, voici un tour d'horizon des autres atouts de notre petit club.

Etat des lieux

- 2 courts en gazon synthétique avec éclairage
- un club-house rénové et fonctionnel
- une équipe de bénévoles dynamiques
- des activités sportives adaptées au niveau de chacun
- une école de tennis pour débutants jusqu'à confirmés
- cours adultes avec Brevet d'Etat
- 3 équipes de compétition.

Côté cours

- **Ecole de tennis** : 33 enfants ont participé aux 8 séances d'apprentissage ou perfectionnement dispensées de mars à juin et une partie a poursuivi avec des stages d'été.
- **Réflexion sur des nouveaux courts** : afin de poursuivre notre activité favorite toute l'année (école de tennis, compétition et loisir), nous ne nous décourageons pas d'obtenir un jour des créneaux sous les courts couverts de l'agglomération annemassienne. Deux projets sont également à l'étude : un nouveau complexe de plusieurs courts couverts avec les clubs avoisinants, ainsi que la réfection prochaine de nos 2 gazons synthétiques.

Côté compétition

• **Championnat interclubs par équipes : les seniors à l'honneur**
L'équipe 1 hommes (niveau 15/2) remporte le championnat départemental et défendra les couleurs de Saint-Cergues au niveau régional la saison prochaine. L'équipe vétéran +35 ans s'est distinguée dans le championnat d'automne des Alpes en ramenant le titre de vice-champion de Haute-Savoie

• Tournoi FFT : victoire historique !

Durant la quinzaine, environ 60 compétiteurs sont venus de différents clubs voisins pour s'affronter sur nos courts en gazon synthétique. La victoire est revenue au vainqueur de l'édition 2012, Laurent Veyrat contre un de nos représentants Saint-Cerguois.

• Tournoi interne

La saison s'est refermée fin septembre avec notre traditionnel tournoi interne réservé à tous nos membres. Victoire logique de Jeremy (15/2) contre le double tenant du titre Pierre-Alain (15/2).

Côté festivités

- Notre pique-nique canadien s'est déroulé le jour du passage des balles par les enfants de l'école de tennis.
- Participation à la fête du sport et des associations.

Nous vous souhaitons une très bonne saison. ■

Cotisations 2015

- | | |
|--|-------|
| • Famille | 160 € |
| • Couple | 120 € |
| • Adulte | 80 € |
| • Etudiant (½ tarif) | 40 € |
| • Jeune et enfant (6 à 17 ans inclus) | 30 € |
| • Clef d'accès des courts | 10 € |
| • Ticket d'invitation (en vente en mairie) | |
| 1 heure avec membre(s) | 5 € |
| 1 heure sans membre(s) | 10 € |

Ecole de tennis

- L'inscription à l'école de tennis nécessite l'adhésion au club et le paiement de la cotisation. L'adhésion permet de jouer en compagnie d'un adulte membre du TCSC) 40 €

Calendrier prévisionnel 2015

- 21 et 28/02 : journées inscriptions
- 16/03 : début de l'école de tennis
- 5/06 : pique-nique canadien
- 13/06 : passage de balles école de tennis
- 19/05 au 5/07 : tournoi homologué FFT
- 4/09 - 13/09 : tournoi interne

les téléphones utiles :

Président **Michaël Tognolli**, 06 17 81 15 25
Trésorière **Isabelle Suaud**, 06 68 60 62 97
Secrétaire **Élie Mormentyn**, 06 74 80 04 15
Club-house 04 50 94 68 90





Ski Club de Saint-Cergues

Comme chaque année, le Ski Club et ses bénévoles accompagneront petits et grands dans la découverte des stations de notre belle région, mais la saison 2013-2014 a fait place au changement : Pierre Péchaubès a remplacé Anthony Hue à la présidence de la section alpin. Quant à Benoit Pinget, il a reconduit son mandat avec brio à la tête de la section rando.

Pendant la saison, nos moniteurs ont encadré des cours gratuits à chacune des sorties organisées, ce qui a permis à tout le monde de profiter de l'ensemble des disciplines du ski club comme le ski alpin, le télémark, le surf et la rando. Les conditions d'enneigement et la bonne humeur étaient encore au rendez-vous pendant la saison, sans compter que nous avons une fois de plus pu bénéficier des tarifs très avantageux de notre partenaire USCA. Durant les vacances de février, les sections alpin et rando ont participé à une sortie commune avec des raquettes aux pieds ! Chacun a ainsi eu l'occasion de découvrir cette pratique, dans une ambiance familiale et conviviale et de se restaurer dans un magnifique endroit.

Enfin, nous avons clôturé l'hiver en beauté grâce à l'organisation d'un superbe concours de fin de saison. Ce jour-là les enfants étaient à l'honneur et ont eu beaucoup de succès dans le passage des étoiles. Tout le monde a ensuite pu profiter d'un délicieux barbecue au soleil, sur les pistes de Morzine. En fin de journée, la mairie de Saint-Cergues nous a prêté la salle multimédia, afin de faire notre traditionnelle remise des étoiles, coupes et challenges.

Pour profiter de la saison qui arrive, nous vous attendons toujours aussi nombreux à notre nouveau local à La Poste de Saint-Cergues lors de nos permanences dès mi-novembre et toute l'année sur www.sc2.fr.

> Sorties

Informations et inscriptions aux permanences à la Poste à partir de mi-novembre, tous les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30.

Un choix varié de stations vous sera proposé (le prix du forfait étant négocié au plus bas). Vous pourrez lors de ces permanences acheter forfaits et titres de transport

> Cours de ski, snowboard et télémark

Informations et inscriptions aux permanences.

Des cours gratuits sont assurés pour les adhérents du SC2 de tout âge et quel que soit le niveau le dimanche matin (les enfants jusqu'à 14 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable).

> Ski de randonnée

Informations et inscriptions aux permanences.

Pour mieux nous connaître ou prendre contact avec nous avant les permanences, n'hésitez pas à vous connecter sur notre site : www.sc2.fr



Section ski de randonnée

Sécurité et formation

La saison a été mouvementée à cause d'une météo difficile, nous forçant à changer nos plans.

Malgré cela les moniteurs ont su proposer de très belles randonnées de fin décembre à début mai tous les samedis et dimanches en toute sécurité.

Marie Richard viendra d'ailleurs renforcer l'équipe des encadrants pour la saison prochaine.

La sécurité est un point important au SC2. Tous les adhérents sont équipés du matériel indispensable au randonneur : un Détecteur de Victime d'Avalanche, une pelle et une sonde, et sont formés lors d'une journée encadrée par un guide de haute montagne.

En parallèle, plusieurs membres ont pu participer à des stages organisés par le comité Mont-Blanc comme le stage "Neige et avalanche" ou encore "Orientation".

Des moments de convivialité :

La convivialité a été au programme avec une sortie raquette au col Ratti rassemblant les adhérents du ski alpin et du ski de rando.

Les randonneurs ont également pu se confronter au chronomètre lors du traditionnel slalom de fin de saison à Morzine.

Si vous aussi vous désirez sortir des sentiers battus, n'hésitez pas à venir nous rejoindre vous êtes les bienvenus ! ■





Vieux volants des Voirons

Et voilà, la 11^e saison se termine avec la sortie de l'hivernage dans nos belles montagnes à côté des Glières avec la visite d'un Maître Pipier et la découverte du magnifique château de Sales.

Cette année une dizaine de sorties était programmées avec un fabuleux week-end en Italie où le soleil, les paysages fantastiques, l'accueil et la restauration étaient au rendez-vous. Nous en avons profité pour visiter le fort de Bard et ses environs.

Autre grand événement de cette année la 2^e bourse d'échanges de pièces de voitures, motos, miniatures et documentations. Deux jours où tous les amoureux de vieilles voitures se sont réunis pour une réussite complète.

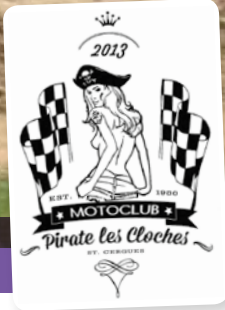
Enfin, nous avons terminé notre saison avec le traditionnel repas annuel du club 3V. ■



Au col du Petit Saint-Bernard

Sortie sur le lac de Vouglans à bord du bateau Le Louisiane

Contact :
Gérard Barassi
858, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
06 66 89 13 55



Motoclub

Le Motoclub est ouvert à tous. Nous organisons principalement des sorties circuits "Supermotard" mais toutes les disciplines sont représentées au sein du club.

Le club est avant tout un club fédérateur. Le but principal est d'organiser des sorties sur circuit afin de pouvoir pratiquer notre sport en toute sécurité et de pouvoir, par le groupe, accéder aux circuits aux meilleures conditions.

Nos activités

Comme le veut la tradition, le début de saison a commencé en compétition puisque nous sommes allés faire un tour au championnat Suisse de Supermotard sur quelques dates, avec de bons résultats cette année notamment sur Lignièrès où nous avons pu faire un podium "Pirate".

Pour ne pas se faire coïncider avec le temps incertain de cette année, nous avons opté pour les sorties "last minute" en choisissant au dernier moment les circuits. Cela a été le cas par exemple avec le circuit de St-Marcel (71), circuit qui nous est réservé chaque année pour un weekend en exclusivité. Plusieurs activités sont autorisées : barbecue, moto, scooter, Pocket Quad, Motocross, dans une ambiance... motarde !

Petite incursion sur le circuit de Magny-Cours pour aller faire hurler nos deux temps puis direction l'Italie pour notre Supermoto Summer Camp 2014 fin Août que nous avons limité à 5 jours sur un circuit offrant sur le même site, une piste de supermoto, de motocross sable et une autre piste MX du mondial.

Nous avons de la chance, un nouveau circuit a été repris à Moirans-en-Montagne (39), ce qui nous permet désormais d'aller rouler sur une journée, le temps du transport étant réduit à 1h15.

Nos prévisions

Il est envisagé de concentrer une grosse sortie moto sur une semaine un peu plus loin en Espagne par exemple et de développer un peu plus la section "Tourisme", c'est-à-dire les sorties routières.

Mais l'organisation principale du club reste les sorties circuits avec les disciplines du Supermotard mais aussi l'enduro et la vitesse.

D'un point de vue local, nous sommes activement à la recherche d'un terrain pour pouvoir réaliser un circuit multi-sport mécanique.

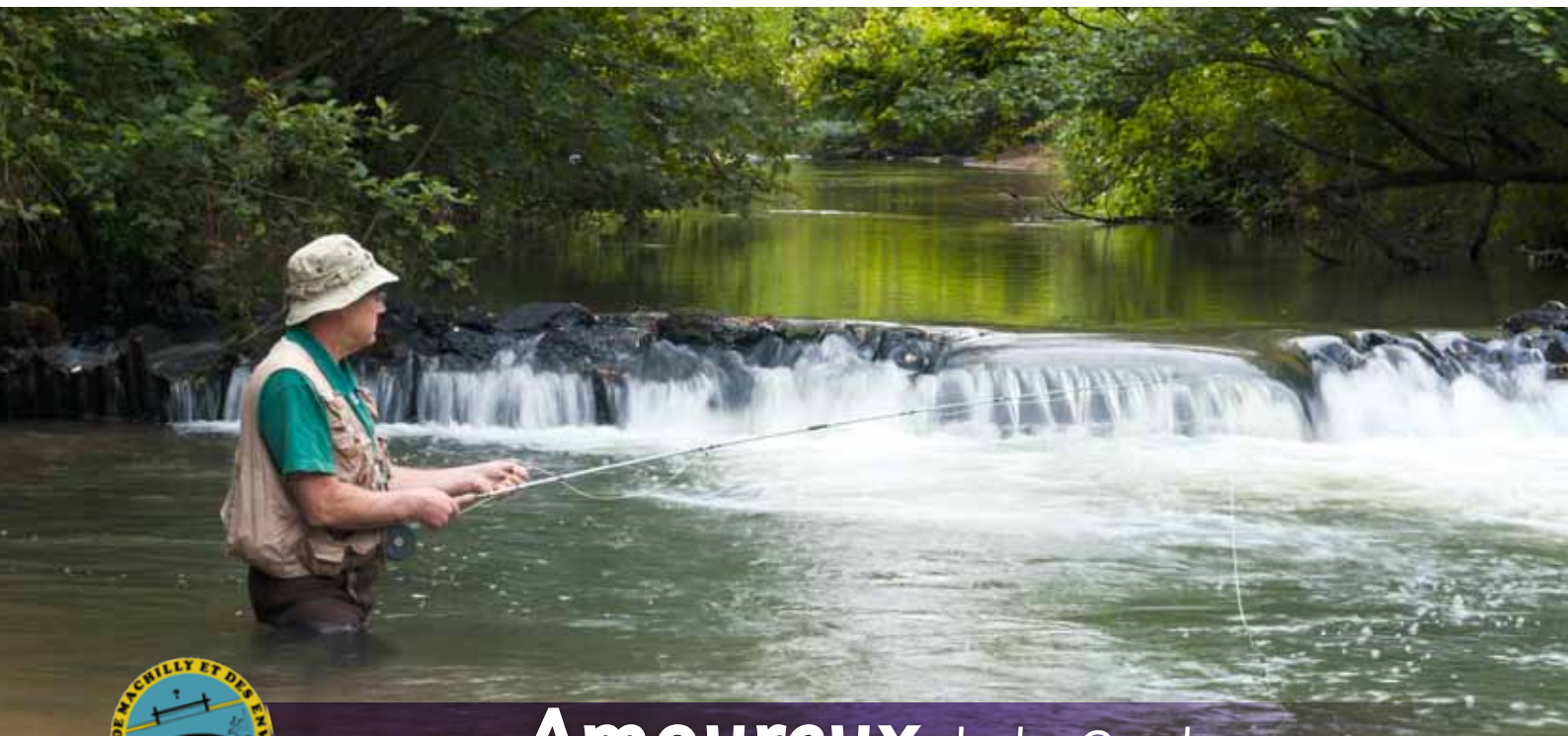
Coté Club

Le nombre d'adhérents et de sorties réussies a encore augmenté (30 adhérents dont 20 licenciés FFM et deux pilotes féminines). Cela laisse présager d'une bonne pérennité du club pour les années futures. L'adhésion est de 30 €, le prix d'une licence entraînement étant de 125 €.

Pour l'instant, nous n'avons pas encore de moto de disponible pour des stages ou simplement un prêt. Chaque membre vient avec son équipement et son transport. ■



Contact :
Kris Aillaud
 94, chemin de Grappaloup
 F-74140 Saint-Cergues
 Tél. +33 (0)4 50 43 98 08
 mccloches@free.fr



Amicale des Amoureux de la Gaule de Machilly

L'année 2014 a débuté le 25 janvier par l'Assemblée de l'Association Agréée pour la Pêche et La Protection Du Milieu Aquatique Du Chablais Genevois à la salle des fêtes.

Notre assemblée générale, quant à elle, s'est tenue le 28 février où de nombreux carpistes étaient présents pour exposer leur passion. A cette occasion, les statuts qui dataient de 1981 ont été modifiés. Notre concours le 27 avril a remporté un véritable succès ! Les 201 participants, dont 27 enfants de moins de 12 ans, ont capturé 533 truites en 3h30, sur un total déversé d'environ 800. A partir de mai, le brochet est à l'honneur. C'est la pêche au vif qui reste la plus efficace pour attraper ce poisson toujours très recherché.

Le 17 mai a eu lieu un concours de pêche à la mouche avec démonstration et initiation.

Sous un temps radieux, la matinée pêche en juin au Foron avec lâcher de truites et casse-croûte est toujours autant appréciée.

En mai, juin et juillet l'association a participé aux différentes manifestations et concours du secteur, avec une 1^{ère} place à Montriond pour le président.

En août l'amicale a organisé une deuxième journée de pêche au Val Ferret ; le beau temps était au rendez-vous mais pas les prises !

Durant l'hiver 50 kilogrammes de truites seront déversés tous les mois au lac de Machilly.

Pour 2015 la plupart des manifestations citées précédemment seront reconduites, avec notamment la plus importante, notre concours de pêche le 19 avril 2015.

A noter que les permis sont disponibles au "Sanday Tea" à Saint Cergues.

Bonne année de pêche à tous. ■



Correspondance

Président

M. Jean-Paul Plasson

145, Rue de l'Archet

74140 Saint-Cergues

04 50 94 61 13, 06 81 47 00 69



ACCA la Diane des Voirons

Une nouvelle année vient de débuter et nous sommes heureux de compter parmi nous de nouveaux chasseurs essentiellement jeunes (15 ont moins de 30 ans dont 4 moins de 20 ans).

Notre société compte alors 57 adhérents. La carte de tous les étudiants et apprentis, jusqu'à l'âge de 25 ans est offerte (110 €) par l'ACCA, afin de leur permettre de chasser.

Nous assurons toujours le loyer de la parcelle de terre du groupement des violons pour qu'il n'y ait pas de chasse privée (merci à la commune qui participe au loyer sous forme de subvention).

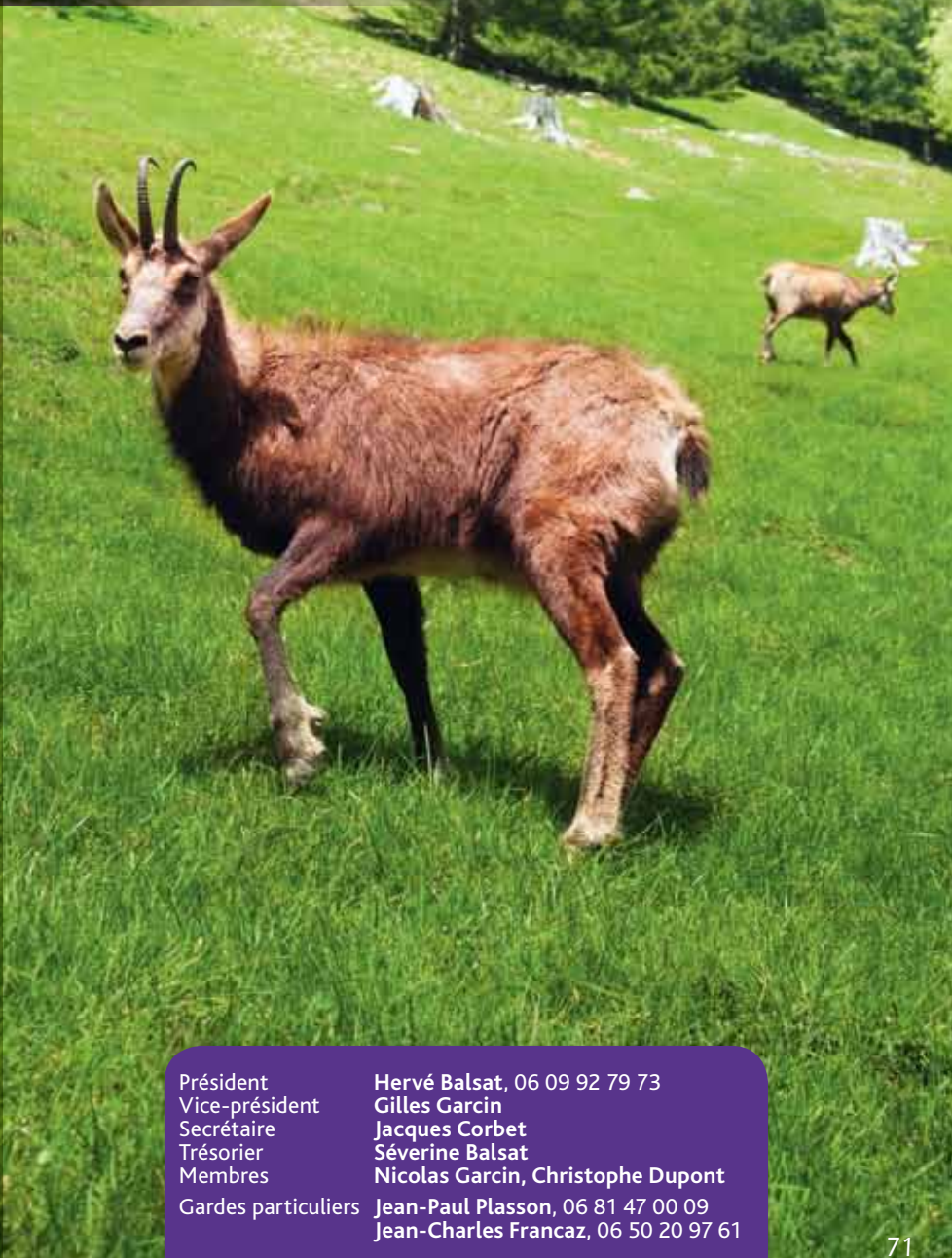
Le concours de belotte a, comme d'habitude, relativement bien marché. Je rappelle à tous ceux qui manient les cartes que notre concours de belotte pour l'année 2015 se déroulera le 28 février.

La Fête de la Chasse n'a plus lieu. Elle est remplacée par une soirée "filet de perche" qui a lieu au gymnase de Bons-en-Chablais, en la mémoire du président du GIC M. Pierre Genoud, qui nous a quitté accidentellement.

Le gibier se porte bien et n'a pas fait beaucoup de dégâts. Le lièvre est en progression, le cerf aussi, quant au chevreuil il faudra de l'attention pour voir sa population remonter cette année et pour l'année prochaine.

Je vous rappelle que la chasse est autorisée les jeudi, dimanche et jour fériés.

Bonne année 2015. ■



Président
Vice-président
Secrétaire
Trésorier
Membres

Hervé Balsat, 06 09 92 79 73

Gilles Garcin

Jacques Corbet

Séverine Balsat

Nicolas Garcin, Christophe Dupont

Gardes particuliers

Jean-Paul Plasson, 06 81 47 00 09

Jean-Charles Francaz, 06 50 20 97 61



Les associations de Saint-cergues



ACCA la Diane des Voiron 21, rue de la Chapelle - 74140 Saint-Cergues
Hervé Balsat - 06 09 92 79 73 - 04 50 94 61 01 - dianedesvoiron@sfr.fr

ADMR "les Voiron" 65, rue de la Chapelle - 74140 Saint-Cergues
04 50 43 54 69 - info.lesvoiron.fede74@admr.org

Association Education Populaire (AEP) 466, route du Bourgeau - 74140 Saint-Cergues
Gaston Baratay - 04 50 94 61 22 - laurence.baratay@yahoo.fr

Amicale des Amoureux de la Gaule 145, rue de l'archet - 74140 Saint-Cergues
Jean-Paul Plasson - 04 50 94 61 13 - jean-paul.plasson@wanadoo.fr

Anciens Combattants 124, route de la Cave aux Fées - 74140 Saint-Cergues
Louis Vuilloud - 04 50 43 50 93

Association Parents d'Elèves (APE) 854, route des Tattes - 74140 Saint-Cergues
Marie-Josée Farago - 04 50 85 13 68 - marie-josee.farago@rolex.com

Bulldogs (football américain) 963, rue des Allobroges - 74140 Saint-Cergues
Alexandre Gay-Crosier - 06 16 84 73 97 - alex.gc16@gmail.com

CERFF 21, rue de la Chapelle - 74140 Saint-Cergues
Claude Bouscaillou - 09 51 89 36 32 - associationlacerff@gmail.com

Chorale la Clef de l'Archet 93, impasse des Fontaines - 74140 Saint-Cergues
Catherine Vaudaux - 04 50 43 56 89 - catherine.vaudaux@sfr.fr

Compagnons de la Servette 84, chemin du Bourjaillet - 74140 Saint-Cergues
Jean Rodriguez - 04 50 43 56 87 - rodriguezjean7452@yahoo.fr

Country Attitude 104, rue de la Charrière - 74140 Saint-Cergues
Elisabeth Balsat - 04 50 43 56 48 - elisabeth.balsat7@orange.fr

Créativa 315, route de la Libération - 74140 Machilly
Isabelle Layat - 04 50 94 66 97 - creativa.stcergues@gmail.com

Donneurs de sang 51, chemin du Bourjaillet - 74140 Saint-Cergues
Jocelyne Leblanc - 04 50 94 73 63 - chris.schneider2@wanadoo.fr

Football Club 98, chemin de Grappaloup - 74140 Saint-Cergues
Frédéric Bouillot - 04 50 85 23 83 - frederic.bouillot@orange.fr

Harmonie Municipale 290, route des Voiron - 74140 Machilly
Benjamin Willen - benjamin.willen@me.com

Lannacroche 290, route des Voiron - 74140 Machilly
Angéline Depierre - 06 13 01 93 35 - ecolelannacroche@hotmail.fr

MJC 97, route du Bourgeau - 74140 Saint-Cergues
Bernadette Bux - 04 50 43 58 30 - com-mjcdesvoiron@orange.fr

Motoclub 94, chemin de Grappaloup - 74140 Saint-Cergues
Kris Aillaud - 04 50 43 98 08 - ka@agiras.ch

Ski Club (SC2) 64, impasse des Cheneviers - 74140 Saint-Cergues
Pierre Péchaubès - 00 41 79 530 31 69 - sogelit@orange.fr

Sou des Ecoles 1011, rue des Allobroges - 74140 Saint-Cergues
Catherine Damgé - 06 13 25 30 56 - sousaintcergues@laposte.net

Tennis Club St-Cergues (TCSC) 197, route du Bourgeau - 74140 Saint-Cergues
Mickaël Tognoli - 06 17 81 15 25 - 04 50 36 71 13 - michael.tognolli@orange.fr

Vieux Volants des Voiron (3 V) 858, rue des Allobroges - 74140 Saint-Cergues
Gérard Barassi - 04 50 43 52 93 - gerardbarassi@live.fr



Histoire de la colonie italienne

Hommage à M. Horowitz et à tous les enfants juifs cachés lors du second conflit.

En juin 2010, M. et Mme Horowitz de passage à Saint-Cergues font une halte à la mairie afin de retrouver la liste d'appel des enfants scolarisés au cours de l'année 1943/1944. Isabelle Bruno, employée à la mairie, assiste à la conversation et se souvient d'un registre rangé dans un placard de l'école. Bonne surprise pour M. Horowitz qui retrouve le nom de ses camarades de classe. Trois années passent et nous reprenons contact avec M. Horowitz, domicilié à Rehovot (Israël) car nous souhaitons rendre hommage à tous les enfants qui ont fui le régime nazi, cachés à la colonie sous la bienveillance de Mesdames Hommel et Farny, chargées d'assurer leur sécurité, de les héberger, de les rassurer et de leur donner l'amour que leur parents ne pouvaient pas leur donner. Hommage aussi à ceux qui ont risqué leur vie pour les aider à passer la frontière du côté de Moniaz. Nous pensons à Léon Balland qui avait 19 ans à l'époque. A la fin de la guerre, des enfants auront la joie de retrouver leurs parents, d'autres seront orphelins, la vie de leurs papas et mamans s'étant arrêtée dans les funestes chambres à gaz...

Depuis cet hommage, nous avons rencontré des personnes ayant séjourné aux "Feux Follets" à cette période. Ensemble nous nous sommes rendus à la colonie qu'elles n'avaient pas revue depuis leur tendre enfance. Des historiens aussi, se sont manifestés souhaitant enrichir leurs recherches sur l'origine et le rôle de la colonie. Je pense à Laurence Prempain, historienne à Helsinki, Caterina Abbati, historienne à Berne, Paulina Rotkopf, 82 ans, cachée à la colonie et qui n'a jamais retrouvé ses parents. Je pense également aux réfugiés espagnols Solidaridad Thierry né Cañestro, Angela Perrin (sa sœur), venus en famille pour une visite à la colonie et expliquer leur histoire.



Une pensée enfin pour Conchita, Olga Oses et sa sœur dont le papa qui, décédé en 1945, avait noté dans son petit carnet noir les coordonnées de la colonie italienne, ultime refuge pour ses enfants.

Un grand merci à Maureen Quittanson pour son exposé retraçant la folie d'Hitler, du régime nazi et de l'antisémitisme. Maureen, 8 ans, est résidente à la colonie. Elle a l'âge de beaucoup d'enfants qui étaient cachés aux "Feux Follets" et c'est pour cela qu'elle a choisi de réciter à M. Horowitz le poème "Liberté" de Paul Eluard lors de l'hommage, en présence des autorités, du conseil municipal et des villageois. Toutes ces rencontres sont empreintes d'émotions et enrichissantes. Ensemble, continuons à perpétuer le souvenir, si triste soit-il, de ces enfants arrachés à leurs parents parce qu'ils étaient différents et qu'Hitler et ses sbires avaient décidé de les exterminer par "la solution finale". Les "Feux Follets" à Saint-Cergues doivent rester le symbole de la Liberté. ■

Evelyne Février

Léon Balland, jeune saint-cerguois de 19 ans à l'époque, a activement participé au sauvetage de nombreux enfants juifs. Les petits passaient la nuit aux Feux Follets puis, au matin, partaient "se promener" avec les autres pensionnaires le long de la frontière. Là, avec l'aide de Léon Balland notamment, qui connaissait l'endroit précis de la forêt où l'on pouvait rejoindre sans heurts la Suisse, les enfants franchissaient la frontière et étaient pris en charge par d'autres passeurs.





Cérémonie du **15 août** 2014

aux Bois Davaud, libération de Saint-Cergues et de Machilly.

L'émotion est toujours aussi vive, lorsqu'ici, chaque année, au milieu des prés, dans cette belle campagne d'apparence si tranquille, nous nous rappelons ce qu'il en a coûté à quelques braves pour que nous puissions jouir de ce trésor sans nom qu'est la liberté.

“ Au beau milieu de l'été, dans la verdure, dans ce cadre si beau, de jeunes hommes sont morts pour nous. En 1944, année du basculement, année de dissipation des ténébres, des hommes, des enfants pourrait-on dire, ont pris les armes, ont refusé la barbarie nazie, ont refusé cette France soumise, ont refusé que les idéaux de notre république aient été ainsi trahis, que les valeurs de tout un continent, de toute une civilisation, aient été ainsi insultés et réduits à néant.

Nous regardons ces hommes avec admiration. Une admiration empreinte d'effroi, car nul ne peut imaginer quels incroyables sacrifices ont été accomplis pour défendre cette idée si belle et si simple qu'est la liberté. Le sacrifice de leur jeunesse. Là où nos générations s'enfoncent dans une certaine futilité, là où nous nous plaignons sans cesse de maux bien anodins, là où nous nous querellons pour bien peu de choses, des jeunes hommes, eux, il y a maintenant 70 ans, sont entrés en résistance, dans la clandestinité, pouvant être tués, blessés, dénoncés, arrêtés à tout moment. 70 ans déjà, mais leur exemplarité est éternelle... Qualifiés de terroristes, traqués comme des bêtes, ils ont fait le choix d'une vie rude, dangereuse, au service d'un idéal toutefois qui était leur lumière et leur guide.

Ces jeunes gens ont libéré nos communes. Ils ont libéré un morceau de la France, un morceau de l'Europe. Car en guerre, toutes les batailles comptent, il n'en est pas une qui soit plus grandiose ou plus glorieuse que d'autres. Il n'y a pas de grande ou de petite histoire, chaque fait de résistance, chaque action menée, chaque mot prononcé de par le monde qui a contribué à faire tomber le fascisme et la dictature est héroïque. Aussi nous rendons hommage à leur détermination et à leur abnégation.

Parce que seuls dans la nuit ils ont osé défier un monde qui avait basculé tout entier, un monde où tout était suspect, où la pensée était contrôlée, surveillée, où l'Etat vous écrasait, où la violence nazie infligeait l'enfer à ceux qui étaient différents, à ceux qui ne rentraient pas dans le rang, à ceux qui osaient dire non, à ceux dont les valeurs ne pouvaient tolérer de telles dérives.

Dans une France alors éteinte, une France qui collaborait, qui se reniait au-delà de toute limite, ces hommes ont sauvé l'âme de notre peuple et redonné honneur, grandeur et espoir à toute notre patrie.

Car l'histoire, comme nos mémoires, se nourrit de faits et doit s'entretenir, perpétuellement, je veux rappeler ce qui s'est passé ici les 15 août et 16 août 1944.

Le 15 août, alors que les troupes alliées et françaises débarquent en Provence, les FFI de Haute-Savoie lancent l'ordre d'insurrection générale. Dans la droite ligne de ce plan, les FTP de la vallée de Boège sont chargés de prendre le bastion allemand de l'hostellerie savoyarde, à Machilly, afin de couper Thonon et Evian d'Annemasse.

Dans la nuit 3 compagnies, la 93-15 du lieutenant Franquis, la 93-24 à laquelle appartenait le regretté Jean Verbois et nos quatre braves, et la 93-22 se préparent au combat. Les groupes se scindent et alors que va bientôt débuter l'assaut à Machilly, d'autres se postent derrière l'hôtel "Bon Accueil", rue des Allobroges et aussi au bois Davaud pour couper l'arrivée d'éventuels renforts en provenance d'Annemasse.

A 7h15, le 16 août, de très violents combats s'engagent à l'Hostellerie savoyarde, les FTP assaillent avec vigueur la position ennemie. La garnison allemande du Pax à Annemasse, alertée, envoie des renforts qui sont stoppés nets à l'Hôtel "Bon Accueil", sous le feu nourri des résistants. Contraints au repli, les allemands décident de gagner le poste frontière, mais dans la descente de la gare de Saint-Cergues, le groupe de FTP qui stationnait au bois Davaud les prend à partie et parvient à détruire un de leurs deux camions.



Durant ces combats, hélas quatre jeunes FTP perdent la vie, à court de munitions et n'ayant pas eu le temps de gagner la Suisse :

- Pierre BAULMEL, 20 ans,
- Louis GROBEL, 23 ans,
- Roger CROSS, 20 ans,
- Georges JOLOWIEZ, 16 ans.

Nous ne vous oublierons jamais, et nous savons ce que nous devons. Grâce à votre ténacité, à votre vaillance, grâce à votre sacrifice, les allemands durement frappés n'oseront pas rejoindre Machilly, et grâce à vous, les oppresseurs hisseront le drapeau blanc à l'hostellerie, à 12h30. Grâce à vous Saint-Cergues et Machilly furent les deux premières communes libérées du département. Grâce à vous, c'est un vent d'espoir qui souffla à nouveau sur nos terres.

Cette cérémonie est à mon sens la plus émouvante de toute, car nous célébrons ici la mémoire de nos fils, de nos frères, de nos cousins, dans une forme d'intimité qui est belle et précieuse. Nous célébrons leur simplicité, à ces jeunes des environs, nous célébrons leur dévouement, car dans cette folie qu'est une guerre, ils ont gardé le cap, ils ont protégé, défendu leurs valeurs au péril de leurs vies. Une simplicité qui fait écho à leur incroyable courage. Comme le disait Lucie Aubrac, "résister se conjugue au présent", et en ces temps de vitesse absurde, de raccourcis incessants, notre résistance à nous, c'est de prendre le temps d'honorer la mémoire de ceux qui nous ont précédés et à qui nous devons tant, notre résistance à

nous c'est de lutter contre l'oubli, pour que toujours nous nous rappelions sur quelle montagne de sacrifices nous sommes confortablement assis. Notre résistance à nous c'est de tirer les enseignements de l'histoire, pour épargner à nos enfants les terribles erreurs du passé.

Je voudrais pour conclure ces quelques mots, vous remercier et vous dire avec force combien votre présence à tous est capitale, en ces jours du souvenir. Car être là, c'est faire vivre à jamais ces hommes qui sont morts pour nous.



Gabriel Doublet



Compagnie FTP dans les Voirons, avril 1944



Cérémonie du **11 novembre** 2014

“ La commémoration de la première guerre mondiale résonne toujours, un siècle après son commencement, d'une intensité particulière dans le cœur des français.

Car elle n'est pareille à aucune. Elle a marqué de profonds sillons dans l'inconscient collectif national. Pour tous, elle est le symbole de l'absurdité de la guerre. Par sa violence effrénée, par sa dimension globale, elle a franchi dans l'horreur un nouveau cap, marquant l'irruption d'une technologie meurtrière sur les champs de bataille, marquant la création d'une industrie toute entière au service de la mort. Jamais depuis la guerre n'aura paru plus inhumaine.

En chacun de nous persiste le souvenir des poilus, de ces braves hommes arrachés à leurs foyers, venus de leurs provinces, et survivant dans la boue, parmi un déluge de feu, de gaz et d'acier, à combattre un ennemi invisible, au creux des tranchées humides et froides. Ces hommes qui combattirent avec ferveur, qui obéirent aux ordres aveugles, qui tombèrent par milliers pour quelques mètres dérisoires à prendre sur l'ennemi. Ces hommes ne comprenaient plus pourquoi on les envoyait mourir, souvent ils eurent le sentiment de combattre pour rien, se sentant parfois plus en empathie avec les soldats allemands, victimes comme eux des affres de la diplomatie, qu'avec leurs généraux qui se livraient une monstrueuse et gigantesque partie d'échecs depuis leurs confortables états-majors.

Cette fraternisation se matérialisa particulièrement à la fameuse trêve de Noël de 1915, où par la grâce des chants entonnés par quelques-uns, les ennemis se retrouvèrent sur le no man's land, au milieu d'une campagne dévastée, pour échanger quelques victuailles, discuter, faire des parties de football, jusqu'à ce que leurs hiérarchies, scandalisées par cette bulle d'humanité au milieu des ténèbres y mirent un terme, quelques jours plus tard.

Cette guerre laissera le souvenir d'un épouvantable gâchis, d'une monstrueuse cicatrice dans les populations. Des villes et villages entièrement rasés, 1,4 millions de morts ou disparus en France, des centaines de milliers d'invalides, dont les gueules cassées furent le tragique emblème. Une génération sacrifiée, une France qui sortit certes victorieuse, mais à quel insoutenable prix.





Cette guerre, faut-il le rappeler s'est déclenchée suite à l'assassinat, par un jeune extrémiste serbe, de l'archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, le 28 juin 1914, à Sarajevo, en Bosnie Herzégovine. Par le jeu des alliances entre les nations, une mécanique infernale s'est déclenchée faisant entrer en guerre, tels des dominos, l'ensemble des pays. Les causes de cette terrible guerre sont aujourd'hui bien identifiées. La première guerre mondiale fût une guerre de débouchés économiques, une guerre pour le partage du monde, une guerre des nationalismes et des séparatismes, une guerre des empires coloniaux pour le contrôle des échanges mondiaux.

A ces raisons bien viles répondent le cri de douleur des hommes et des femmes qui ont, malgré toute l'absurdité du conflit, répondu à l'appel de leurs pays. Et c'est l'honneur de tous les soldats de combattre pour leur patrie, même si malheureusement les buts de guerre sont sans noblesse. Car le soldat est toujours innocent de la guerre qu'il fait. Car il l'a fait pour d'autres, qui en tricotent les raisons et les buts.

C'est à ce soldat que nous rendons hommage, à celui qui ne fait que son devoir, qui obéit, qui obtempère malgré le froid et la nuit et qui sacrifie sa vie pour une cause qui le dépasse, fût-elle insensée. A travers lui nous honorons la mémoire de tous ceux qui un jour ont dû prendre les armes, à tous ceux qui aujourd'hui encore sont engagés sous les drapeaux.

C'est en cela, profondément, que votre présence nombreuse en ce jour est importante. Elle symbolise l'attachement des français à défendre la mémoire de ceux qui sont morts pour leur patrie. C'est en cela surtout que la présence des enfants est merveilleuse. Car vous les enfants, portez notre avenir. Car il vous appartient de vous souvenir de temps que vous n'avez comme moi pas connus, pour que jamais ne se reproduisent de telles horreurs. Car la guerre est en chacun de nous, car la violence est une partie de l'homme autant que la bonté et la tolérance, il est fondamental de se rappeler ce qui est advenu pour ne pas voir rejaillir sur nous les monceaux d'atrocités que nos aïeux ont dû supporter.

Et retenir que le premier combat que tout à chacun doit mener est ce combat contre soi-même, ce combat contre cette partie de nous qui s'appelle la haine, la colère, la rancœur...

Maurice Gagnon, un écrivain canadien a dit "Il n'y a pas de gloire à la guerre. Seulement des ruines, du sang, des morts, de la destruction". Souvenons-nous de cela, les guerres, personne ne les gagne vraiment. Car le prix à payer, toujours, est trop élevé. ■

Gabriel Doublet

Au cours de la cérémonie, Louis Vuilloud, Président des anciens combattants, a remis la Croix du combattant à Jacques Delucinge. Originaire de Saint-Cergues, Jacques Delucinge a effectué une partie de son service militaire en Algérie au sein du 12^e Bataillon des chasseurs alpins.





Premier acte du **désenclavement** du Chablais

La mise en service de la RD 1206 a eu lieu le 24 novembre 2014, mettant un terme à deux ans et demi d'un chantier qui fût sans doute le plus important que la commune ait jamais connu.

Ce chantier colossal a pris fin avec 7 mois d'avance, témoignant du bon déroulement des opérations mais aussi de la très forte présence des personnels des entreprises, dont chacun aura pu constater l'assiduité, des heures les plus matinales jusqu'aux tombées de nuit parfois. Ouvriers, techniciens, administratifs et ingénieurs ont œuvré pour permettre à ce projet d'avancer au plus vite, tout en maintenant constamment le trafic pourtant très soutenu sur cet axe.

L'histoire de la RD 1206 remonte aux années 60. En effet, c'est à ce moment que l'Etat a réalisé cette voirie afin de permettre une meilleure desserte de nos villes et villages. "Pour mieux relier les hommes, parfois malheureusement, il faut en séparer quelques-uns...". Ce fût un peu le ressenti de notre village, littéralement coupé en deux.



Champs de Bey

Crédit photo Ingerop, conseil et ingénierie, Alexandre Fayen

L'augmentation constante du trafic durant les décennies suivantes (environ 30 000 véhicules jour) ne fera que renforcer ce sentiment, auquel s'est ajoutée la peur, car traverser ce tronçon finissait, en effet, par relever un peu de la "roulette russe". L'expression "plat de Saint-Cergues" est d'ailleurs née dans la bouche des journalistes pour décrire ce lieu hautement accidentogène.

C'est donc avec beaucoup de soulagement que nous accueillons aujourd'hui la fin de travaux qui auront apporté des améliorations considérables en matière de sécurité pour les habitants mais aussi pour tous ceux qui nous traversent ou nous rendent visite. La commune dispose désormais d'accès, de franchissements aériens (Pont de la RD15) et inférieurs (passage des Hutins), parfaitement sécurisés. Avec les aménagements réalisés, nombreux sont les riverains à témoigner du fait que la route génère beaucoup moins de nuisances qu'auparavant.



Pont RD 15



Passage inférieur des Hutins

Crédit photo Ingerop, conseil et ingénierie,
Alexandre Fayen

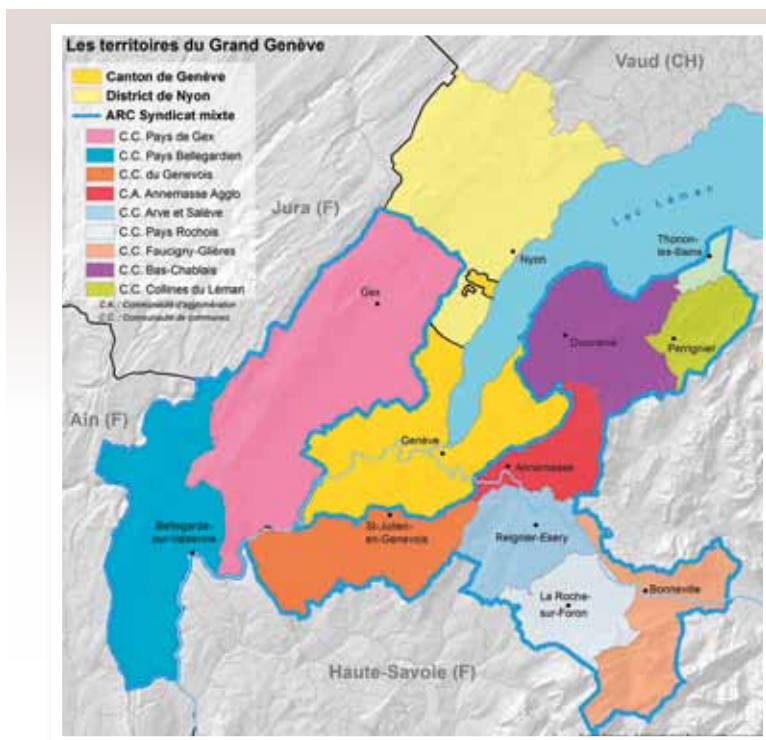


Si la fin de ce chantier marque le premier acte du désenclavement du Chablais, au niveau local, il aura aussi permis, que la qualité de vie dans Saint-Cergues en ressorte largement grandie. La municipalité souhaiterait enfin remercier tous les habitants, qui se sont montrés très compréhensifs, convaincus de la nécessité de ces travaux, qui pendant quelques mois ont eu à faire des détours compliqués, ont dû subir des retards, des bouchons, des routes dégradées, mais pour une cause dont tous avaient saisi l'absolue évidence et avaient déjà en tête les bénéfices. ■

Le Grand Genève en panne ?

Toutes les villes du monde ont des rapports étroits avec leurs périphéries. Toutes les centralités du monde organisent leur développement avec ce qui les entoure, plus ou moins directement. En matière de mobilité, d'aménagement du territoire, il n'est pas une centralité qui ne puisse se projeter dans l'avenir sans réfléchir à ce qui l'entoure. A Genève, canton qui a 100 kilomètres de frontière avec la France et 4 seulement avec le reste de son pays, la Suisse, l'idée devrait, plus qu'ailleurs, être comprise. Car ce territoire exsangue ne peut se penser sans prendre en considération ce qui l'entourne, en l'occurrence, la France voisine. Et pourtant, c'est ici même, dans ce lieu si propice que cette idée universelle, simplissime, parvient le moins à gagner ses esprits. Et pourtant, tout avait bien commencé. Il y a quelques années, la confédération helvétique a lancé un programme de structuration de ses grandes agglomérations, Zurich, Bâle, Genève... Cette politique visait à aider les centralités, justement, à organiser leurs développements avec leurs périphéries, afin que celui-ci soit plus harmonieux, plus équilibré.

Dans notre région, le projet a été porté par des élus particulièrement enthousiastes et moteurs, et on se souvient avec un peu de nostalgie aujourd'hui des grandes heures que nous offrirent les deux Robert, Robert Cramer en suisse et Robert Borrel en France, tous deux convaincus du bienfondé de la chose et œuvrant sans relâche pour corriger les déséquilibres provenant de l'existence de la frontière et surtout de l'insuffisance d'une pensée commune quant à l'avenir de notre région.



C'était l'époque où le Grand Genève ne s'appelait pas encore ainsi et où il répondait au doux vocable de "projet d'agglomération franco valdo genevois", jargon technocratique si l'en est. De grandes idées en sont sorties, partant de constats unanimement partagés. Essentiellement, il fallait travailler sur la mobilité, permettre aux flux pendulaires toujours plus importants de bénéficier d'infrastructures de transport à la hauteur des enjeux, afin de réduire les débits incessants de voitures dans les villages et les villes de France et de Suisse.

Il fallait travailler sur le logement, car Genève traversait une crise sans précédent, générant l'exil plus ou moins forcé de milliers de genevois en France voisine, qui pour ce faire, a largement bétonné ses campagnes et accepté de supporter les très lourdes charges afférentes. Ce phénomène a aggravé encore les problématiques de mobilité, les gens habitant de plus en plus loin de leur lieu de travail.

Il fallait questionner l'emploi, l'économie, pour ne pas que les emplois à valeur ajoutée ne se trouvent qu'à Genève, et que la France ne soit pas que le "supermarché" de Genève. Bref, il fallait tout faire pour rééquilibrer les choses, et pour cela, un programme d'actions ambitieux a été mis en place. Le projet d'agglomération n° 1, puis le projet d'agglomération n° 2.



En même temps, bénéficiant d'un contexte économique très favorable, qui est une chance merveilleuse pour toute la région, Genève a créé beaucoup d'emplois, et le nombre de frontaliers a considérablement augmenté (86 000 à ce jour, dont une part importante sont des suisses résidant en France).

Récemment, à l'"encore bonne époque", assumant l'asymétrie des capacités financières des partenaires, (ce qui est une évidence dans le cadre d'une relation centre/périphérie) Genève a posé le principe de la constitution d'un fond spécial pour les projets d'intérêts transfrontaliers, la fameuse "contribution spécifique genevoise" de 240 millions d'euros sur 10 ans.

Le principe de cette contribution est simple (chiffre 2013) :

1. Genève collecte par le prélèvement à la source de l'impôt sur les revenus des frontaliers 721 millions de francs, alors que ces frontaliers consomment très peu de services publics en Suisse,
2. Genève reverse, par le mécanisme des fonds genevois 260 millions aux départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, afin de compenser les charges générées par l'établissement des frontaliers suisses et français en France et qui ne paient pas l'impôt sur le revenu en France. Reste 460 millions dont il est logique compte tenu de leur provenance qu'ils puissent au moins en partie servir à la création d'infrastructures transfrontalières. Il est assez normal en effet que Genève participe par exemple au financement des moyens de transport de la main d'œuvre dont elle a impérieusement besoin pour faire tourner son économie,
3. cette contribution est un cofinancement. En aucun cas il ne s'agit d'"offrir" des infrastructures aux français. Elle correspond à une prise en charge partielle des coûts, auxquels viennent d'ailleurs s'ajouter des subventions très importantes de la confédération. Pour 24 millions par an sur 10 ans, Genève pouvait sérieusement se désengorger...

En résumé et en prenant l'exemple de la prolongation du Tram sur Annemasse, Genève aide la France à le financer. En le faisant, puisque la politique d'agglomération suisse est une politique d'effets leviers, elle bénéficie de subventions importantes de Berne (204 millions pour l'ensemble des projets).

Néanmoins, l'ensemble des projets d'agglomération situés sur la partie française sont financés aux deux tiers par la partie française. Genève et la Suisse apportent donc un tiers de ces financements pour bâtir les infrastructures dont la cité de Calvin a tant besoin notamment pour désengorger son centre. Il faut noter à cet égard l'effort considérable des collectivités locales françaises qui ont décidé de "mettre le paquet" sur tous ces investissements structurants.

Ce n'est franchement pas un mauvais calcul pour le canton, dans la mesure où ces 24 millions par an de contribution spécifique ne sont qu'une part infime de ce que Genève garde en caisse sur l'impôt des frontaliers prélevés à la source. Avec le système particulier de prélèvement de l'impôt à la source qui n'existe qu'à Genève (et au Tessin), le canton s'en tire financièrement très bien.

En matière de mobilité toujours, avec le CEVA, l'extension des lignes de tram, la création et le développement de lignes de bus performantes et des P+R du côté français tout s'organisait pour que les gens enfin laissent leurs voitures dans le garage. Moins de bouchons, moins de pollution à Genève, pour un coût somme toute très raisonnable.

Sauf que...

... depuis quelques années, un parti populiste a semé le trouble... Et le 18 mai dernier a réussi à mettre un coup d'arrêt à l'ensemble de ces projets, au service pourtant de la qualité de vie, de part et d'autre de la frontière. Un parti qui a fait son beurre de la haine du frontalier, décrit comme un colon arrogant qui vient se remplir les poches avec mépris. Un parti largement soutenu par de frais naturalisés qui se veulent plus "suisses que les suisses", sans doute désireux qu'on ne soit pas généreux avec les autres autant qu'on l'a été avec eux-mêmes.

Un parti qui représente la deuxième force politique du canton et qui est devenu le surmoi de toute la classe politique genevoise, qui ne sait trop comment le combattre. Ce parti c'est le Mouvement Citoyen Genevois, "ni de droite ni de gauche" comme tous les mouvements d'extrême droite, et flirtant assez régulièrement avec la xénophobie la plus outrancière.

Le Grand Genève en panne ? (suite)

En effet, le 25 mai dernier, alors que le grand conseil avait validé le principe du cofinancement en France voisine de plusieurs Parking relais, première étape du versement de cette fameuse contribution spécifique, le MCG a lancé un référendum qui a abouti au résultat malheureusement connu. Au cours de ces votations, seul le MCG ou presque s'est exprimé, laissant le champ libre à toutes les manipulations, contre-vérités voire mensonges éhontés qui se sont étalés sans véritable contradiction.

Depuis, le Grand Genève est à l'arrêt. Les élus genevois ont été surpris par cet échec et dès lors en effet, se demandent comment ce qui devait être une formalité pour une somme relativement modique pourrait se dérouler autrement s'agissant d'investissements beaucoup plus lourds, tel que le cofinancement du Tram d'Annemasse.

Les élus genevois (sauf le MCG et l'UDC bien sûr) s'étaient engagés à verser ces sommes, expression même de la solidarité due par la ville centre à sa périphérie, et condition sine qua non d'une véritable amélioration des problématiques de la région.

Les collectivités locales françaises voient mal dès lors comment réaliser ces projets sans Genève, alors qu'il s'agit tout de même principalement d'organiser et de mieux gérer les flux de transport en direction de Genève...

Néanmoins les votations récentes concernant la traversée de la Rade ont prouvé qu'il était possible d'infliger un cuisant échec au MCG, qui militait pour se payer une rade à 1,2 milliard de francs alors que 6 mois plus tôt, il hurlait à la ruine du canton quand il n'était question que de verser 3 millions de francs pour 5 P+R !

Sur la Rade, les conseillers d'Etat, les élus en général sont montés au créneau, ont combattu la vision exclusivement centrée sur la voiture du MCG et ont gagné, haut la main, à presque 65 %.

Ce qui prouve que la pédagogie et le courage sont les seuls remèdes. Il va falloir déconstruire tous les clichés et les mensonges véhiculés par le MCG depuis des années, il va falloir se rendre compte que notre avenir est commun, et doit être organisé tous ensemble, sans quoi, cette région va droit dans le mur. Il va falloir, élus suisses et français nous battre pour que cette région ait un avenir.

Sans quoi Genève va perdre de précieux points dans la course mondiale à laquelle elle se livre avec succès depuis des décennies. Car si Genève abandonne son rôle de métropole régionale, compte tenu que son développement n'est possible qu'en lien étroit avec les territoires français voisins, elle rencontrera de grosses difficultés à défendre son statut de capitale mondiale, en d'autres termes, en méprisant le régional, la Genève internationale sera sur le déclin.

L'histoire de la région, pour ceux qui la connaissent est trop belle pour la saborder sur l'autel d'un populisme abêtissant qui flatte ce qui existe de pire en nous.

Ce qui est en jeu, c'est notre destin, qui est forcément commun.

Notre commune compte plus de 500 citoyens suisses, qui y vivent bien, qui participent pleinement à la vie du village, qui y sont visiblement bien accueillis et qui se demandent souvent ce que fait Genève de leurs impôts, à l'instar de l'excellente association "Genevois sans frontière".

Le Grand Genève, c'est nous. C'est d'ores et déjà une réalité pour les dizaines de milliers de personnes, tous les jours, suisses ou français, qui pour une raison ou une autre, traversent cette frontière.

C'est du gagnant-gagnant à l'état pur, mais encore faut-il, apparemment, le prouver, et le bon sens, en une époque où les populismes ne jouent que sur l'émotion et la haine, est une valeur en voie de disparition. ■

Gabriel Doublet





Le syndrome du champignon

Tous responsables de notre conduite

Depuis des années, et notamment au travers de ses comités de quartier, la municipalité est interpellée sur les problématiques de vitesse et de comportements dangereux de certains automobilistes.

Notre village est de surcroît traversé quotidiennement par de nombreux pendulaires qui vont travailler à Genève, dont nous sommes limitrophes. L'ensemble des techniques habituelles ont été mises en œuvre afin d'amener les conducteurs à ralentir : aménagements de type plateau surélevé, chicanes, ralentisseurs, radars pédagogiques, contrôles radar effectués par les gendarmes et la police municipale, opération escargot pour sensibiliser les usagers... La commune s'est également inscrite dans les campagnes habituelles de prévention, jouant traditionnellement sur la culpabilité, la peur du gendarme, ou les images chocs. Il semble malheureusement que ces angles d'attaque ne font plus recette, sans doute parce que tout cela a été trop vu et s'est, de fait, un peu banalisé.

La municipalité a donc eu l'idée d'utiliser un mode de communication un peu décalé, jouant clairement la carte de l'humour, pour essayer de mieux interpeller nos concitoyens. Cette campagne de prévention routière s'est matérialisée par l'implantation de six panneaux le 15 septembre 2014. Dès les premiers jours de sa mise en œuvre, les réactions des habitants ont été extrêmement positives : des gens se sont arrêtés pour se prendre en photo devant les panneaux, ont partagé cela sur les réseaux sociaux, donnant lieu à un buzz médiatique dont l'ampleur a été surprenante. Les télévisions (France 3, TV8 Mont-Blanc, M6) mais aussi les radios (RTL, Europe 1, France Inter) se sont emparées du sujet donnant un fort retentissement à cette campagne.

Le facebook de la mairie a littéralement été assailli avec certaines publications qui ont été vues par 35 000 personnes ! Afin que cette campagne continue de produire ces effets, elle sera régulièrement déplacée en fonction des demandes des habitants. Certains quartiers ont d'ailleurs déjà manifesté leur intérêt. Si ces panneaux n'entendent évidemment pas régler tous les problèmes, ils auront permis de parler de sécurité routière comme jamais nous n'y étions parvenus. Ils sont un outil parmi d'autres pour faire évoluer les consciences, et toutes les autres armes dont nous disposons, (aménagement en "dur" dans les hameaux, contrôles radar...) continueront bien entendu à être utilisées. ■

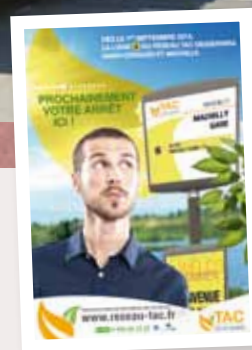




Ligne 6

Depuis le 1^{er} septembre 2014, l'ensemble du réseau TAC a évolué.

Annemasse Agglo, en tant qu'autorité organisatrice de transport, poursuit le développement de l'offre de transport en commun sur plusieurs secteurs de l'agglomération. Le réseau se transforme afin d'accueillir le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) TANGO, avec une amélioration importante de l'offre sur les lignes T1 et T2, et aussi l'extension de la desserte en bus par la ligne 6 sur Saint-Cergues et Machilly. Six arrêts de bus, matérialisés par de nouveaux panneaux, ont été installés sur la commune : Cave aux Fées, les Fontaines, Ancienne Fruitière, Saint-Cergues mairie, Terret et Bussioz. L'offre du samedi a également été améliorée sur la ligne 6 avec le passage de 13 bus dans la direction Gaillard/Fossard et de 14 dans celle de Machilly Gare. Les horaires sont disponibles en mairie ou en téléchargement sur les sites de Saint-Cergues (<http://www.saint-cergues.fr>) et de la TAC (<http://www.reseau-tac.fr>). ■



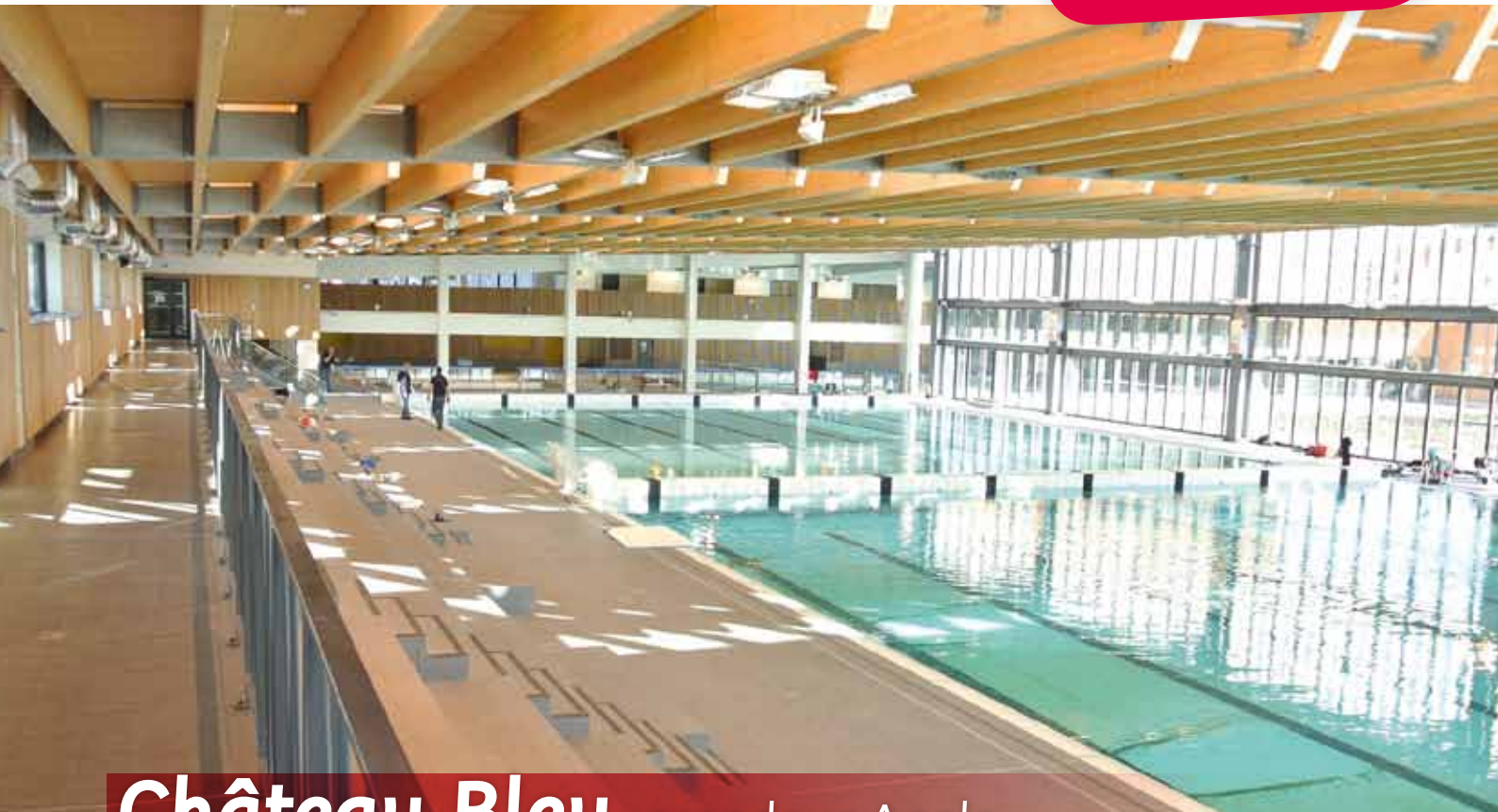
Point de vente TAC

Vous pouvez désormais vous procurer des titres de transport et des abonnements TAC au magasin "Petit Casino" de Saint-Cergues, en face de l'arrêt "Ancienne Fruitière".



Bonne chance à nos nouveaux collégiens

Morgan Aillaud, Mallory Baratay, Gizem Basagac, Raphaël Baud, Anatole Besson, Morgane Bulliard, Paul Bulliard, Axel Carre, Arnaud Castelle, Loane Chéné, Selinay Cokeren, Enzo Cusma Legou, Kimberley Dassonville, Alan Depierre, Louis Desamais, Bakary Diarra, Constance Donsimoni, Melvin El Mantih, Théo Fauche, Alice Fontaine Vive, Macéo Frazier, Valentin Gavel, Iliana Gaycozzi, Kylian Geissbuhler, Sébastien Genoud, Yasin Goktas, Célia Goll, Léa Goncalves Ribeiro, Matthieu Goudin, Alann Hoareau, Tanguy Kitzinger, Anaël Lestiévent, Matt Luquet, Valentin Lyonnet, Solomon Micu, Lilou Mira Privet, Alaiya Mohamed Berger, Mattéo Moine, Sofière Naït Mbarek, Alexis Ravel, Saraï Reyna, Jorys Servage, Ramazan Sezer, Turgay Sezer, Emeric Sombret, Molly Suiveng, Naya Thalmann, Thierry Wermelinger



Château Bleu, grandeur Agglo

L'univers de Château Bleu en quelques mots c'est un espace aquatique et un espace bien-être dédiés au sport, aux loisirs et à l'apprentissage pour tous les habitants du territoire d'Annemasse Agglo.

Selon votre humeur, vos envies ; en couple, en famille, en solo ou en groupe, quel que soit votre âge, vous trouverez à Château Bleu l'ambiance qui vous ressemble. Un centre aquatique qui fait également la part belle à l'organisation d'événements comme à l'accueil des clubs sportifs et des associations.

En travaux pendant plus de deux ans, l'équipement a été intégralement réhabilité par la ville d'Annemasse pour permettre au plus grand nombre de profiter d'un service public de qualité. La gestion de l'équipement est ensuite revenue à Annemasse Agglo le 17 mars 2014. Annemasse Agglo a conçu Château Bleu pour l'ensemble de l'agglomération. Scolaires, clubs et associations, personnes à mobilité réduite, malvoyants ou malentendants, les portes de Château Bleu vous sont grandes ouvertes depuis le 14 juin 2014.

L'univers Château Bleu... un vrai big bang !

- Bassin olympique de 50 mètres,
- bassin ludique de 25 mètres avec jets d'eau et bains bouillonnants,
- pataugeoire destinée aux plus petits,
- activités aquatiques pour la tonicité du corps,
- cardio-fitness,
- sauna,
- hammam,
- jacuzzi,
- solarium,
- salon de relaxation.

Pour tout connaître de ce nouvel équipement et des différentes offres proposées, rendez-vous sur www.chateau-bleu.com ou sur Facebook/[chateau-bleu](https://www.facebook.com/chateau-bleu). ■



Bassin de 50m
Nouvelles lignes d'eau



Cours enfants, adultes
et bébés-nageurs



Salle Cardio-Fitness
L'espace forme de Château Bleu

Château Bleu
Centre Aquatique
2, route de Bonneville
74100 Annemasse
04 50 87 52 30
contact@chateau-bleu.com

Saint-Cergues décroche 2 @ !



Pour sa première participation, la commune de Saint-Cergues a été labellisée "Ville Internet 2014" et a obtenu deux arobases. La remise du label, décerné par un jury d'expert, s'est déroulée le 19 février 2014.

L'association des Villes Internet remet chaque année, depuis 15 ans, le Label Ville Internet aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et de leurs usages citoyens.

Ce Label, symbolisé par un nombre d'arobases, récompense les moyens mis en place pour déployer un véritable service public numérique local à la disposition de l'ensemble des habitants de la commune.

La refonte du site internet, le paiement en ligne, la réalisation d'une salle informatique et l'installation de TBI (Tableau Blanc Interactif) dans les salles de l'école élémentaire, les équipements prévus pour la future bibliothèque... sont autant d'éléments qui ont permis à Saint-Cergues de décrocher deux @. ■



Pensez à l'éco-participation

L'éco-participation, appelée aussi éco-contribution ou éco-mobilier, est un "coût" ajouté au prix de vente des appareils électriques ou électroniques, et des éléments d'ameublement vendus en France.

Cette participation permet de financer le coût de la collecte et du traitement de l'ensemble de ce type de déchets lorsqu'ils sont en fin de vie. Ainsi, chacun participe à la protection de l'environnement.

En moyenne, l'éco-participation est d'environ 0,52 €/kg. Ce coût est réparti de la manière suivante :

- 74 % pour le traitement,
- 14 % pour le transport et
- 12 % pour les frais d'administration et d'information.

Elle impose également aux distributeurs de collecter ce type de déchets sur la base d'"un pour un" : un produit acheté, un produit repris. Depuis de nombreuses années, la commune de Saint-Cergues ramasse les encombrants gratuitement et sur inscription, une fois par mois.



Cependant depuis de 2013, le dépôt à la déchetterie par la collectivité est devenu payant, bien qu'il reste gratuit pour les particuliers. Par conséquent, lors du remplacement de vos appareils électriques ou électroniques, et de vos éléments d'ameublement, pensez à demander au vendeur de reprendre, en magasin ou lors de la livraison, l'ancien matériel sachant que cette prestation est comprise dans le prix d'achat du nouveau.

Pensez à attacher vos déchets !

Après avoir constaté que de nombreux détritiques jonchaient la route menant à la déchetterie, nous vous rappelons de correctement attacher vos déchets afin que ceux-ci ne tombent pas de votre véhicule. Il est également interdit de laisser des détritiques devant la porte de la déchetterie lorsque celle-ci est fermée. La déchetterie est passée à l'heure d'hiver, elle est désormais ouverte le lundi et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, et du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Le gâteau américain de Noël

pour 10/12 personnes

Par Annette Coche

Ustensiles

- 2 moules à manqué de 23 cm x 5 cm (gâteau double étage)

Ingrédients

- 350 g de farine,
- 550 g de sucre en poudre,
- 1 cuillère à café de sel,
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude,
- 1 cuillère à soupe de cannelle en poudre,
- 15 cl d'huile de tournesol,
- 4 gros œufs légèrement battus,
- 1 cuillère à soupe d'extrait de vanille liquide,
- 1 grosse poignée de noix hachées,
- La valeur de 2 pots de yaourt de noix de coco (en sachet),
- La valeur de 2 pots de yaourt de carottes cuites écrasées (4 ou 5 carottes),
- La valeur d'un pot et demi de yaourt d'ananas en boîte effilochés et égouttés,
- glaçage au fromage "Philadelphia" nature (voir recette ci-dessous).



Préparation

1. Préchauffer le four à 180° et beurrer les 2 moules à manqué.
2. Dans un saladier mélanger avec un fouet la farine, le sucre, le sel, le bicarbonate et la cannelle. Ajouter l'huile, les œufs et la vanille. Bien mélanger au fouet. "Plier" les noix, la noix de coco, les carottes et l'ananas dans la première pâte obtenue (comme pour ajouter des blancs en neige).
3. Verser cette pâte également dans les moules beurrés. Placer au centre du four et cuire 30/35 minutes jusqu'à ce que les bords de la pâte se détachent légèrement des bords du moule et qu'une pointe de couteau plantée au centre du gâteau sorte propre. On peut faire cuire les deux étages du gâteau séparément.
4. Une fois cuits, les deux gâteaux doivent impérativement refroidir longtemps (3 heures). Ensuite glacer entre les deux gâteaux, les poser l'un sur l'autre et glacer le dessus et le tour avec le glaçage. Décorer avec de petits sujets de Noël ou une petite branche de houx.

Glaçage au fromage "Philadelphia" nature

- 240 g de fromage "Philadelphia";
- 6 cuillères à soupe (bien pleines) de beurre,
- 350 g de sucre glace,
- 1 cuillère à café de vanille liquide,
- le jus d'un demi-citron.

Préparation

1. Bien mélanger le fromage et le beurre dans un bol.
2. Très doucement, lentement ajouter le sucre glace à travers une passoire en continuant de bien mélanger jusqu'à ce que le sucre soit bien incorporé (il ne doit pas rester de boules de sucre).
3. Ajouter la vanille et le jus de citron en mélangeant bien. Glacer le gâteau une fois bien refroidi.

Proportion

Pour 6/8 personnes, diviser les proportions par 2.

Dans ce cas, ne faire cuire qu'un seul gâteau que l'on pourra couper en deux avant de le glacer.





Enfants

Charades

1. Mon premier est une note de musique.
Mon deuxième est un aliment qu'on va chercher chez le boulanger.
Mon tout a de grandes oreilles.
2. Mon premier est un rongeur
Mon deuxième est un poisson de mer
Mon troisième coule des volcans
Mon quatrième est une unité de mesure du temps
Mon tout est un animal
3. Mon premier est un animal qui ressemble à une grosse souris
Mon deuxième est le verbe dire à la première personne du singulier au présent
Mon tout est un légume croquant
4. Mon premier est une lettre de l'alphabet.
Mon deuxième se trouve à l'armée ou à l'école.
Mon troisième est un lieu pour boire un verre.
Mon tout est un délice !!!
5. Mon premier est un félin
Mon second est un félin
Mon troisième est un félin
Mon tout est une danse
6. Mon premier est un oiseau que l'on dit voleur
Mon second est un animal à longues oreilles
Mon troisième mouille
Mon tout est un instrument de musique

Sudokus

Sudoku n°1

1			
		2	
	3		4

Sudoku n°2

1			
	3		4
		2	

Sudoku n°3

4			
	3		
			3
		4	1

4	1	3	2
2	3	1	4
3	2	4	1
1	4	2	3

Sudoku n°1

Sudoku n°2

Sudoku n°3

Charades 1 : lapin, 2 : raton-laveur, 3 : radis, 4 : carambar, 5 : le chachac ha, 6 : piano

Adultes

Quizz

Présidents

- 1 - **Combien y a-t-il eu de présidents de la République française depuis 1848 ?**
 A, 18 B, 24 C, 31
- 2 - **Quel a été le premier président de la République française (élu le 10 décembre 1848) ?**
 A, Adolphe Thiers B, Félix Faure C, Napoléon III
- 3 - **Qui détient le record de longévité (14 ans) à la présidence de la République française ?**
 A, François Mitterrand B, Jacques Chirac C, Charles de Gaulle
- 4 - **Qui a fondé la V^e République et en a été le premier président ?**
 A, Georges Pompidou B, Charles de Gaulle C, René Coty
- 5 - **Qui était président au début des années 90 ?**
 A, Valéry Giscard d'Estaing B, François Mitterrand C, Jacques Chirac

Littérature française

- 1 - **Qui a écrit "Voyage au bout de la nuit" ?**
 A, Louis-Ferdinand Céline B, Jean Anouilh C, Louis Aragon
- 2 - **Qui a écrit "Lettres de mon moulin" ?**
 A, Jacques Prévert B, Jean Cocteau C, Alphonse Daudet
- 3 - **Quel est le héros du roman "Le Comte de Monte-Cristo" d'Alexandre Dumas ?**
 A, Danglars B, D'Artagnan C, Edmond Dantès
- 4 - **Qui a écrit "Les Misérables" ?**
 A, Victor Hugo B, Montaigne C, Hervé Bazin
- 5 - **Qui a écrit "Madame Bovary" ?**
 A, Gustave Flaubert B, George Sand C, Prosper Mérimée

Capitales européennes

- 1 - **Quelle est la capitale de l'Albanie ?**
 A, Skopje B, Sofia C, Tirana
- 2 - **Quelle est la capitale de l'Estonie ?**
 A, Tallinn B, Riga C, Vilnius
- 3 - **Quelle est la capitale de l'Irlande ?**
 A, Belfast B, Cardiff C, Édimbourg D, Glasgow E, Dublin
- 4 - **Quelle est la capitale de la Roumanie ?**
 A, Budapest B, Bucarest C, Varsovie D, Belgrade
- 5 - **Quelle est la capitale de la Croatie ?**
 A, Zagreb B, Bratislava C, Sarajevo D, Ljubljana

Sport

- 1 - **Quelle est la distance du marathon ?**
 A, 30,1 km B, 42,195 km C, 50 km
- 2 - **Les Jeux olympiques (été ou hiver) sont organisés :**
 A, tous les ans B, tous les quatre ans C, tous les cinq ans
- 3 - **Quel sport est arbitré obligatoirement en français ?**
 A, le tir à l'arc B, l'équitation C, l'escrime
- 4 - **Combien y a-t-il de périodes dans un match de hockey sur glace ?**
 A, 2 périodes de 30 minutes chacune
 B, 3 périodes de 20 minutes chacune
 C, 4 périodes de 15 minutes chacune
- 5 - **Avant un combat de sumo, que jettent les lutteurs sur la zone de combat ?**
 A, du sel B, du sable C, de l'eau

Paroles manquantes

La Bohème

Charles Aznavour

Je vous parle d'un temps
 Que les moins de vingt ans
 Ne peuvent pas connaître

.....
 Accrochait ses lilas
 Jusque sous nos fenêtres
 Et si l'humble garni
 Qui nous servait de nid
 Ne payait pas de mine
 C'est là qu'on s'est connu
 Moi qui criais famine
 Et toi qui posais nue

Dès que le vent soufflera

Renaud

C'est pas l'homme qui prend la mer
 C'est la mer qui prend l'homme
 Moi la mer elle m'a pris
 Je m'souviens, un mardi

J'ai troqué mes santiags'

.....
 contre une paire de dockside
 Et un vieux ciré jaune,

J'ai déserté les crasses
 Qui m'disaient : Sois prudent
 La mer c'est dégueulasse
 Les poissons baisent dedans !

Dès que le vent soufflera je repartira
 Dès que les vents tourneront
 nous nous en allons...

La dernière séance

Eddy Mitchell

La lumière' revient déjà
 Et le film est terminé
 Je réveille mon voisin
 Il dort comme un nouveau-né

.....
 J'ai une envie de bailler
 C'était la dernière' séquence
 C'était la dernière' séance
 Et le rideau sur l'écran est tombé
 La photo sur le mot fin
 Peut fair' sourire ou pleurer
 Mais je connais le destin
 D'un cinéma de quartier
 Il finira en garage

.....
 Il n'a plus aucune chance
 C'était la dernière' séance
 Et le rideau sur l'écran est tombé
 Bye bye les héros que j'aimais
 L'entracte est terminé
 Bye bye rendez-vous à jamais
 Mes chocolats glacés, glacés.

Présidents 1 B - 2 C - 3 A - 4 B - 5 B
 Littérature française 1 A - 2 C - 3 C - 4 A - 5 A
 Capitales européennes 1 C - 2 A - 3 E - 4 B - 5 A
 Sport 1 B - 2 B - 3 C - 4 B - 5 A
 Paroles manquantes La Bohème
 Dès que le vent soufflera
 La dernière séance
 Et mon cuir un peu zone
 Je relève' mon strapontin,
 En building supermarché

QUIZZ

Réponses Adultes

Mairie de Saint-Cergues

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10h-12h - 13h30-17h
 Jeudi 10h-12h - 13h30-19h
 Permanence 1^{er} et 3^e samedis du mois 10h-12h

Tél. : **04 50 43 50 24** - Fax : **04 50 94 68 79**

Service scolaire : **04 50 43 12 94** - Service technique : **04 50 43 12 97**

Courriel : **mairie@saint-cergues.fr** - **www.saint-cergues.fr**

www.facebook.com/Mairie.Saint.Cergues

Les élus

vous recevoient

Elus	Fonction, pôle/commission	Jours	Heures	RDV
Gabriel DOUBLET	Maire	L au V	-	Oui
Danielle COTTET	Adjointe, aménagement du territoire	J	16h30 à 17h30	Oui
Jean-Marc PEUTET	Adjoint, développement durable	M	20h-21h	Oui
Robert BOSSON	Adjoint, travaux, équipement	L	10h-12h	Non

Assistante sociale 7, place du Porte-Bonheur - 74100 Ville-la-Grand
 → 04 50 84 31 52

Bibliothèque Horaires : mardi, mercredi, jeudi et vendredi 16h-18h
 samedi 10h-12h → 04 50 43 50 70

Ecoles Elémentaire : direction **M. Jérôme Duchêne** → 04 50 43 56 71
 Maternelle : directrice **Mme Nathalie Anselmetti**
 → 04 50 94 61 35

Eglise Maison paroissiale → 04 50 38 07 47
 Contact à Saint-Cergues : **Marie-Louise Banc** → 04 50 94 65 27
 Curé de la paroisse : **Jose Thomas** à Ville-la-Grand
 → 06 27 41 31 70

MJC (bureau) Horaires du lundi au vendredi 9h/12h, samedi 9h-11h30
 Fermé pendant les vacances scolaires → 04 50 43 58 30

Médecins **A. Berrached, B. Malcoeffe** - 1074, rue des Allobroges
 → 04 50 36 68 60

Cabinet Infirmier **Didier Boixados, Nathalie Tornier** - 80, route des Framboises -
 74140 Machilly → 04 50 94 60 39, ouvert toute l'année 7j/7

Infirmière **Ghislaine Roche** - 768, route de la Cave aux Fées → 04 50 43 54 60

Ostéopathe **Julien Portenier** - 240, route de Terret → 04 50 39 79 05

Pharmacie **Pharmacie des Voirons** - 63, Rue de la Chapelle → 04 50 43 53 86

Vétérinaire **D. Hochman** - 81, rue de la Chapelle → 04 50 94 57 76

Poste Horaires lundi au samedi 9h - 12h - Fermé tous les après-midi
 Heure limite de dépôt de courrier : 14h30 la semaine,
 → 04 50 43 51 89 11h30 le samedi

Centre Kinessens 421, route des Framboises
Kinésithérapeutes **T. Geraudel, A.-S. Teyssandier-Burnet**
 → 04 50 43 58 86

Ostéopathes **S. Sokhan Sanj, E. Miniou, V. Nguyen**
 → 04 50 43 90 28

Pédicure/podologue **A. Debonne** → 06 31 95 84 77
Psychotérapeute **P. Deage** → 06 63 02 29 43.

Taxi Quality taxi - Emplacement n° 1 - Place de la poste
Patrice → 06 18 75 14 72, **Laure** → 06 08 35 25 97

Les numéros importants de l'Agglo

Siège d'Annemasse Agglo

11, avenue Emile Zola - 74100 Annemasse → 04 50 87 83 00

E-mail : contact@annemasse-agglo.fr, site internet : www.agglo-annemasse.fr

Eau potable → 04 50 87 83 00

Eaux usées/assainissement → 04 50 87 83 00

Voirie mutualisée → 04 50 87 83 00

Administrations diverses

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie
 74000 Annecy → 04 50 33 60 00

Sous-préfecture

4, avenue de Genève
 74160 Saint-Julien-en-Genevois
 → 04 50 35 13 13

Centre des finances publiques

Service des impôts des particuliers,
 service des impôts des entreprises
 3, rue Marie-Curie - 74100 Annemasse
 → 04 50 43 91 50

Centre des impôts fonciers

3, rue Dupanloup - 74040 Annecy Cedex
 → 04 50 88 40 43

Gendarmerie

Caserne de Romagny - Rue de Romagny
 74100 Annemasse → 04 50 92 11 66

Police municipale

1, route des Fontaines
 74380 Cranves-Sales → 04 50 39 97 90

Pompiers

Centre de secours d'Annemasse
 → 18 ou → 04 50 37 02 36

SAMU

→ 15

Hôpital (CHAL)

558, route de Findrol
 74130 Contamine/Arve
 → 04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie

19, avenue Pierre Mendes
 74100 Annemasse
 → 08 26 30 00 74

Centre antipoison Lyon

→ 04 72 11 69 11

Dépannage électricité ERDF

→ 09 72 67 50 74

Le refuge de l'Espoir

74380 Arthaz-Pont-Notre-Dame
 → 04 50 36 02 80

Ramassage des ordures ménagères

Mardi : secteur de Bussioz
 Jeudi : tous les autres secteurs

Encombrants (gros objets)

Le 1^{er} lundi de chaque mois
 (s'inscrire en mairie)

Déchetterie

661, route de la Vy de l'Eau

Horaires été*

Lundi, samedi 9h-12h, 13h30-19h
 Mardi au vendredi 13h30-19h

Horaires hiver*

Lundi, samedi 9h-12h, 13h30-17h30
 Mardi au vendredi 13h30-17h30

* A compter de la date
 du changement d'heure.

Les élus peuvent être
 contactés via le site internet :

www.saint-cergues.fr

MME coiffure

Hommes - Femmes - Enfants
Couleur INOA sans amoniaque - Sebastian
Immeuble Vergers de l'Archet - 74140 SAINT CERGUES
tél:04.50.43.57.21

Horaires d'ouverture : Lundi : 14h-19h,
du Mardi au Vendredi : 8h30-19h (non stop), Samedi : 8h-16h (non stop)

CHAPUIS T.P.

TERRASSEMENT - VRD
ENROCHEMENT - DENEIGEMENT

chapuistp@wanadoo.fr
Tél. 04 50 82 06 79 Fax: 04 50 85 05 58
380 Bis Les Grands-Champs - 74140 MACHILLY

VOTRE
2 PIÈCES
À PARTIR DE
175 000 €⁽¹⁾

À SAINT-CERGUES

Espace de vente :
Rue de l'Archet
Ouvert du mardi après-midi
au samedi de 10h à 12h
et de 14h15 à 18h45

Couleur Paysages

Le compromis idéal
entre ville et nature !

- Cadre de vie préservé à 5 minutes de la frontière suisse.
- Petite résidence de charme dotée de plus de 1 700 m² d'espaces verts.
- Appartements du studio au 4 pièces offrant des vues panoramiques sur la vallée et les monts du Jura.

Disponible sur votre Smartphone

cogedim.com

Depuis la Suisse :
+33 (0)1 60 79 86 70

0811 330 330
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

(1) Lot B116 de la résidence Couleur Paysages, hors stationnement obligatoire, dans la limite des stocks disponibles. (2) Dans le cadre du dispositif Pinel, le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales. Conditions détaillées en bureau de vente ou sur Cogedim.com. SAS COGEDIM, siret 054 50 814 00 55. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations. Réalisation : cardamone.fr, 11/2014.

-multi dep- SAS

DÉPANNAGES - MAINTENANCE - CONTRAT D'ENTRETIEN
Tous brûleurs, fioul, gaz, bois, chaudières électriques
Régulation automatique de température
TÉLÉGESTION

NOUVEAU Energies renouvelables - Pompes à chaleur - Chaudières à granules

SAV agréé **CUENOD**

Buderus Honeywell

Secteur : Genevois - Chablais - Faucigny
Z.A.E. 145 route de Serry - 74250 FILLINGES
04 50 36 20 20 - Fax : 04 50 36 23 30

ALTITHERMIQUE
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Secteur Pays Mont Blanc
278 av St Martin - 74700 SALLANCHES
04 50 18 84 69 - Fax : 04 50 18 04 48

Conception/réalisation : Agence Connivence, Grégory Deremble

Rédaction : Robert Bosson, Magalie Briffaud, Pascale Burnier, Danielle Cottet, Gabriel Doublet, Evelyne Février, Catherine Mouchet, Jean-Marc Peutet, Claude Schneider, service communication, service culture, service jeunesse.

Imprimé en France : Imprimeur labellisé, Imprim' Vert. Comptoir des idées

Décembre 2014



Aménagement & isolation (combles, sous-sols)

Carrelage, faïence

Enduit déco, peinture

Travaux intérieurs/extérieurs

www.srenovation.fr



Rue de la Colombe • 74140 Saint-Cergues
+33 (0)6 25 15 41 65 • +33 (0)4 50 31 50 05
contact@srenovation.fr

TRADI CHALETS

CHALET - CHARPENTE
COUVERTURE - ABRIS VOITURES
VERANDAS - ZINGUERIE

*Rénovation
et
Isolation Toitures*

04 50 43 90 12

C PRO



IMPRESSION, INFORMATIQUE & TÉLÉCOM

Un concentré
100% solutions !

ANNECY
CHAMBERY
VILLE LA GRAND

257, route des Creuses - 74600 SEYNOD
04 50 24 03 87

www.cpro.fr

BARATAY Gaston

ENTREPRISE

charpente - couverture
maisons ossature bois
Isolation de toiture

466, Route du Bourgeau - 74140 Saint-Cergues
Tél. 04 50 43 51 18 - Mail : baratayb@free.fr

LEYMARIE

Lérard

une entreprise familiale ayant
plus de 35 ans d'expérience

vérandas alu-bois

conception, fabrication,
réalisation :
une seule et même entreprise



409, route de Macully
74330 POISY



Tél. 04 50 46 28 20
Fax 04 50 46 33 92
societe-leymarie@wanadoo.fr